

GUADELOUPE MARTINIQUE

Journal de la Confédération Musicale de France

103, boulevard Magenta 75010 PARIS



Festival International
de
création de Musique à Vent
LE HAVRE
2 au 14 juillet 1990



L'aube d'une ère nouvelle dans le domaine du son.

Il y a 20 ans, chez Yamaha, est née l'idée que nous pourrions concevoir la perfection en matière de trompette, une trompette qui assurerait de jouer toujours au sommet de son art.

Cela ne serait sans doute pas facile, il faudrait consulter les musiciens les plus renommés de part le monde. Il faudrait aussi concentrer la puissance de notre technologie, et tout le savoir faire de nos maîtres-artisans.

Aujourd'hui, après deux décennies consacrées à cette tâche, une nouvelle génération de son est née: les trompettes symphoniques "Heavy models" si bémol et Ut pour musiciens d'orchestres.

En créant un son de trompette riche et dynamique, bien centré, avec une réponse et une résistance optimale et une projection brillante, elles annoncent un grand pas en avant dans le domaine des cuivres.

Quelques uns des secrets de cette réussite résident dans le nouveau dessin du pavillon, de la perce, des guides de piston et de la branche d'embouchure ainsi que dans de nouveaux procédés de fabrication.

L'épaisseur du métal est accrue pour les chemises de piston ainsi que pour les coulisses internes et externes, un nouveau matériau est utilisé pour les coulisses internes, et pour la branche d'embouchure.

Le résultat de toutes ces innovations est une trompette qui est mieux conçue, qui sonne mieux et qui répond mieux; créé pour vous, sa place est entre vos mains. Une chose est absolument certaine: quand on a pour vocation la musique, la recherche de la perfection doit être permanente.

Essayez une des trompettes Yamaha chez votre revendeur Yamaha habituel et participez à l'aube d'une nouvelle ère du son.

YAMAHA
YAMAHA CORPORATION

Sommaire

- | | |
|---------------------------------------|--|
| 2 | La disparition de Maurice Fleuret |
| 5 | Coups de vents au Havre |
| 6 | Antonin Reicha |
| 12 | Palmarès du concours d'excellence 1990 |
| 17 | La vie musicale dans nos régions |
| 22 | La fête de Sainte-Cécile |
| 26 | Discothèque d'or |
| 30 | Compact disc |
| 34 | Manifestations |
| 38 | Petites annonces |
| I à XXXVI Promenades dans nos régions | |

103, bd Magenta
75010 PARIS
Tél. : (16-1) 48.78.39.42

journal de la
Confédération
Musicale de
France

Directeur-Gérant :
M. André PETIT

Abonnement : 1 an

FRANCE : 120 F
ÉTRANGER : 250 F
Prix au numéro : 25 F

N° de Commission paritaire en attente

Imprimerie de Montligeon
61400 La Chapelle Montligeon
Dépôt légal n° 14956

« Toute reproduction, même partielle et par quelque procédé que ce soit, du contenu de la présente Revue est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée. »

ÉDITORIAL

Le Concours d'Excellence a eu lieu, comme tous les ans, juste avant le printemps, le dimanche 11 mars au Conservatoire National Supérieur de Musique de la Rue de Madrid à Paris. Je veux d'ailleurs remercier son directeur, M. Alain LOUVIER, pour l'hospitalité qu'il nous offre tous les ans.

Il est important que le concours se déroule dans ce lieu précis. En effet, le Conservatoire de la Rue de Madrid est l'un des endroits le plus prestigieux de la vie musicale en France puisqu'il a formé des générations d'instrumentistes, de chefs, de compositeurs...

D'autre part, il est bien que nos candidats puissent, en quelque sorte, passer leur « baptême du feu » dans ces murs : notre Concours d'Excellence peut aussi constituer la première expérience de grand Concours Musical pour nos jeunes; du reste, plus d'un de nos candidats se sont présentés ou se présenteront au concours d'entrée au CNSM.

Il serait intéressant de consulter la liste des lauréats du Concours d'Excellence de la CMF depuis qu'il existe : on y retrouverait, sans nul doute, le nom de grands instrumentistes actuels, de musiciens officiant au sein des grandes formations symphoniques françaises; mais on y retrouverait également le nom de musiciens amateurs pratiquant, avec bonheur, au sein de nos sociétés musicales.

Il est évident que les candidats de notre Concours d'Excellence sont de très haut niveau et que la majorité d'entre eux ont un avenir professionnel dans la musique. Cependant, d'autres continueront pour leur plaisir, et en dehors de leurs activités professionnelles, à pratiquer la musique en y mettant tout leur talent et leurs connaissances. J'estime que c'est là un bel équilibre.

Cette année, 47 candidates et candidats se sont présentés aux épreuves de ce Concours. Il y a eu 2 Prix d'Excellence (en piano et en violoncelle), 1 Premier Prix de Formation Musicale et 7 Premiers Prix d'Instruments. Il semblerait que ce soit la Formation Musicale qui fasse encore achopper nos élèves. Pourtant, c'est une discipline indispensable : en effet, un bon instrumentiste doit connaître ce qui constitue la grammaire et la syntaxe de son art, il doit avoir une vraie culture musicale; c'est cette connaissance qui fait un musicien accompli.

Il est évident qu'il y a des problèmes dans l'enseignement de la Formation Musicale et que cela mérite réflexion. C'est pourquoi il a été décidé d'ouvrir un atelier sur ce sujet au Congrès de Strasbourg que je présiderai personnellement et qui concernera l'enseignement de la Formation Musicale pour chaque niveau, de débutant 1 à Excellence.

Il est absolument essentiel de proposer aux jeunes, dans toutes nos sociétés musicales et écoles de musique, un enseignement fiable et performant qui apporte qualification et motivation.

On constate trop d'abandons de la pratique musicale dans les premières années d'apprentissage. Peut-être faut-il en chercher la cause, entre autres, dans l'enseignement même de la Formation musicale?

André PETIT

Courrier des lecteurs

- * suggestions,
- * critiques,
- * bonnes idées,
- * échanges de point de vue.

Écrivez-nous : C.M.F.
courrier du lecteur, 103,
boulevard Magenta,
75010 Paris.

La disparition de Maurice Fleuret



La mort de Maurice Fleuret, le 22 mars dernier, nous a profondément peïnés. Sa disparition nous fait mesurer la place considérable qu'il occupait dans la vie musicale française.

Musicologue (il avait fait ses classes de composition), journaliste musical passionné et rigoureux (au *Nouvel Observateur*, à *Diapason*, à *France Culture...*), il

s'était aussi chargé avec talent de l'organisation de grandes manifestations musicales comme le Festival de Lille.

En 1981, il devient directeur de la Musique et de la Danse au ministère de la Culture. Il allait apporter à ce poste de haut fonctionnaire sa vitalité, sa force de travail, ses idées et sa passion de la musique. Jean Daniel, du *Nouvel Observateur* l'a décrit : « Il n'était rien [...] qu'il ne plaçât au-dessus de la musique. »

C'est à ce poste que nous l'avons connu à la CMF. Maurice Fleuret estimait notre Association et suivait avec intérêt les

activités de la CMF. C'est en profond accord avec lui que nous avons entrepris un travail de rénovation administratif, pédagogique et culturel.

Il avait pour le mouvement de la pratique musicale des amateurs une réelle ambition. Maurice Fleuret savait l'importance de la fonction sociale de la musique : elle était pour lui un élément prépondérant dans la vie de la Cité. La fête de la musique, dont il était l'inventeur est un peu le symbole de cela. Il aimait aussi citer le fait qu'il n'existe, au sein des écoles de musique, aucune délinquance juvénile et que, notamment, la drogue en est complètement absente.

Il avait enfin fondé avec le musicologue Henry-Louis de La Grange, la Bibliothèque Musicale Gustav Mahler, à Paris.

Les hommages qui lui ont été rendus après sa disparition, par des personnalités très diverses voire opposées (Pierre Boulez, Marcel Landowski), montrent l'universalité et le talent d'un homme qui demeura toujours et c'est essentiel, un homme de conviction : « son but essentiel : aimer et animer », a dit Pierre Boulez à son propos.

Il reste avec nous, comme on dit, mais il manquera.

Fédération musicale Rhône-Alpes et dauphinoise en deuil

Jean-Pierre MALFAIT

Président honoraire de la Fédération musicale dauphinoise



Une fois encore les musiciens vont avoir le triste privilège de s'associer dans la zone de tristesse provoquée par la perte d'un des leurs : M. Jean-Pierre MALFAIT, immense musicien et musicien militaire.

M. MALFAIT, président honoraire de la Fédération musicale de l'Isère et de « Rhône-Alpes » s'est éteint voici peu, après un parcours des plus glorieux.

Né à Lille en 1920, il y débute ses études musicales qu'il poursuivra à Nancy où il obtient un premier prix du Conservatoire de solfège et de hautbois.

En 1939, il s'engage comme volontaire pour être affecté au 2^e régiment d'infanterie coloniale basé à Perpignan en qualité de son chef de musique.

Il participe à la Libération avec le 101^e génie et, la paix revenue il sert successivement au Tchad à Brazzaville dans la Musique des Troupes d'Afrique

équatoriale française et au Laos à Vientiane comme conseiller musical du roi.

Il termine sa carrière militaire à la musique principale des Troupes de Marine à Paris en 1957.

C'est à cette date qu'il prend la direction de l'Harmonie de Tullins, crée l'école de musique et est nommé directeur technique — de ce que l'on nomme encore à cette époque l'Union départementale des sociétés musicales de l'Isère.

Sous son impulsion se mettent en place des formations d'orchestres d'élèves. De 1969 à 1980 il assume la double fonction de directeur du Conservatoire municipal de Gap et de président de la Fédération musicale dauphinoise.

Tout au long de son parcours cet entraîneur d'hommes aura donné aux jeunes le goût de l'effort dans la recherche d'un idéal : la musique.

M. MALFAIT était titulaire de la médaille commémorative 1939-1945, la croix du combattant 1939-1945, la croix de guerre 1939-1945, la médaille mili-

taire. Son dévouement à la cause musicale lui avait valu d'être promu chevalier des Palmes académiques et chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Au cours de la messe des défunts célébrée dans une grande simplicité deux jeunes clarinettes étaient venus apporter le témoignage de leur affection et de leur gratitude alors qu'à l'issue de la cérémonie funèbre empreinte de rigueur et d'énergie, l'hymne de l'Infanterie de Marine était exécuté par un ensemble de musiciens dauphinois.

Dans l'assistance nombreuse venue apporter amitié et sympathie de nombreux élus locaux et départementaux entouraient la famille.

Parmi les personnalités du monde de la musique nous avons reconnu M. Maurice Adam, vice-président de la C.M.F. et président de la Fédération Rhône-Alpes ainsi que de nombreux membres du Conseil d'administration de cette association.

A Mme MALFAIT et à ses enfants, à M. LEVRANGI, président de la Fédération musicale dauphinoise nous renouvelons nos condoléances attristées.

89^e Assemblée générale de la CMF Strasbourg 1990 Ordre du jour

Vendredi 27 avril 1990 - Palais de la Musique et des Congrès

A partir de 8 heures, accueil des congressistes et remise des dossiers

- | | |
|--|--|
| <p>9 h : Discours d'accueil de M. Jean-Jacques Weber, président de l'Union des Fédérations Musicales d'Alsace, président du Conseil général du Haut-Rhin.</p> <p>9 h 15 : Ouverture du Congrès par le président André Petit.</p> <p>9 h 30 : Rapport moral par le secrétaire général Guy Meissonier.</p> <p>9 h 45 : Discussion et vote du rapport moral.</p> <p>10 h : Rapport financier par le Trésorier national Marcel Lorieau. Rapport de la Commission de vérification des comptes. Fixation de la cotisation 1991. Vote des rapports.</p> <p>11 h : Intervention des personnalités invitées.</p> <p>11 h 30 : Inauguration et visite de l'exposition.</p> <p>12 h 30 : Déjeuner.</p> <p>14 h 30 : Information sur la SARL « CMF Diffusion ».</p> <p>14 h 45 : Rapport d'action culturelle présenté par le président André Petit et Ida Gotkovsky.</p> | <p>15 h : Ateliers thématiques de travail (6 thèmes)
— Orchestre d'harmonie.
— Batterie-Fanfare.
— Chorale
— Orchestre à plectre.
— Accordéon.
— Enseignement.</p> <p>16 h 45 : Discussion et vote sur les modifications à apporter sur le règlement des concours.</p> <p>17 h 30 : Suspension des travaux - visite de l'exposition.</p> <p>18 h : Concert donné par l'Orchestre d'Harmonie de l'Électricité de Strasbourg.</p> <p>19 h : Dîner.</p> <p>21 h : Concert donné par :
— l'Orchestre d'Harmonie de Bischheim,
— la Chorale des Enseignants de Strasbourg
— et le Quatuor de Clarinettes Cahuzac.</p> |
|--|--|

Samedi 28 avril - Salons de l'Hôtel Holiday Inn

A partir de 8 heures, accueil des congressistes et distribution des documents de vote

- | | |
|--|---|
| <p>9 h : Ouverture de l'Assemblée générale extraordinaire. Proposition de modification de l'Article 8 des Statuts (alinéas 5 et 6) et vote. Désignation du commissaire aux comptes titulaire et du commissaire aux comptes suppléant.</p> <p>9 h 30 : Clôture de l'Assemblée générale extraordinaire. Reprise des travaux de l'Assemblée générale ordinaire. Information sur le déroulement des élections donnée par le président André Petit.</p> <p>9 h 40 : Élections pour :
— le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration (de Franche-Comté à Haute-Normandie);
— le renouvellement de la Commission de Conciliation et d'Arbitrage.</p> <p>10 h 45 : Présentation des rapports de synthèse des ateliers thématiques.</p> | <p>11 h 45 : Information et débat sur les congrès de la CMF des prochaines années.</p> <p>12 h : Proclamation des résultats des élections.</p> <p>12 h 15 : Déjeuner.</p> <p>14 h 30 : Débat sur l'action culturelle de la CMF.</p> <p>16 h 30 : Clôture de l'Assemblée générale ordinaire.</p> <p>16 h 40 : Réunion du Conseil d'administration de la CMF et élection du nouveau bureau.</p> <p>17 h 15 : Présentation du bureau nouvellement élu.</p> <p>18 h : Concert avec :
— la Serenata, orchestre de Mandolines de Schiltigheim;
— le Groupe Folklorique de l'Harmonie Municipale de Blaesheim;
— l'Orchestre de la société d'accordéons de Strasbourg.</p> <p>19 h 30 : Dîner de gala.</p> |
|--|---|

Les activités du président : janvier-février-mars 1990

Janvier 1990

- 11 janvier : Conseil supérieur de la Musique.
- 18 janvier : Commission directeurs d'orchestres d'harmonies.
Comité National de la Musique.
- 29 janvier : Commission culturelle (Mme I. Gotkowsky et MM. Dondeyne, Koch et Meissonier).
- 30 janvier : Conseil Administration U.N.A.V.A.C.

Février 1990

- 1^{er} février : M. Castelain (D.A.A.S.M.)
- 8 février : M. Boulanger, nouveau directeur adjoint de la Musique des Gardiens de la Paix.
Orchestre symphonique Nielsen.
- 13 février : M. Douai (trombone solo orchestre national), symposium mondial des cuivres « Nice 1993 ».
- 15 février : M. Boira (AXA Assurances)
Conseil supérieur de la Musique.

- 27 février : M. Bernard (chargé de Mission au Ministère de la Défense « Musiques Militaires »).

Mars 1990

- 8 mars : Délégation du Luxembourg conduite par MM. Schumacher, Diederich et Greisch.
Assemblée générale du Comité national de la Musique.
- 11 mars : Concours d'excellence.
- 15 mars : U.N.A.V.A.C.
- 17 mars : Réunion, Fédération Musicale d'Alsace.
- 22 mars : Conseil d'administration C.M.F.
Conseil supérieur de la Musique
- 29 mars : M. Favart, président de l'association nationale des délégués départementaux à la musique.
Éditions Choudens.

Divertimento de Paul Pin

Vous avez ci-dessous 44 cases numérotées de 01 à 44. Vous avez aussi 22 groupes de deux définitions. Chaque groupe définit deux mots qui ne diffèrent que par une seule lettre. En plaçant les deux lettres différentes ainsi trouvées dans les cases portant les numéros correspondant aux deux définitions, vous obtiendrez une phrase de Wagner.

Exemple : si vous aviez :

27/13 - Partie postérieure du pied - Pièce de réception.

Les deux mots à trouver seraient « TALON » et « SALON », et il faudrait reporter la lettre **T** dans la case numérotée 27 et la lettre **S** dans la case numérotée 13.

01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22

.....

23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44

.....

- 05/01 - Dans les dragons de Villars, on lui demande de se taire - Cela ne la dispense pas d'apprendre le sien.
- 06/25 - Un auteur de valses célèbres - Va plus vite que l'auto-bus.
- 07/26 - L'auteur de Pénélope - A éviter dans une dictée musicale.
- 08/32 - Annonce sur son chalumeau l'arrivée du vaisseau d'Isolde - Dans un opéra comique de Grétry, on parle d'un chien qui surveille jalousement la sienne.
- 09/43 - Poème symphonique de Debussy - Quand on est mis à son pied, il faut bien s'exécuter.
- 12/28 - L'auteur du ballet Hop Frog - Fuyez si vous avez affaire à un mauvais.
- 17/04 - Un oratorio de Massenet - Une qui s'est fait rouler.
- 18/11 - Le librettiste de La Gioconda - Coffret de bois, de carton ou de métal.
- 19/44 - L'auteur du Trille du diable - Tranche de pain beurrée.
- 20/40 - L'auteur d'une Manon Lescaut - Vêtements sacerdotaux blancs.
- 21/33 - L'auteur d'Ernani - Recouvert d'un enduit transparent et brillant.
- 22/03 - L'auteur de Maître Wolfram - fut Inspecteur de l'Opéra de Paris de 1853 à 1855.
- 23/24 - Opéra de Massenet - Le premier mot qu'on apprenait jadis à décliner.
- 27/02 - L'auteur du Requiem allemand - On l'invoque dans Lakmé et dans Les pêcheurs de perles.
- 29/16 - Célèbre violoniste admiré de l'Empereur Napoléon et du Tsar Alexandre - L'auteur de La Marseillaise (il ne s'agit pas de Rouget de Lisle).
- 30/10 - L'auteur d'Hippolyte et Aricie - Outil de jardinage.
- 31/14 - L'auteur de Galatée - Le temps écoulé.
- 37/15 - L'auteur des Gymnopédies - tous ses personnages étaient censés ne pas être sensés.
- 38/34 - Héroïne de Massenet - Pièce d'artillerie.
- 39/35 - Les p'tites sont de Messenger - Plus lourde à digérer que la flûte.
- 41/13 - L'auteur du Médium - Celle de Mimi était bien froide.
- 42/36 - Son cri est le titre d'une opérette de Louis Ganne - Dans les Pyrénées on l'appelle port.

Solution en fin de journal

BOURBON-LANCY
27 MAI 1990



Ville Touristique



Ville Thermale

Concours International de Musique pour Orchestres

Harmonie, Symphonique, Fanfare, Batterie-Fanfare,
Juniors, Accordéons
Affiliés à la Confédération Musicale de France



Organisé par la Société Philharmonique de Bourbon-Lancy
placé sous l'égide de la Confédération Musicale de France,
de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales de Bourgogne
et de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire



Renseignements - Inscriptions : **M. Bernard MARGOTTON**
5, av. Ferdinand-Sarrien - 71140 Bourbon-Lancy - Tél. : 85 89 18 13

Président d'Honneur
Jean-Pierre Rampal
Directeur Artistique
Alain Marion

NICE
FLUTE
SYMPO
SIUM®

12 AU 15 JUILLET 1990

ACROPOLIS

Coups de vents au Havre Festival International de création de Musique à vent du 2 au 14 juillet 1990

Plus de 25 concerts par jour
aux 4 coins de la ville

Plus de 290 compositeurs de 36 pays inscrits au concours de composition.

Près de 300 concerts donnés par des orchestres venus de tous les pays du monde.

Partout dans la ville, dans les rues, les théâtres, Le Havre va battre au rythme de 25 concerts ou ballades, parades ou défilés par jour.

En résumé, en moins de 15 jours :

80 concerts en salle; 200 concerts en extérieur; 3 manifestations inter-art (cirque, danse, cinéma); 40 défilés de quartier; une grande parade; un Taptoe; une grande promenade...

Partout dans la ville :

Maison de la Culture, Théâtre de l'Hôtel-de-Ville; Salon de l'Hôtel-de-Ville; Chapelle d'Ingouville; Abbaye de Graille; Petit Théâtre.

Et dans les squares et sur les places :

Jardins de l'Hôtel-de-Ville; Saint-Roch; Parvis Saint-Michel; Printemps; Square Holker; Place Gambetta, etc.

Ils seront là

Des personnalités de grand renom dans le domaine de la composition, de la direction d'orchestre ou encore de l'enseignement musical seront présentes à « Coups de vents » :

Serge Lancen; Désiré Dondeyne; Ida Gotkovsky; Claude Pichauteau; Roger Boutry; Camille Roy; Philippe Boivin; John Bourgeois; Frédéric Weyermüller; John Molenaar; André Petit...

Au nombre des formations accueillies :

l'Orchestre de la Garde Républicaine;
l'Orchestre Royal des Pays-Bas;
Arhus Garden (Danemark);
Orchestre des guides de Belgique.

Quelques repères

Des concours d'écriture pour l'enrichissement du répertoire et des concours d'interprétation pour orchestre autour d'un programme imposé et libre.

1^{re} semaine de juillet

- Finale du 4^e concours international de composition de la Ville du Havre

Vingt œuvres jouées par 9 orchestres professionnels et jouées en public par des musiciens de grand renom.

Les 4 premiers lauréats de la catégorie traditionnelle se voient attribuer :

Grand prix de la Ville du Havre	30 000 F
SACEM	20 000 F
Confédération Musicale de France	10 000 F
Fédération des sociétés musicales de Haute-Normandie	7 500 F

Une première tentative en direction de la recherche contemporaine sera récompensée :

1 ^{er} prix	20 000 F
2 ^e prix	10 000 F

2^e semaine de juillet

- Concours national de classement à la Confédération Musicale de France

- Concours international de prestige

Interprétation d'une œuvre imposée suivie de 25 mn de programme libre.

Il sera doté des prix suivants :

1^{er} prix : 50 000 F

Grand Prix de la Ville du Havre, remise d'un trophée (Label d'or).

2^e prix : 30 000 F

Grand prix de la direction de la Musique.

Ces deux prix ouvrent droit à un contrat de licence discographique pour la France et 35 pays.

Le programme

Du 2 au 14 juillet prochain, près de 300 concerts auront lieu au Havre dans le cadre de « Coups de vents ».

Le 2 juillet

Gala d'ouverture du festival par l'Orchestre d'État de Moscou.

Du 2 au 7 juillet

Création mondiale des œuvres finalistes du 4^e concours international de composition de la ville du Havre. Ces œuvres seront créées par :

- Garde Républicaine
- Musique Principale de l'air
- Police Nationale
- Gardien de la Paix
- Flotte de Brest
- Musique Principale des Troupes de Marine
- Orchestre d'État de Moscou
- Orchestre Royal Militaire des Pays-Bas
- Orchestre Municipal de Bordeaux
- Orchestres d'Harmonie de la Ville du Havre

Le 7 juillet

Soirée de gala durant laquelle les vainqueurs du 4^e concours international de composition se verront remettre leurs trophées.

Le 8 juillet

Grande parade décentralisée — 20 orchestres (dont 10 étrangers) seront associés aux centres culturels havrais, autour d'un événement plastique caractérisant l'origine géographique de l'orchestre reçu.

Du 8 au 10 juillet

Concours national comptant pour le classement de la Confédération Musicale de France, ouvert à tout orchestre d'harmonie français de la 1^{re} division à la division d'honneur.

Le 10 juillet

Grande création avec la participation de Tubapack.

Du 9 au 13 juillet

Concours international ouvert à tout orchestre statutairement non professionnel : une seule catégorie « prestige ».

Le 11 juillet

Journée internationale du saxophone (cent cinquantième de l'instrument).

Le 13 juillet

Taptoe : Grand spectacle avec la participation d'orchestres des Pays-Bas, de Norvège, de Belgique, d'Italie au stade municipal.

Le 14 juillet

Grande promenade finale pendant laquelle les spectateurs accompagneront les musiciens dans une traversée de la ville. Deux points de rencontres principaux vont permettre de diriger l'ensemble des Havrais sur la plage où chacun sera invité à interpréter une chanson (chant + musique) dédiée au festival.

Antonin Reicha : Avant-propos de la Musique funèbre...

« Musique funèbre pour célébrer la mémoire des grands hommes qui se sont illustrés au service de la Nation française »... tel est le titre exact et complet de cette symphonie pour orchestre d'harmonie d'Antonin Reicha demeurée à ce jour inédite — exceptée la **Marche Funèbre (1)** — et qui, avant d'être enfin disponible en librairie, aura bénéficié d'un enregistrement intégral (2) — la **Marche Funèbre** ayant fait l'objet de trois gravures séparées (3). Le programme de cette **Musique Funèbre** que nous reproduisons ci-contre intégralement, confirme les intentions panthéoniennes de cette symphonie dont Reicha précise qu'« on peut l'exécuter à Paris ou à l'armée » et il ajoute entre parenthèses : « c'est principalement pour ce dernier cas que j'ai composé la **Marche Funèbre**, qui peut aussi s'exécuter seule ». Celle-ci retiendra plus particulièrement l'attention car elle est sans doute la première à tenir lieu de mouvement lent dans une symphonie avant la **Troisième Symphonie** dite « Héroïne » de Beethoven et à peu près à l'époque où paraissait du même la **Sonate pour piano en la bémol** (op. 26) comportant une **Marche Funèbre sur la mort d'un héros** (4). C'est-à-dire en 1802, Reicha étant arrivé à Paris pour un premier — et bref — séjour en 1799, année du coup d'État de Brumaire qui mettait fin à l'ère révolutionnaire. Autant supposer qu'il arrivait avec cette

Musique Funèbre dans ses cartons comme « passeport »! Auparavant, Reicha qui était flûtiste avait fait partie de l'orchestre de l'électeur de Bonn ainsi que Beethoven avec qui il s'était lié d'amitié (5).

La **Musique funèbre** de Reicha n'est certes pas datée sur le manuscrit autographe et l'auteur n'en fait pas mention dans ses notes autobiographiques, elles toujours inédites (6). Mais du fait, répétons-le avec insistance, qu'elle a été conçue pour être exécutée en salle fermée aussi bien qu'en plein air, il est peu vraisemblable qu'elle ait vu le jour après 1830 quand le Panthéon, qui avait été rendu au culte sous les Bourbons, redevenait la nécropole civique. Dans le premier disque d'une « Anthologie de la musique française pour harmonie militaire », qui allait de la Révolution Française à la Monarchie de Juillet (7), nous avons fait figurer la **Marche funèbre** de Reicha comme seule page appartenant à cette dernière période, ... ce qu'on n'avait pas manqué de nous reprocher! A vingt-cinq ans de distance, nos connaissances s'étant accrues quant au répertoire original pour harmonie du règne de Louis-Philippe, nous reconnaissons d'autant plus le bien-fondé d'une telle critique!

En revanche, il nous paraît à peu près certain que l'audition intégrale de cette **Musique funèbre** donnée en 1969, Salle Pleyel, par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris sous la direction de Désiré Dondeyne, à l'occasion du 100^e anniversaire de la mort de Berlioz, en fut la première (8).

On peut se demander si Beethoven qui perdit Reicha de vue après 1802, mais avant la composition de sa **Symphonie Héroïque**, eut ou non connaissance de cette **Musique funèbre**. Autre question : Berlioz, qui devait être l'élève de Reicha, eut-il vent si l'on peut dire de ce même ouvrage dont se rapproche, bien avant la fameuse **Symphonie Funèbre et Triomphale**, une certaine **Fête musicale funèbre à la mémoire des hommes illustres de la France** dont il envisageait sept morceaux, deux d'entre eux étant annoncés comme achevés dans une lettre à son ami Humbert Ferrand postérieure au 23 août 1835 (9)? De ce projet le titre seul semble avoir subsisté. Pour en revenir à cette **Musi-**

que funèbre de Reicha, il convient de lui accorder une place de choix, à coup sûr, dans le répertoire des harmonies : d'abord par ses dimensions qui lui font dépasser singulièrement les symphonies (en un mouvement) et les ouvertures auparavant destinées aux Fêtes Civiques par Gossec, Catel, Méhul, Eler, Devienne, les frères Jadin... de semblables ouvertures ne devant plus voir le jour avant l'**Ouverture Militaire** de Charles Bochsà Père (10) datée de 1814 et l'**Ouverture pour musique d'harmonie** de Mendelssohn (op. 24) datée de 1826 (11). — Beethoven et Weber ne devant consacrer à cette formation que des pièces brèves à caractère de marches ou d'airs à danser. L'intérêt de cette **Musique funèbre** de Reicha réside encore dans son instrumentation. A propos de l'orchestre requis, Maurice Emmanuel fait observer « qu'il se divise comme l'ancien concerto grosso, en deux groupes : 20 protagonistes (les sept portées d'en haut) et 12 accompagnateurs (ripieni écrits sur les trois portées d'en bas); ceux-ci, contre l'ordinaire, moins nombreux que ceux-là » (12).

On ajoutera, pour finir, que cette **Musique funèbre** confirme, si besoin est, la maîtrise de Reicha dans l'utilisation des vents auxquels il destina tant d'ouvrages et avant tout 24 quintettes à vent, premiers prototypes sinon archétypes du genre dont l'impact dépassa les frontières françaises à en juger par ceux de Danzi (13) qui lui sont d'ailleurs dédiés — même si les **Trois Quintettes** de Cambini (dédiés à Xavier Lefèvre, le premier professeur de clarinette du Conservatoire) leur sont probablement antérieurs de quelques années. Certes, nous pensons, comme tous les exégètes de Reicha et avant tout Maurice Emmanuel, que Berlioz n'avait peut-être pas tout à fait tort de tenir les **Quintettes** de Reicha pour des « compositions intéressantes mais un peu

(10) Datée d'après la Bibliographie de la France. Voir son enregistrement (dans la réadaptation de Désiré Dondeyne publiée chez Molenær) dans le disque « Sinfonia Classica », Koninklijke Militaire Kapel (dir. Tom Beekmann), disques compact KMK MBDC 31-1007-72.

(11) Enregistrée par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris (dir. Désiré Dondeyne) avec la **Marche funèbre** (op. 103) et de Richard Wagner : **Musique funèbre à la mémoire de Weber sur des thèmes d'« Euryanthe »** et **Marche de reconnaissance pour Louis II de Bavière**; disques Erato 30 cm/33 t mono LDE 3113.

(12) Maurice Emmanuel : **Antonin Reicha dans la collection « Les Musiciens célèbres »**, Éd. Laurens, 1936, p. 89. La première page du manuscrit y est reproduite de même que celle de la **Marche Funèbre** (*ibid.*, p. 97).

(13) Franz Danzi (1763-1826) qui fut l'ami de Weber et dont les 9 Quintettes à vent (op. 56, 67 et 68) ainsi que les 3 Quintettes pour vents et piano (op. 41, 53 et 54) ont été enregistrés par le Quintette à Vent de Stuttgart sur disques Orfec (album de quatre disques 30 cm/33 t digital) S 104 844 K. Les partitions et matériels de ces quintettes sont disponibles aux Éditions Peters.

(1) Dans le **Nouveau Traité d'Orchestration à l'usage des Harmonies, Fanfares et Musiques Militaires** de Désiré Dondeyne et Frédéric Robert; Éditions Lemoine, 1969, pp. 182-183. Voir *ibid.* p. 74, les premières mesures du premier mouvement.

(2) Disques Charlin CI-43 (30 cm/33 t stéréo compatible). Orchestre symphonique de Prague, dir. Vaclav Smetacek (Couplé avec Zelenka Suite en fa pour trois hautbois et cordes). Notice de l'Abbé Carl de Nys.

(3) **Musique des Gardiens de la Paix de Paris** (dir. Désiré Dondeyne) dans « Anthologie de la Musique française pour Harmonie militaire » (Vol. I « De la Révolution française à la Monarchie de Juillet »), disques Erato 30 cm/33 t mono LDE 3359 et stéréo STE 50259. Mêmes interprètes dans « Anthologie de la Musique pour Harmonie » (Vol. « Marches funèbres »), disques SERP 30 cm/33 t, Grav. Univ. 7034. La dernière version en date gravée sur disques compact figure dans l'album Erato, « **Musique et Révolution** », Coll. « **Musifrance** » 245005-3 (3 disques) avec la même formation dirigée par Claude Pichareau. Pour tous ces enregistrements notices de F. Robert.

(4) Beethoven en procurera lui-même, en 1814, une orchestration dans sa musique de scène du drame de Duncker Eleonora Prohaska. Une transcription — que nous n'avons pu ni retrouver ni même identifier — pour orchestre d'harmonie aura été exécutée au Panthéon en 1809 lors du transfert du Maréchal Lannes, tué à la bataille d'Essling. Quatre ans plus tard et cette fois pour le transfert du Général Walther, Sigismond Neukomm y fera exécuter plusieurs marches funèbres spécialement composées pour la circonstance et toutes demeurées manuscrites. Mais l'une d'elle — intitulée **Marche funèbre pour les funérailles d'un héros** — a été enregistrée par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris (dir. Désiré Dondeyne) dans le disque **Marches funèbres** (voir note précédente).

(5) Nous avons soumis ce problème à Jean Massin qui l'avait jugé tout à fait digne d'intérêt. Mais il n'en est pas fait état dans l'article de Jean et Brigitte Massin sur **Beethoven et la Révolution française** dans le numéro spécial de **L'Arc** sur Beethoven (1970).

(6) Conservées à la Bibliothèque de l'Opéra.

(7) Voir *supra*, n° 3.

(8) Voir programme détaillé ci-contre.

(9) Voir Hector Berlioz : **Correspondance générale**, Tome II (1832-1842) dirigée par Pierre Citron (volume annoté par F. Robert), Éditions Flammarion, 1975, p. 248.

froides » comme il l'écrit dans ses **Mémoires** (14), ce que sont d'ailleurs toutes ses œuvres, même les plus dignes d'attention — l'artiste s'étant montré décidément plus routinier que le théoricien aux idées d'avant-garde d'une étonnante lucidité prophétique et dans lesquelles auront naturellement puisé avec profit ses nombreux élèves du Conservatoire dont Franck, Liszt, Onslow, Gounod — en plus de Berlioz déjà cité. C'est en 1818 que Reicha avait été nommé professeur de contrepoint dix ans après sa fixation définitive à Paris où il recevra les lettres de naturalisation en 1829. Candidat malheureux cette même année à la succession de Gossec à l'Institut et en 1831 à celle de Catel, il sera finalement élu en 1835 contre Fromental Halévy au fauteuil de Boieldieu. Mais au sortir d'une séance de cette Académie des Beaux-Arts, il contractera une pneumonie à laquelle il succombera le 28 mai 1836.

Frédéric Robert

Né à Prague en 1770 — la même année que Beethoven — Antonin Reicha reçut une première formation de son oncle Joseph, un excellent musicien qui le fera nommer en 1785 flûtiste dans l'orchestre de l'électeur de Bonn où il aura pour partenaire et ami Beethoven. Après un premier séjour parisien entre 1799 et 1802, Reicha gagnera Vienne où il prendra leçons de Haydn. En 1808, il s'installera définitivement à Paris où il sera nommé dix ans plus tard professeur de contrepoint au Conservatoire. Parmi ses nombreux et illustres élèves citons : Berlioz, Gounod, Onslow, Liszt et César Franck. Reicha sera naturalisé français en 1829. Candidat — malheureux — à la succession de Gossec en 1829 et de Catel en 1831, il sera finalement élu à l'Institut au fauteuil de Boieldieu en 1835. C'est en sortant d'une réunion de cette Académie des Beaux-Arts qu'il contractera une pneumonie à laquelle il succombera le 28 mai 1836.

La **Musique funèbre pour célébrer la mémoire des grands hommes qui se sont illustrés au service de la Nation française** d'Antonin Reicha est une

(14) Hector Berlioz : *Mémoires* (ch. XIII). Préface de Pierre Citron, Classiques Garnier-Flammarion (2 vol.), Tome I, p. 100. Berlioz écrit par ailleurs et curieusement que « Reicha connaissait bien les ressources particulières de la plupart des instruments à vent, mais je doute qu'il ait eu des idées très avancées au sujet de leur groupement par grandes et petites masses » (*ibid.*, p. 97). L'un des *Quintettes à vent* les plus dignes d'intérêt de Reicha avait été enregistré (avec le *Quintette en si bémol*, op. 56, n° 1 de Danzi et le *Quatuor*, op. 8, n° 2 de Karl Stamitz par le *Residenz-Quintett* de Munich; disques Claves 30 cm/33 t CLAD 611 B stéréo. Il s'agissait du *Quintette en la*, op. 91, n° 5. Le *Quatuor de flûtes Arcadie* avait enregistré par ailleurs (avec le *Grand Quatuor en mi mineur*, op. 103 de Kuhlau) le *Quatuor Sinfonico en ré* de Reicha. Dernière remarque, d'ordre cette fois bibliographique; l'œuvre d'Antonin Reicha a fait l'objet d'un catalogue thématique d'Olga Sotolova (Prague, éditions Supraphon, 1977).

véritable symphonie pour orchestre d'harmonie qui est restée manuscrite jusqu'à une date toute récente. Sa composition remonte, vraisemblablement, au premier séjour parisien du compositeur, entre 1799 et 1802. Cette œuvre, précise Reicha lui-même, a été composée pour célébrer : 1° la mémoire de quelque grande action en faveur de la Nation française; 2° la mort des héros et des grands hommes qui auront bien mérité de la patrie; 3° pour fêter tout grand événement futur. On peut l'exécuter à Paris ou à l'armée, c'est principalement pour ce dernier cas que j'ai composé la **Marche funèbre**, qui peut aussi s'exécuter seule. On notera justement à propos de cette **Marche funèbre** qu'elle est la première à figurer dans une symphonie avant la **Symphonie héroïque** de Beethoven. Voici donc les différents mouvements de cette **Musique funèbre...** de Reicha. Successivement : Adagio e Allegro un poco presto e Adagio e Allegro. Adagio. Marche funèbre et Un poco presto.

Occasion où on doit exécuter cette œuvre

Cette œuvre est composée pour célébrer : 1° la mémoire de quelque grande action en faveur de la nation française; 2° la mort des héros et des grands hommes qui auront bien mérité de la patrie; 3° pour fêter tout grand événement futur.

On peut l'exécuter à Paris ou à l'armée (c'est principalement pour ce dernier cas, que j'ai composé la **Marche funèbre**, qui peut aussi s'exécuter seule).

Remarques sur la direction de cette œuvre

On doit en confier l'exécution à un bon directeur, qui fera bien de l'étudier lui-même, avant que de la faire exécuter.

On doit choisir pour l'exécution un lieu vaste et ouvert, ou l'orchestre soit éloigné d'environ 50 pas des spectateurs.

On doit employer exactement le nombre d'instruments indiqués dans la partition, sans cela la pièce ne produirait pas son effet.

Les instruments consistent en 3 petites flûtes, 6 clarinettes, 6 cors, 6 bassons, 6 trompettes, 3 contrebasses, 6 tambours de régiment, et 4 petits canons de campagne.

Les musiciens ne doivent pas être trop près les uns des autres, afin que le son s'étende plus au loin.

Il ne faut pas employer d'autres instruments à la place des contrebasses qui sont absolument nécessaires (aucun autre instrument ne pouvant descendre aussi bas) ni augmenter le nombre ci-dessus indiqué, à moins que d'y ajouter encore une contrebasse ou des contrebassons.

Les tambours doivent être placés environ 100 pas derrière l'orchestre, et ne battre que 3 à la fois, afin de pouvoir se relever. Ils doivent battre un roulement sourd piano, même lorsque l'orchestre joue fort. Le directeur doit prendre garde que les tambours commencent et finissent exactement avec la mesure. Il serait à propos que les canons ne fussent pas trop exposés à la vue des spectateurs, afin d'exciter davantage la surprise.

La marche se répète 3 fois, la 1^{re} sans tambours ni canons, la 2^e avec les tambours et sans canons, et la 3^e avec les tambours et les canons. A la 3^e répétition on pourrait même faire manœuvrer un ou deux régiments d'infanterie, en suivant le caractère de cette marche; si le lieu le permettait. Dans le cas où le lieu ou d'autres circonstances empêcherait l'usage des tambours et des canons, le directeur passerait les 18^e et 19^e mesures dans l'adagio qui ne sont remplies que par des tambours et il ne ferait répéter la marche qu'une seule fois.

Observations sur la partition

Lorsque dans la 8^e ligne d'en bas, on ne trouve ni notes ni mesures, les 4 hautbois ripieno jouent les mêmes notes des 2 hautbois principali; c'est-à-dire, les 2 premiers hautbois ripieno jouent la 1^{re} partie et les 2 seconds la 2^e partie.

On fera de même avec la 9^e ligne, c'est-à-dire avec les clarinettes ripieno et la 10^e ligne avec les bassons ripieno.

Dans les lignes des cors et des trompettes, le chiffre Z signifie qu'il n'y a que les deux instruments principaux qui doivent jouer, c'est-à-dire le premier des 3 primo et le premier des 3 secundo. Mais aussi 3^e, 9^e et 10^e lignes, le chiffre Z signifie qu'il n'y a que les deux primo ripieno qui doivent jouer, excepté un passage que j'ai marqué d'une étoile dans la partition.

Lorsque dans une ligne on trouve 4 notes d'accompagnement, ce qui arrive souvent dans les 8^e, 9^e et 10^e lignes d'en bas, les Z, notes supérieures seront exécutées par les premiers instruments ripieno et les inférieures par les seconds instruments ripieno.

S'il se trouve 6 notes d'accompagnement dans une ligne, par exemple dans celle des cors et des trompettes, les 3 premiers instruments joueront les 3 notes supérieures et les 3 seconds instruments les 3 notes inférieures.

Si l'on veut faire recopier cette œuvre, il vaut mieux le faire sur les parties détachées que sur la partition pour plus grande facilité du copiste.

Programme du concert donné le 10 mars 1969, Salle Pleyel, à l'occasion du 100^e anniversaire de la mort de Berlioz par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris (direction : Désiré Dondéne), Soliste : Albert Lancelotti

l'Opéra et la Chorale La Lutécienne (direction : Jean Mailhol).

Première partie :

Musique funèbre pour célébrer la mémoire des grands hommes qui se sont illustrés au service de la Nation française (v. 1799-1802).

Première audition intégrale? Antonin Reicha (1770-1836).

Hymne (Ceux qui, pieusement...), Texte de Victor Hugo, Transcription pour harmonie de Félix Leroux, Louis-Ferdinand Herold (1791-1833).

Prière (extraite de la cantate La Révolution).

Grecque, Texte d'Humbert Ferrand, Transcription inédite par l'auteur pour chœur et harmonie, Hector Berlioz (1803-1869). Première audition.

Deuxième partie :

Grande Symphonie Funèbre et Triomphale (1840), Hector Berlioz, Marche Funèbre, Oraison et Apothéose.

Remarques :

L'Hymne d'Hugo mis en musique*

pour la première fois par Herold à l'occasion du premier anniversaire des Journées de Juillet célébré au Panthéon devait être repris en 1880 dans la transcription pour harmonie de Félix Leroux (père de Xavier Leroux) à l'occasion du retour à la fête nationale du 14 juillet. La Prière de La Révolution Grecque qui, dans cette version, n'avait pu être donnée « faute d'un nombre suffisant de bougies » (Berlioz scripsit!) aura été redonnée sous cette forme en 1989 au Festival Berlioz avec la même formation (direction : Claude Pichareau).

Claude Arrieu (1903-1990)

Le 21 mars 1936, Eugène Bigot montait au pupitre des Concerts Lamoureux pour diriger un Festival d'œuvres de Glazounov; c'était aussi, malheureusement, pour annoncer la mort du compositeur qui résidait à Paris depuis huit ans et devait assister à cet hommage. Il en aura été de même pour Claude Arrieu qui, victime d'un accident auquel elle devait succomber, n'aura pu être présente à l'hommage que le Triptyque avait tenu à lui rendre en sa soirée du 15 mars 1990, salle Rossini (mairie du IX^e arrondissement). Du moins Claude Arrieu aura-t-elle pu se faire conduire, mais non sans peine, jusqu'aux répétitions! Après Henri Sauguet une autre figure de la musique française de notre siècle disparaît à son tour.

(La Rédaction.)

Née à Paris le 30 novembre 1903, Claude Arrieu obtint son prix de composition en 1932 au Conservatoire où elle avait eu pour condisciples dans la classe de Paul Dukas : Jehan Alain, Tony Aubin, Elsa Barraine, Maurice Duruflé, Georges Favre, Georges Hugon, Olivier Messiaen... Auparavant, Georges Caussade lui avait enseigné le contrepoint et la fugue, Noël Gallon l'harmonie, Marguerite Long le piano. En 1935, Claude Arrieu entra à la Radiodiffusion française où, du service des programmes, elle devait passer à la mise en ondes en 1938 et assumer, de 1945 à 1947, les fonctions de chef adjoint au service des illustrations musicales (1).

Sa plus ancienne création — qui remonte à 1921 — est la suite symphonique *Mascarades*, dirigée le 25 avril par Walter Straram dont le même orchestre allait accompagner, en 1932, Lucette Descaves pour la première exécution du *Concerto de piano* (demeuré inédit). Si la musique symphonique et concertante occupe une place de choix au

catalogue de Claude Arrieu, elle ne saurait toutefois, pas plus que la musique de chambre ou les partitions scéniques, l'emporter en nombre ou en intérêt. Comme la plupart des compositeurs de sa génération, Claude Arrieu a particulièrement enrichi le répertoire des instruments à vent. Dans le domaine concertant avec un *Concerto pour flûte* (1946) créé par Jean-Pierre Rampal, un *Concerto pour quintette à vent et cordes* (1962), révélé par le Quintette à vent de l'Orchestre National, un *Concerto pour trompette et cordes* (1965) et une pièce pour hautbois, trompette et cordes *In memoriam* (1969). Sa plus ancienne partition de chambre — après la pièce brève pour violon et piano *Le petit canard* (1928) — est le triptyque *Variations, Interlude et Final* (1932) qui unit une flûte à une clarinette, un alto et un piano (1932). Mais la personnalité de Claude Arrieu s'affirmera de façon décisive avec le *Trio d'anches* pour hautbois, clarinette et basson (1936), créé en 1938 à la Société Nationale par le Trio Oubradous-Lefèvre-Morel. Il sera suivi d'une délicate *Sonatine pour flûte et piano* (1943), créée en 1944 par Jean-Pierre Rampal, d'un *Quintette à vent* (1955), de *Cinq mouvements* pour quatuor de clarinettes (1964) (2) et d'un *Dixtuor à vent* (1967) auxquels s'ajoutent quantité de pièces brèves et de morceaux de concours.

Par le choix de ses supports littéraires (Aragon, Chalupe, Cocteau, Eluard, Fombeure, Max Jacob, Francis Jammes, Lorca, Jean Tardieu, Louise de Vilmorin), l'œuvre vocale et chorale de Claude Arrieu — qui n'a pas dédaigné les poètes anciens — aura témoigné d'une haute culture. Elle est dominée par la cantate des *Sept poèmes d'amour en guerre* (Poèmes d'Eluard) pour soprano et baryton avec orchestre de chambre ou piano (1944) (3). Claude Rostand la situait parmi les rares œu-

vres nées de la Résistance et qui soient authentiquement et spontanément inspirées (4).

Quant à définir l'art de Claude Arrieu, elle-même l'a fait mieux que quiconque en répondant à une enquête sur les antennes de Bernard Gavoty et de Daniel-Lesur. Aux questions posées sur la musique contemporaine, Claude Arrieu avait donc répondu : « On affirme que certains compositeurs préfèrent l'incompréhension à la complaisance. Y en a-t-il vraiment qui choisissent la solitude? (...) Quant à moi, j'essaie de mettre un lien entre la vie et la création. J'aime que ce que je fais soit l'expression de moi-même, croyant que " ce qu'on pense bien se fait le mieux comprendre ". Sans chercher à plaire, positivement, j'ai toujours pensé que l'artiste n'est pas seul devant son œuvre, si vraiment il la destine à affronter le jugement du public. C'est la vie qui m'a appris à considérer un peu plus l'inconnu qui, non prévenu, prendra un jour connaissance de ce qu'on a voulu exprimer. Dès ce moment, j'ai pensé que la communication directe n'était pas un déshonneur. La musique claire peut aussi contenir du mystère. Mais j'ai été assez longue à m'en apercevoir » (5).

Frédéric Robert

(3) Deux extraits (dont un demeuré inédit) avaient été enregistrés par Jocelyne Chamonin (soprano) et Georges Abdoun (baryton) avec au piano Françoise Petit dans l'album texte et musique sur *La Deuxième Guerre Mondiale* (commentaire du Docteur Jean-Claude Laburthe), *Guilde Internationale du Disque* (5 disques 30 cm/33 t) 1965, Grand Prix de l'Académie du Disque français, M 2398.

(4) Voir Claude Rostand : *La musique française*, coll. « Que sais-je? », Presses Universitaires de France, 1952, p. 80. A noter que l'un de ces poèmes (« Nous ne vous chantons pas, trompettes ») a été mis également en musique par Georges Auric dans ses *Quatre Chants de la France malheureuse* (1943. Part. chant et piano, Éditions Salabert) dont le premier et dernier ont été composés sur des poèmes d'Aragon (Richard II Quarante et La Rose et le Réséda) pareillement retenus par Claude Arrieu.

(5) Bernard Gavoty et Daniel-Lesur : *Pour ou contre la musique moderne?*, Flammarion, 1957, p. 43.

(1) Pour plus de détails voir le catalogue de l'œuvre de Claude Arrieu publié par les Éditions Amphion (arrêté à 1970, avec une importante bibliographie).

(2) Enregistrés par le Quatuor de Clarinettes de Paris avec des œuvres de Paul Arma et Jef Maes, disques Caliope 30 cm/33 t CAL 1849 A (Notice de Frédéric Robert).

Gérard BILLAUDOT Éditeur

14, Rue de l'Échiquier - 75010 PARIS

Tél. (1) 47.70.14.46.

JAZZ : IMPROVISER, OUI, MAIS COMMENT ?

de Tatiana ALFEROFF-LEHONGRE

NOUVEAU

Méthode destinée aux débutants ayant un certain niveau instrumental et rythmique.

Elle regroupe tous les éléments de théorie indispensable à l'improvisation.

La première partie regroupe les bases théoriques permettant précisément de comprendre la formation des différents accords et est suivie d'exercices d'application pratique très simples.

La seconde partie élargit considérablement les connaissances théoriques, afin de permettre une improvisation beaucoup plus riche, diversifiée et créative.
(en 2 volumes).

COUP DE CHŒUR POUR LE SOLFÈGE

de John-Richard LOWRY

Recueil de pièces chorales pouvant être exécutées à une voix, deux voix, doublées d'instruments, voire instruments seuls.

Ce recueil peut également être utilisé par des enfants ou des adultes dans un contexte choral ou solfégique, par des lecteurs déjà à l'aise ou, au contraire, dans le but de le devenir.

Dans une classe de formation musicale (IM1, IM2, IM3), chaque pièce peut être prétexte à un travail d'audition, d'analyse, d'écriture, activités toutes complémentaires, jusqu'à la classe d'accompagnement elle-même qui peut y trouver matière à réduction et transpositions.

(Parution du premier volume : 1^{er} cycle).

NOUVEAU

LES EDITIONS
VAN DE VELDE

présentent en exclusivité les éditions

Faber ff Music

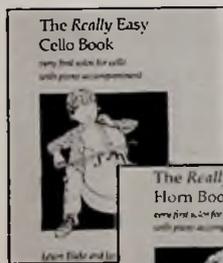


Collection *Really Easy*

Une mine de petites pièces avec accompagnement de piano, à la fois faciles et musicalement très intéressantes : traditionnelles, classiques, contemporaines.

● The Really Easy pour :

trombone
flûte



flûte à bec
trompette



cor
cor ténor

violon
violoncelle
violon alto

hautbois
clarinette

saxophone
basson

DIFFUSION EXCLUSIVE :
EDITIONS VAN DE VELDE

TOURS : B.P. 22 - 37230 FONDETTES

Tél. 47 42 06 23 - Télex : 750 882 F

Fax : 47 42 19 62

PARIS : 12, rue Jacob 75006

Tél : (1) 43 25 93 43 - Fax : (1) 43 25 54 23

ff
FABER
MUSIC



CATALOGUES ET TARIFS SUR SIMPLE DEMANDE

NOBLET

DEUX SIÈCLES
D'EXPÉRIENCE
DANS
LA FABRICATION
DES
INSTRUMENTS
A VENT
A CLÈS

Maison fondée
en 1750.



CLARINETTES

FLÛTES

HAUTBOIS

pour élèves des écoles de musique et des conservatoires

27750 LA COUTURE-BOUSSEY

*En vente chez les principaux
marchands de musique*

Concours d'excellence 1990

Quarante-huit candidats, issus de onze fédérations régionales se sont retrouvés, ce dimanche 11 mars, au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, pour prendre part aux épreuves du concours d'excellence de la C.M.F.

La matinée fut consacrée aux épreuves instrumentales (déchiffrement et interprétation du morceau imposé) et de formation musicale (dictées — mélodique et rythmique — analyse, lectures — chantée, rythmique, de notes).

La remise des prix fut précédée, en salle Berlioz, d'un concert réunissant quelques-uns des lauréats les plus brillants : Céline Chevalier (piano), Viviane Héritier (flûte), Fabrice Binoit (saxophone), Yves Bouillier (violoncelle), Guillaume Lucas (flûte).

Dans son allocution, précédant la lecture du palmarès, le président André Petit tint à remercier et à féliciter tous ces jeunes musiciens pour leur présence et pour leur travail musical. Tout

en soulignant le très haut niveau des instrumentistes, il nota quelques carences en formation musicale et rappela que la maîtrise de cette discipline est indispensable au vrai musicien.

Cette petite cérémonie s'est achevée avec la remise des diplômes aux candidats. Par ailleurs, les lauréats du Prix d'Excellence se virent remettre un chèque offert par la CMF.

Céline Chevalier reçoit son diplôme d'Excellence.



Viviane Héritier.



Guillaume Lucas.



Yves Bouillier.

Fabrice Binoit.

Désiré Dondeyne, André Petit, Maurice Failliot.

Palmarès du concours d'excellence 1990

Nom du candidat	Prix obtenu	Société musicale, département et région
Yves Bouillier	Prix d'excellence, Violoncelle	Société de Musique de Mont-Saint-Éloi, Nord-Pas-de-Calais
Céline Chevalier	Prix d'excellence, Piano	École de Musique de Lisieux, Basse-Normandie

FORMATION MUSICALE SEULE

Denis Basset	Deuxième prix	École de Musique de Corbie, Picardie
Céline Bouillot	Deuxième prix	Ensemble instrumental de Buxy, Bourgogne
Jean-Jacques Caplier	Troisième Prix	Union Musicale d'Airaines, Picardie
Marianne Dufois	Troisième Prix	Association musicale et vocale « La Chapelle-St-Ursin », Centre
Laurence Grevin	Troisième Prix	École de Musique de Corbie, Picardie
Catherine Lambert	Deuxième Prix	Villers-Bretonneux, Picardie
Christelle Morel	Troisième Prix	Harmonie d'Ablain-Saint-Nazaire, Nord-Pas-de-Calais
Ingrid Panier	Premier Prix	École de Musique de Corbie, Picardie
Gilles Pasbecq	Deuxième Prix	La Musicale de Pont-de-Briques, Nord-Pas-de-Calais
Corinne Pedrinis	Troisième Prix	L'Amitié de Meyzieu, Rhône-Alpes
Évelyne Prudent	Troisième Prix	Harmonie du Personnel de Peugeot, Franche-Comté
Virginie Prudent	Troisième Prix	Harmonie du Personnel de Peugeot, Franche-Comté

PIANO

Lo Lan Defranchi	Troisième Prix de Piano	École de Musique de Talence, Aquitaine
------------------	-------------------------	--

FLÛTE

Sandrine Bitonti	Deuxième Prix de Flûte	Harmonie des Mines de Potasse d'Alsace, Alsace
Pierre Girard	Troisième Prix de Flûte	Harmonie municipale de Baume-les-Dames, Franche-Comté
Viviane Héritier	Premier Prix de Flûte	Ensemble Orchestral de Chassieu, Rhône-Alpes
Isabelle Rataud	Deuxième Prix de Flûte	Union Musicale de Vayres, Aquitaine

CLARINETTE

Catherine Rataud	Troisième Prix de Clarinette et troisième Prix de Formation musicale	Union Musicale de Vayres, Aquitaine
Cécile Wymann	Deuxième Prix de Clarinette	Société Musicale de Bennwihr, Alsace

SAXOPHONE

Fabrice Binoit	Premier Prix de Saxophone et Deuxième Prix de Formation musicale	Fanfare de Solre-le-Château, Nord-Pas-de-Calais
Frédéric Couderc	Deuxième Prix de Saxophone	École de Musique de La Teste, Aquitaine
Anne Kuhlmann	Deuxième Prix de Saxophone	Union Musicale de Hunawir, Alsace
Jean-Philippe LAJUS	Troisième Prix de Saxophone	École de Musique de Talence, Aquitaine
Frédéric Simonin	Premier Prix de Saxophone	Harmonie du Personnel de Peugeot, Franche-Comté

COR

Patrick Peignier	Deuxième Prix de Cor et Deuxième Prix de Formation musicale	Harmonie Nancéienne, Lorraine
------------------	---	-------------------------------

HAUTBOIS

Xavier Bonnemaison	Deuxième Prix de Hautbois et Troisième Prix de Formation musicale	École de Musique de Talence, Aquitaine
Guillaume Lucas	Premier Prix de Hautbois et Troisième Prix de Formation musicale	École de Musique de Lisieux, Basse-Normandie

CORNET

Mickaël Auger	Deuxième Prix de Cornet et Deuxième Prix de Formation musicale	Fanfare Municipale de Solre-le-Château, Nord-Pas-de-Calais
Denis Delabre	Troisième Prix de Cornet et deuxième Prix de Formation musicale	Harmonie d'Ablain-Saint-Nazaire, Nord-Pas-de-Calais
Philippe Desors	Deuxième Prix de Cornet et Deuxième Prix de Formation musicale	Harmonie des Mineurs de Lallaing, Nord-Pas-de-Calais
Joël Leste-Lasserre	Deuxième Prix de Cornet et Deuxième Prix de Formation musicale (Premier prix de Trompette 1989)	École de Musique de La Teste, Aquitaine
Christophe Maillou	Troisième Prix de Cornet	Avenir Musical Arcachonnais, Aquitaine

TROMPETTE

Stéphane Lainé Premier Prix de Trompette et Deuxième Prix La Fraternelle de Caen, Basse-Normandie
de Formation musicale

TROMBONE

Frédéric Bouillot Troisième Prix de Trombone et Deuxième Prix Ensemble Instrumental de Buxy, Bourgogne
de Formation musicale
Thierry Durand Deuxième Prix de Trombone et Troisième Prix Avenir Musical Arcachonnais, Aquitaine
Laurent Nicole Deuxième Prix de Trombone Harmonie Municipale de Saint-Laurent-du-Pont, Rhône-Alpes
Philippe Spannagel Premier Prix de Trombone et deuxième Prix Écho du Wineck-Katzenthal, Alsace
de Formation musicale

TUBA

Xavier Scheid Deuxième Prix de Tuba Harmonie Municipale de Baume-les-Dames, Franche-Comté

SAXHORN BASSE

Michel-Luc Herrman Premier Prix de Saxhorn Musique Saint-Romain-Reiningue, Alsace

CLAIRON

David Sauvageau Deuxième Prix de Clairon Art, Musique et Loisirs de Saint-Jean de Braye,
Troisième Prix de Formation musicale Centre

La CMF remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce concours : membres des jurys, accompagnateurs, correcteurs : Mmes et MM. Roger Baquie, Michel Becquet, André Bellis, André Beun, Elisabeth Boitard, Suzanne Boulnois, René Castelain, Christiane Coudert, Robert Dhumeau, Désiré Dondeyne, Marc Dondeyne, Roger Dournel, Maurice Faillenot, Georges Galinier, Jacques Gillet, André Guilbert, Christian Guilloneau, Jack Hurier, Jacques Lancelot, Serge Lancen, Marc Latarjet, Catherine Lecomte, Camille Merlin, Josette Muckensturm, Louis Muckensturm, Joseph Muller, Guy Meissonier, Jacques Nasselet, Christophe Prince, Yves Pruede, Jacques Toulon, André Tremine, Christiane Verzieux.

UNE TOURNEE A L'ETRANGER C'EST POSSIBLE !

Dans le cadre du D.A.S.S.M., le samedi 9 juin, sera présentée et analysée une œuvre de Désiré Dondeyne : « Ballade pour une fête populaire ». Les personnes intéressées pourront contacter la C.M.F. au 103, boulevard Magenta, 75010 Paris. Tél. : 48 78 39 42.

La bibliothèque de la Confédération musicale de France est ouverte à tous. Tous ses documents, partitions, ouvrages pédagogiques ainsi que de nombreux enregistrements peuvent être consultés sur place au Centre culturel Albert-Ehrmann, 103, boulevard Magenta, 75010 Paris, les jours ouvrables de 9 heures à 17 h 30. Tél. : 48 78 39 42.



CONCERTWORLD, c'est une équipe de professionnels à votre service pour organiser voyages et concerts en Europe et dans le monde, tout au long de l'année.

Depuis 8 ans, plus de 700 orchestres, chorales et groupes de danse amateurs ont voyagé avec nous dans plus de 20 pays.

CONCERTWORLD, c'est aussi, en 1991,

* Le 19e Festival International Junior de Musique de Harrogate
27 Mars - 3 Avril

* Le 13e Festival International de Musique de Shrewsbury
26 Juin - 3 Juillet

Pour tout renseignement, contactez:
CONCERTWORLD (U.K) LTD
6, Belmont Hill, London SE13 5BD
Great-Britain

Tel: 01-852 2035 Fax: 01-318 3669

Notes sur un Compositeur...

Martial Robert,
né le 2 mai 1964

Après avoir décortiqué jusqu'au cœur le répertoire « classique » et ses chef-d'œuvres, au cours d'études traditionnelles et intenses de musique, commencées à l'âge de six ans « en une province retirée dans un cocon culturel passiste, aveugle et quelque peu adulé », c'est donc par la lignée tout à fait logique d'un refus d'immobilisme face aux autres langages d'un nouveau monde sonore existant que Martial Robert s'est voué à la musique contemporaine.

Il achève tout d'abord des études scientifiques générales puis plus spécifiquement d'acoustique qui le conduisent à réfléchir sur le déséquilibre, par la technique, de l'homme devenu son propre esclave. Il décide alors de s'adonner totalement à la musique et prend position pour que la musique reprenne une dominante poétique, anoblisse par cette voie, et non un scientisme, l'outil technologique, le réhabilitant ainsi de ses fonctions triviales.

De cette profonde méditation naîtra *Asthénie ou la recherche d'un Soi*, pour bande magnétique : véritable interrogation du compositeur face à son avenir, qui ne cache pas le pessimisme réaliste, caractéristique alors de son auteur, puis *Office de Nuit*, de même genre, conçue dans l'esprit de la Messe : vision d'une cérémonie religieuse interdite où la musique fait corps avec l'architecture du lieu. Viennent ensuite, *Les Illusions Spectrales* pour quintette de cuivres et bande magnétique, une sorte d'aveu d'un amoureux du son, alliant à une formation traditionnelle l'espace artificiel et les possibilités en ce sens infinies des techniques de studio. Par la disposition des instrumentistes et le jeu de spatialisation de la bande rayonnante, enveloppante — parfois même envoûtante — puis éclatante, le compositeur fait naître de nouvelles dimensions, mettant en évidence les illusions créées par le spectre sonore.

Il est important ici de sauter une ligne car avec *L'Atempo du Désir* pour piano et bande magnétique, le compositeur donne dès à présent un style et une direction à toute son œuvre. On perçoit dans cette pièce une réminiscence de la musique viennoise de Strauss à Berg, au détour d'un tempo de valse actualisé, mais ce qui est important c'est ce profil et ce lissage de la ligne mélodique où l'idée devient Femme à travers un langage codé.

Le *Trio pour Icha*, avec flûte, cor, harpe, violoncelle et piano, explore au travers d'une écriture dense et lyrique, les alliances de timbres, en continuant de semer sur le chemin esquissé puisqu'il faut savoir que « Icha » est « la femme » en hébreu. Citons de même *Nuées Vespérales*, pour soprano léger et orchestre, qui développe une ambiance onirique, impalpable mais affirmée servant d'écrin à la voix, expression d'un idéal féminin vibrant aux sentiments les plus extrêmes comme les plus nuancés.

Réviolégie (1989)

de Martial Robert

Pour acteur, grand orchestre d'harmonie, chœurs et bande magnétique.

Composée en seize mouvements pour quarante-cinq minutes de musique et environ cent cinquante-huit exécutants — selon le désir du compositeur —, Réviolégie s'annonce dès sa présentation comme une célébration.

L'art de Martial Robert, c'est l'affirmation d'une liberté et d'une indépendance clamées par un être pour qui la Vie — avec un grand « V » — est engagement et spontanéité, ce qui explique le choix de ne pas se limiter à un seul système de pensée, à un seul langage musical, mais au contraire de se servir de tous les acquis compositionnels au service des profondeurs incontrôlables de la personnalité. Authenticité d'une musique-réflexeur de vie, dans ses angoisses légitimes ou ses extases, et en cela elle se ressource davantage à l'œuvre berliozienne, que de dire par un truisme facile, que notre compositeur utilise, comme tous les électro-acousticiens, le timbre comme élément de construction.

C'est davantage rappelons-le un climat poétique intensément coloré, évocation d'un Désir latent dans lequel l'idée fixe est assurément Femme, et donc Muse... Voyage dans un monde sensible et non pas récit fidèle d'un vécu hypothétique ou réel.

Réviolégie pour acteur, grand orchestre d'harmonie, chœurs et bande magnétique, n'a pas que de berliozienne la dédicace. L'ampleur, de l'orchestration à la puissance thématique sans oublier la force d'un texte manié d'une façon quasi « hugolienne » et non pas récité. Ici la parole « mémoire » se fait Cri et geste pour l'invitation à la fraternité ferme et définitive entre tous les peuples.

Parallèlement, préoccupé d'éclaircir les troubles de son inspiration, il rédige en un premier temps un ouvrage important sur Ivo Malec, le compositeur, son esthétique mais aussi l'homme. Remontant à la source, il prépare actuellement une analyse complète sur Pierre Schaeffer pour nous le révéler véritablement enfin. Notons également qu'il a écrit, entre autres, une critique des traités d'orchestration parus après 1945, incitation à écrire l'Ouvrage technique dont le monde musical contemporain a vraiment besoin.

I.V.T.

Au catalogue :

pour bande seule :

Asthénie ou la recherche d'un Soi (1985); *Office de Nuit* (1985); *Le Mets Céleste* (1986).

pour ensemble instrumental ou solistes avec ou sans bande :

Les Illusions Spectrales (1985), Mixte : quintette de cuivre et bande; *L'Atempo du Désir* (1986), Mixte : piano et bande; *Trio pour Icha* (1987), flûte, cor, harpe, violoncelle et piano; *Hommage à Pierre...* (1987), orgue.

pour orchestre et soliste avec ou sans bande :

Nuées Vespérales (1988), avec soprano léger; *Réviolégie* (1989). Mixte : acteur, orchestre d'harmonie, chœurs et bande, ainsi que de nombreux articles, poèmes et écrits.

Martial ROBERT

La dédicace à Hector Berlioz n'incite-t-elle pas à ce rapprochement? Également le thème puissant et magistral annoncé au centre de l'œuvre, qui sera repris avec les chœurs au Final. L'œuvre doit s'écouter dans cette réminiscence... d'autant plus que chez le compositeur, elle se nourrit à la source essentielle de la Vie.

Même si l'évocation de la Révolution française est unique dans les textes — Commande d'État obligeait! —, l'œuvre ne doit pas être considérée

comme un hommage étroit mais comme Catalyseur. En effet, de cette Révolution donc, à l'ouverture des frontières de la C.E.E. en passant par l'abattement de certains murs dans l'espoir d'une Europe plus unie d'Ouest, à cette frontière de l'Est qui ne cesse aujourd'hui de reculer, Réviolégie est un pont. Le texte du chœur final est justement des plus significatifs : « Que tous les peuples éveillé à la tocsin de la liberté... Que la limite qui sépare les divers États disparaisse... ».

Choisis d'ailleurs dans les œuvres d'Horace, Plutarque jusqu'à Victor Hugo puis les analyses de l'historien Michelet, les textes puisent aussi dans des écrits revendiquant les valeurs fondamentales, l'égalité des genres et la libération féminine. Considérée comme un élément en soi, en plus des cinq fondamentaux, cette féminité trouve ici une conception plus plastique que romantique et loin de l'influencer, l'œuvre s'en empare comme une de ses tendances...

Quant à l'autre préoccupation esthétique du compositeur, à savoir le jeu avec des cellules sonores syllabiques ou/et musicales jusqu'au double voire triple sens — lu, dit, écrit — côté poème et le discours multiple côté musique; elle a été mise de côté dans cette œuvre mais Réviolégie nous offre des traces sur de nouveaux aspects mélodiques dont nous citerons pour exemple des plus originaux « mélodie d'orchestration », « mélodie de spectre », « mélodie de tessitures » et « mélodie de vitesses ».

I.V.T.

Le quatuor de cuivres Aria de par sa formation particulière offre un nouvel aspect des ensembles de cuivres en abordant un répertoire particulier. En fin 1989, ce quatuor enregistrait une suite de valse, polka, scottisch, mazurka et quadrille qui étaient au répertoire des bals de la fin du XIX^e siècle. Le quatuor ARIA est accompagné pour cet enregistrement des musiciens de l'orchestre de l'Opéra de Lyon, de l'orchestre national de Lyon, de l'orchestre des Pays de Savoie et des professeurs des conservatoires de la région Rhône-Alpes. Un disque intéressant du point de vue de la musique, la danse et la période étudiée.

Le X^e Festival d'Auvers-sur-Oise attend tous les dimanches de 16 h 30 à 17 h 30, sur le chemin des impressionnistes les festivaliers, promeneurs, et amoureux de la peinture aux Heures Musicales interprétées par de jeunes musiciens professionnels issus des concours internationaux.

Chaque année, en collaboration avec la ville d'Orthez, l'Harmonie propose une série de concerts de haut niveau à noter les deux rendez-vous suivants :

— 5 mai : concert de la batterie-fanfane régionale d'Aquitaine.

— 15 mai : soirée piano avec les meilleurs éléments de la classe de piano.

Du 30 août au 7 septembre 1990, 40^e Concours International de Jeunes Chefs d'Orchestre à Besançon.

Du 5 au 7 septembre 1990, 3^e Concours International de Composition Musical de Besançon et Franche-Comté.

Information et inscription : 81 80 73 26.

La ville de Nice nous annonce qu'elle vient de procéder à une réorganisation de son orchestre philharmonique, avec à la direction musicale de l'orchestre philharmonique de Nice le professeur Klaus Weise. M. Michael Schoenwandt assurera les fonctions de premier chef invité de l'orchestre, ainsi que M. Christof Perick.

Parallèlement à la désignation du nouveau directeur de l'Orchestre philharmonique, l'administration municipale a mis fin aux situations de cumul entre l'orchestre et le conservatoire national de région. Au total l'orchestre philharmonique compte 118 musiciens titulaires.

Musagories 90 a pour thème cette année « l'Enfant, la Création, l'Écriture Musicale ». Lieu de rencontre autour de la musique et des enfants, lieu d'échanges avec des professionnels de la musique. Rendez-vous du 23 avril au 8 mai à Aix-en-Provence et Manosque.

La ville de Nice organise en juillet et en août de nombreux stages dans son centre international de formation musicale : stages autour de la technique vocale et interprétation, cours d'interprétation — divers instruments — et formation musicale sans oublier des stages de danses.

Du 18 au 24 juin 1990, se dérouleront à Sète les « Journées Internationales Georges Brassens ». Cet événement permet de couronner les meilleurs talents d'expression française dans les domaines de la chanson, du cinéma, du théâtre et de la littérature. Pour 1990, les organisateurs de ces journées ont décidé de créer un nouveau prix qui permettra de révéler le meilleur jeune auteur, compositeur interprète (seul ou en groupe) d'expression française n'appartenant pas au circuit professionnel : le « Prix MAAF-Journées Brassens ». Après la première sélection qui aura lieu dans chaque département, seront retenus 44 finalistes. Le lauréat 90 du prix sera récompensé par l'édition de son premier 45 tours.

Le Concours international de Piano « Yvonne Lefebure » se déroulera du 18 au 22 septembre 1990 à

Saint-Germain-en-Laye, selon les vœux testamentaires d'Yvonne Lefebure, il est ouvert aux pianistes de toutes nationalités nés après le 17 septembre 1955.

A l'occasion du 25^e anniversaire de Frères des Hommes, Jean-Claude Penneret donnera un récital de piano, le 22 mai au théâtre des Champs Élysées à Paris.

« ... avec beaucoup d'humilité, mais conscient qu'il est valide de célébrer par la musique 25 ans de travail de Frères des Hommes, je me permets de vous inviter le 22 mai à nous rejoindre tous par le truchement de Hadyn, Schubert et Brahms dans l'écoute fraternelle du témoignage sonore de leur profonde humanité.

(Extrait du dossier de presse, J.-C. Penneret - mars 1990.)



Les rencontres Musicales de Castres se feront du 25 juillet au 7 août 1990.

Guy Dangain donnera des cours de clarinette tous les jours, en abordant tous les genres de musique selon les niveaux. Il est à signaler que pendant ces rencontres musicales de Sorèze, il y aura 7 concerts : les 26 et 28 juillet 1990 et les 1^{er}, 3, 6 et 7 août 1990.

Guy Dangain jouera le quintette de Weber avec le quatuor de l'orchestre de Paris, le 3 août dans la cour de l'Hôtel de Ville. Informations sur le stage : Élisabeth Bonnefous, B.P. 212, Castres Cedex. Tél. : 63 59 18 29 (9 h-18 h) et Tél. : 63 59 96 18 (18 h 30-24 h).

L'Harmonie du personnel de la R.A.T.P.

Division d'Honneur.
Lyre d'or du concours de Vichy
et l'orchestre philharmonique

RECRUTENT

Tous les instruments à vent, bois et tous musiciens jouant des instruments à cordes

et en particulier :

- 1 clarinettiste solo, divers clarinettes, petits cuivres,
- 3 percussionnistes, claviers.

Emplois proposés à l'embauche : conducteurs d'autobus, conducteurs de métro, emploi stable.

Pour tous renseignements, s'adresser à : M. Lemerrier Joël.

Président de l'Harmonie du personnel R.A.T.P.
44, rue des Maraîches
75020 PARIS. Tél. : 40 02 49 36

François Rauber

né en 1933

Conservatoire National Supérieur de Paris : Piano, Harmonie, Contrepoint, Fugue, Composition.

Composition classique :

Une vingtaine de suites pour orchestre, concertos pour piano, pour hautbois, pour harpe celtique. Nombreuses pièces pour formations de chambre Dancepower : ballet pour le Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris.

1989 : Concerto pour trompette, etc.

Composition Film :

Les Risques du Métier, Pierrot la Tendresse, La Bande à Bonnot, Antoine et Sébastien, Play-Time, Mon Oncle Benjamin, L'Emmerdeur, Frantz, Le Far West, Le Temple du Soleil, Le Lac aux Requins, etc.

Composition Musique de scène :

Marilyn et Staline vont en avion, La Salle des Profs, Le Songe d'une Nuit d'Été, Monte Cristo, Fric-Frac, Vendredi ou les Limbes du Pacifique, etc.

Composition Dramatiques T.V. :

Zadig, Double Détente, La Conquête du Ciel, Grand-Père Viking, Thérèse Humbert, Le Vagabond, etc.

Orchestration et arrangements :

— pour : Maurice André, Jean-Pierre Rampal, Pierre Amoyal, Guy Touvron...

— Variétés : Chanteurs « à textes » : Mouloudji, Juliette Greco, Jeanne Moreau, Anne Sylvestre, Jacques Brel...

Direction d'orchestre :

De l'Olympia au Canergie-Hall, du Bolchoï à la Comédie Française, du « Grand Échiquier » à « Champs-Élysées » (récemment Augustin Dumay, Barbara Hendricks, Pavarotti).

Titulaire de plusieurs Prix du Disque, ses ouvrages lui ont permis de se voir par deux fois attribuer un Prix international de composition et d'obtenir le Grand Prix de musique symphonique légère en 1979. Pianiste, compositeur (C.N.S.M.) et chef d'orchestre. Reste à la fois au service du classique, du théâtre, du film, de la variété soit par l'écriture de musique originale, soit par le travail d'orchestration et la direction.

14 juillet

pour Grand orchestre d'harmonie et quintette de cuivres
(Éditions Robert Martin)

Dans cette pièce, au caractère de musique symphonique légère, le quintette est utilisé comme soliste (on lui réserve donc les difficultés techniques) et l'harmonie — à l'écriture plus simple — joue le rôle agréable et sensible de l'accompagnateur.

Étant un résumé des principales étapes d'une journée de 14 juillet, l'énumération des différents mouvements explique le déroulement des événements : c'est un petit film à la musique descriptive dont l'interprétation doit rester humoristique.

I. Le Défilé (marche ♩ = 120)

Sur un tempo de marche traditionnelle, c'est la promenade rituelle au travers des rues de la ville.

Introduction dialoguée entre le quintette et le tutti d'orchestre. Exposition du thème par le quintette, lequel est repris par un sonore tutti. Interventions du cor solo alternées avec réponses de l'orchestre. Reprise du thème principal par l'or-

chestre qui amène le second thème (même tempo) destiné au tuba solo, ponctué d'interventions incisives par l'orchestre. Retour au thème principal par l'ensemble quintette et orchestre.

II. Les Autorités

Arrivée, à un point de rencontre officiel, des personnalités locales : du général au maire, en passant par les dames à voilette, les salutations et ronds de jambes, l'arrivée de responsables de l'ordre, d'un sous-préfet peut-être, et avec les congratulations d'usage, l'invitation, par le responsable des fêtes à se diriger vers le monument aux morts. Et chacun de se mettre en route.

Partant de l'évocation d'une sonnerie militaire, l'introduction (♩ = 144) amène à une valse assez tendre (♩. = 50) exposée par le quintette et reprise par l'orchestre.

Suit un passage plus nerveux, à l'ensemble de l'harmonie, et retour à la valse (à To). Fin assez calme.

III. La Commémoration

Qui va du dépôt d'une gerbe devant le monument (où la musique digne et funèbre soutient les mots sentis d'un orateur) jusqu'au service religieux, aux accents de musique plus classique. Fin dans la dignité.

Après également, l'évocation d'une sonnerie militaire (2 mesures), thème apaisé 4/4 (♩ = 69) confié aux clarinettes, suivies par la trompette solo accompagnée par l'orchestre pp.

Suit un intermède « classique-religieux » confié au quintette, lequel ramène au thème premier (tutti clarinettes) et fin calme.

IV. Le Banquet (Polka - 2/4 ♩ = 104)

La joie revient au restaurant où une polka nous rapporte les bavardages et les bons mots qui accompagnent le déjeuner.

Par quatre ou deux mesures sont distribués, au quintette et à l'orchestre, les fragments du thème et de ses réponses. Les familles d'instruments dialoguent. Retour au thème après facéties du quintette.

V. Le Grand Bal (Valse - ♩ = 160)

Aux rythmes de valse musette puis de java. Tout le monde danse jusqu'à la nuit.

Introduction par le tutti d'orchestre à une valse « brillante » mais valse « musette » par le quintette solo.

Suit, par l'ensemble d'harmonie, une java (un peu plus lente peut-être), ponctuée d'interventions volubiles du quintette.

Le tout ramène à la valse musette que l'orchestre accompagne et qui conclut.

VI. Au Petit Matin

Assez fatigués, semble-t-il après une lourde nuit, beaucoup trouvent le lever du jour assez pénible... mais le soleil se lève au chant du trombone... et, l'énergie retrouvée, on termine avec santé et joie.

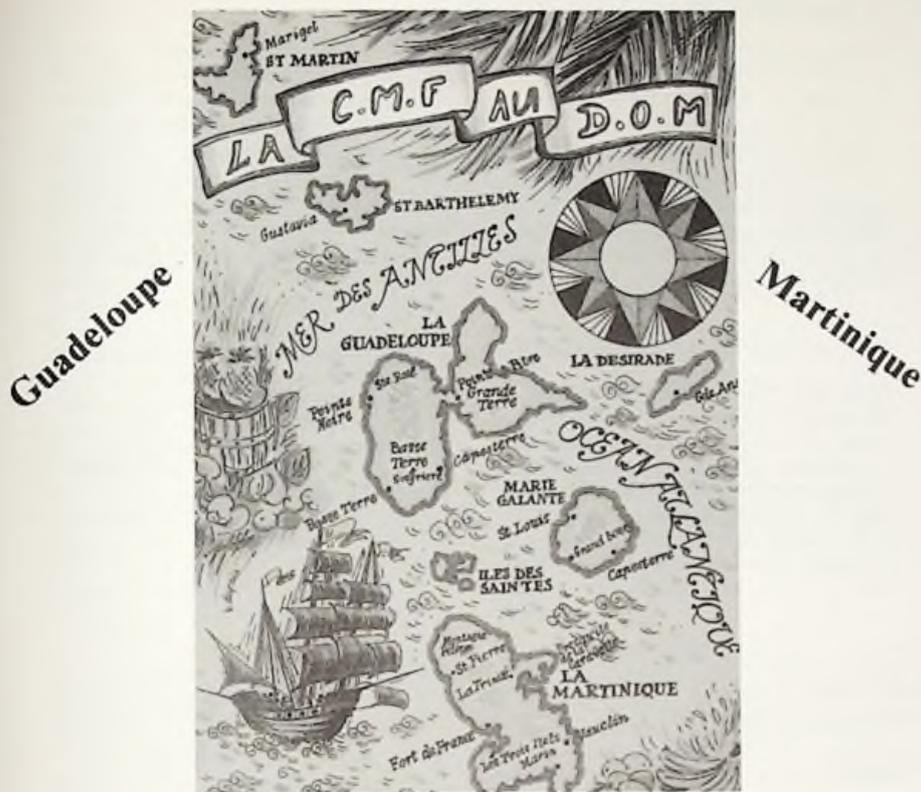
Sur des effets harmoniques longs et pp évocateurs de ronflements ponctués de hoquets (♩ = 63) et des allusions musicales un peu « jazzyfiantes » revient très vite un 3/4 qui, réunissant solistes et tout l'orchestre, va conclure (crescendo et accellerando) très brièvement.

L'ensemble de la « Suite » fait environ 20 minutes.



Cette œuvre a été enregistrée par le quintette de cuivres « Epsilon » et l'Orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine, sous la direction de Roger Boutry, et paraîtra bientôt en compact-disc.

LA VIE MUSICALE DANS NOS RÉGIONS



La Guadeloupe et son histoire

Au début de l'ère chrétienne, les Arawaks indiens originaires du Venezuela occupaient toutes les Antilles.

Peuple pacifique et très évolué, les Arawaks vivaient surtout de la pêche, c'est ainsi que l'on peut retrouver leur trace en Guadeloupe près des rivages et en particulier près de Trois Rivières sur les sites des Roches gravées.

Ce peuple trop raffiné et trop pacifique fut exterminé vers l'an 800 après Jésus-Christ, par d'autres Indiens plus violents et plus grossiers, les Caraïbes, ils pratiquaient l'antrophagisme de façon rituelle.

Nous sommes en 1990, qui est pour nous une année de travail intensif qui s'étendra jusqu'en 1992, année à laquelle la 91^e Assemblée générale de la Confédération musicale de France se tiendra en Guadeloupe.

En effet, à l'heure actuelle nous ne pouvons pas présager les aides qui nous seront apportées, mais d'ores et déjà nous comptons sur l'appui concret des Collectivités locales (Conseil régional, Conseil général, communes et sponsors) afin de réaliser ce grand moment.

L'arrivée de Christophe Colomb

Lorsqu'il débarqua le 3 novembre 1493 en Guadeloupe, l'île était habitée par les Caraïbes, peuple originaire de l'Amérique du Sud. Il dut affronter des guerriers farouches. C'est lui qui rebaptisa Karukera du nom de la Guadeloupe.

Christophe Colomb débarqua à Sainte-Marie (commune de Capesterre Belle Eau). Ce nom lui fut donné en l'honneur de la Santa Maria, une de ses trois caravelles; un monument y commémore cet événement.

Les milliers de Caraïbes qui vivaient nus sur l'île, se frottaient le corps avec

Le mot du Président

La Fédération musicale de la Guadeloupe a son siège social sis à la Tour Frébault N° 1, Résidence Beauperthuy, porte n° 207 à Pointe-à-Pitre, où se réunissent les membres du Conseil d'Administration, les différentes Commissions pour travailler d'un commun accord puisque les activités culturelles et le service administratif se trouvent centralisés dans le même local.

La Fédération est décidée à poursuivre ses activités musicales, culturelles et folkloriques. Elle est et reste à l'écoute des jeunes, même pendant la période des vacances.

du roucou délayé dans de l'huile carapate (le ricin), s'efforcèrent de se débarrasser de ces visiteurs encombrants.

Mines par la famine, la maladie et harcelés par les Caraïbes les colons espagnols abandonnèrent l'île à ses occupants.

Si l'histoire de la Guadeloupe a commencé dès le début de l'ère chrétienne, LA MUSIQUE, elle, son histoire a commencé avec celle de l'humanité, nous n'étions pas là pour témoigner, mais nous pouvons dire qu'elle était déjà là depuis l'aube des temps.

Les Antilles

Elles sont baignées de musique, pour le Guadeloupéen c'est le complément de la vie de tous les jours.

Présente dans la joie, l'espoir, la révolte, l'amour et même la peine. Issue de trois cultures (Caribéenne, Européenne, Africaine), ce mélange a accouché chez nous vers 1910, **La Biguine**, une dérivée de gros ka et quadrille; si bien que vers 1932, elle a été exportée en métropole par l'orchestre **Fairness Jazz** de M. Roger Fanfan, un des grands maîtres de la musique guadeloupéenne de l'époque : Rouvé la ronde belle créole, Ninon moin inmé vou, Adieu foulard adieu madras..., sont des œuvres qui ont été jouées par cet orchestre lors d'une Foire à Paris vers 1933, composée de musiciens de talent, tel que : Robert Mavounzy, M. Gabaly (saxo alto) pour ne citer que ceux-là.

Sur un autre plan c'est-à-dire la musique classique, nous citons ici des noms prestigieux de cette discipline : MM. Armand Siobud, auteur-compositeur, arrangeur de plusieurs œuvres écrites, chef d'orchestre de **La Minerve** d'où vient le nom de notre fédération, Pierre Alliman, François Electon, Averde Brunel, Stéphane Benoît, etc.

Et puis tout récemment en 1980, la naissance du **Zouk**, de la bande à Jacob Desvarieux, Pierre-Édouard Decimus, une danse au rythme syncopé et endiablé avec **Kassav**.

Nous lançons un appel aux responsables communaux et aux Organisations sportives : que l'orchestre et la section Twirling de la Fédération se tiennent en permanence à leur disposition pour tous concerts et défilés de fanfare et majorettes.

Mon vœu le plus cher serait que la Fédération régionale des sociétés musicales et folkloriques de la Guadeloupe soit connue de tous.

Merci et bonne lecture!

Robert DAUBERTON

Fédération régionale des sociétés musicales et folkloriques de la Guadeloupe « La Minerve »

— Formée actuellement de 24 Associations communales.

— Reconnue par la Confédération musicale de France (C.M.F.), le 6 mars 1980, sous le numéro 49.

— Déclarée à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre le 12 mai 1982, sous le numéro 1284.

— Publiée au *Journal officiel* de la République française le 25 mai 1982

— Agréée par la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports le 22 septembre 1989, sous le numéro 1-892456 L.

C'est en 1979 dans la commune de Baie-Mahault que l'idée a germé.

Le 30 janvier 1980, une Assemblée générale constitutive et un Conseil d'administration provisoire se mettait en place sous la présidence de feu Norbert Mado.

Le 6 mars 1980, elle était reconnue par la Confédération musicale de France sous le nom : Fédération Musicale de la Guadeloupe « La Minerve ».

En 1983 : avec la loi de régionalisation, la Fédération musicale de la Guadeloupe changeait de dénomination et devenait Fédération régionale des Sociétés musicales et folkloriques de la Guadeloupe.

Le Conseil d'administration

Président : M. Robert Dauberton
Premier vice-président délégué : M. Justin Dursus
Vice-présidents : MM. Robert Leonidas et Alexandre Foucan
Secrétaire général : M. Paul Bernadin
Secrétaire générale adjointe : Mlle Sonia Catalan
Trésorerie générale : Mme Yvane Jack-Roch

Trésorier général adjoint : M. Daniel Varin

Membres : Mlle Gina Pelmar, Mme Marcelle Chammougon, Mme Eutrope Reine, Mme Josélita Jean-Baptiste-Turlet, Mme Gladys Losio-Pajaniandy, M. Antoine Pierre-Marie, M. Roger Bardail, M. Aristide Gordien, M. Philippe Alphonse, M. Emmanuel Varieux.

Administrateur général : M. Philippe Gros

Responsable culturel et chargé de missions : M. Robert Vulgaire

Responsable de la section Twirling : Mme Renée Nuissier

Représentant de la Fédération au Conseil d'administration de la C.M.F. : M. Philippe Morand.

Les associations

La Fédération régionale des Sociétés musicales et folkloriques de la Guadeloupe se compose de vingt-quatre associations affiliées.

En voici la liste, avec le nom de leur président :

ABYMES

SONIS CLUB DES ABYMES
Président : M. Emmanuel VARIEUX

CARAIBE JAZZ ENSEMBLE (Son Épi Coulé)
Président : M. Germain CECE

ÉCOLE DE DANSE (Comité de Quartier - Boissard)
Président : M. Christian VINCENT

ANSE-BERTRAND

JEUNESSE DU NORD
Président : M. Alexandre FOUCAN

L'HIBISCUS
Présidente : Mme Eutrope REINE

ÉCOLE DE MUSIQUE
Président : M. José MOUSTACHE

BAIE-MAHAULT

L'ÉTOILE D'OR
Présidente : Mme Marcelle CHAMMOUGON

FANFARE MUNICIPALE
Président : M. Michel BERNUS

BAILLIF

AWMONY
Président : M. Daniel VARIN

BASSE-TERRE

LA LYRE GUADELOUPÉENNE
Président : M. Paul BERNADIN

CAPESTERRE BELLE-EAU

FANFARE MUNICIPALE
Président : M. Philippe GROS

LES TRAITS D'UNION
Présidente : Mlle Gina PELMAR

LES MAJORETTES DE CAPESTERRE BELLE-EAU
Présidente : Mme Josélita JEAN-BAPTISTE-TURLET

GOSIER

ENSEMBLE MUSICAL « JACQUES GALLIENI »
Président : M. Robert DAUBERTON

UNIVERCIEL
Président : M. Marc TERRO

MORNE-A-L'EAU

LA LYRE MORNALIENNE
Présidente : Mme Josiane SAMAN

PETIT-BOURG

LA CHORALE DE PRISE D'EAU
Président : M. Bayard CASTERE

POINTE-A-PITRE

L'ÉCHO DE L'ARCHIPEL
Président : M. Félix LABOR

L'ANTHORIUM
Présidente : Mme Yvane JACK-ROCH

LES ORCHIDÉES
Président : Mme LEFFET

PORT-LOUIS

GROUPE DE SONIS
Président : M. Aristide GORDIEN

TROIS-RIVIÈRES

FANFARE MUNICIPALE
Président : M. René BEAUREGARD

VIEUX-HABITANTS

AVENIR « MAJORETTES »
Présidente : Mme Nelly MARIANNE

AVENIR « BATTERIE-FANFARE »
Président : M. TAURUS

Fédération régionale des sociétés musicales et folkloriques de la Guadeloupe « La Minerve »

Objectifs et finalités

par Mme LOSIO-PAJANIANDY Gladys

Il serait souhaitable d'éclairer brièvement les objectifs et la finalité de notre action sans pour autant faire l'apologie de la musique et de ses techniques à travers les âges.

Il s'agit aujourd'hui de rattraper le retard dans ce domaine et favoriser un débat le plus large et le plus approfondi possible sur la question musicale et la création d'école municipale de musique en Guadeloupe et d'une école de formation pour les très doués à l'échelon régional.

Étudions tour à tour la définition de la musique, son rôle, sa place dans la vie quotidienne, où en est la musique en Guadeloupe? Les objectifs et la finalité de la Fédération musicale de la Guadeloupe, pourquoi l'affiliation à la Confédération musicale de France et les conclusions.

La musique nous révèle nos contradictions, nos aspirations, le drame de la condition humaine.

L'art musical traduit non seulement nos états d'âmes mais aussi notre façon de voir, de sentir et d'écrire le monde à travers des thèmes qui nous préoccupent.

La musique rompt la monotonie de la vie quotidienne elle vise à l'émancipation et l'épanouissement de chacun, non seulement dans sa vie intérieure mais aussi à l'adaptation à la société.

Elle peut être utilisée comme thérapeutique chez les marginaux, ceux qui

sont en difficultés « d'être ». En Guadeloupe, à par le gros ka, la biguine et le folklore, l'art musical piétine.

La plupart de nos musiciens se contentent d'imiter en reproduisant quasi textuellement les phrases musicales d'autres pays en particulier celles d'Haïti, des pays latino-américains.

Un effort de créativité se fait à travers les spectacles « dansés et chantés ».

Mais seule une minorité, détient les connaissances et les techniques musicales.

Il serait souhaitable que la majorité de la population s'initie à cet art digne d'intérêt, source d'équilibre et de santé, et, c'est là l'objectif et la finalité de la Fédération régionale des Sociétés musicales et folkloriques de la Guadeloupe.

Pourquoi, d'abord pour mieux communiquer avec les autres, et ainsi mieux les comprendre.

La musique est un langage universel! dit-on, très riche en soi, qui exige l'acquisition de connaissances et de techniques de bases pour mieux la comprendre, tout comme l'étude de l'alphabet, de la grammaire, des arithmétiques et autres permettant de découvrir les joies de la lecture, les réalités littéraires et historiques, la vie économique et sociale.

La Fédération musicale de la Guadeloupe se veut pour mission de faire établir une école de musique dans chaque commune pour donner à la popu-

lation, la possibilité de créer, de se distinguer et d'être représentatif sur le plan international.

De notre île d'émeraude, faisons-en le joyau du Bassin caribéen par un art de vivre où la solidarité et l'unité s'imposent.

Pour aboutir à cette harmonie, il participera à toutes les Associations de la Fédération, d'évaluer les besoins de leur commune, dont le découpage territorial musical se ferait en fonctions des réalités socio-économiques et musicales.

Ainsi pourra se structurer un organigramme de toutes les tendances musicales pour une planification positive et variée.

Ensuite ou simultanément, une école régionale de musique pourrait voir le jour pour permettre aux meilleurs élèves de poursuivre leur carrière.

L'affiliation à la Confédération musicale de France est normal du fait de l'histoire.

Nous avons beaucoup à apprendre de la musique classique française cependant, la Fédération régionale des Sociétés musicales et folkloriques de la Guadeloupe devrait à plus ou moins long terme, élargir ses contacts pour mieux connaître les musiques allemandes, celles de l'Afrique, de l'Amérique, des Indes, et de tous pays susceptibles de nous aider à mieux comprendre le savoir-vivre, et le savoir-faire de chacun, et, ainsi mieux nous affirmer par des musiques de haut niveau.

Majorettes d'Anse Bertrand.



Le mot du Président du conseil régional

C'est avec un plaisir tout particulier que j'accepte l'invitation qui m'est ici faite, de collaborer à cette publication. D'abord en tant qu'exécutif d'une collectivité régionale qui a affiché ses ambitions dans le domaine culturel, mais aussi en tant que musicien moi-même et passionné par la musique et son univers.

Comme la tradition l'impose, les musiciens célébreront Sainte-Cécile, autant pour rendre hommage à un saint patron que pour se donner à chacun, musicien confirmé ou au talent plus modeste, une occasion de se rencontrer autour d'une passion commune, la musique.

Nous savons tous l'extraordinaire

attrait qu'exerce la musique sur nos compatriotes, dont nous ne cessons de découvrir le talent et le sens du rythme : des plus anonymes « tanbou a mass » aux maîtres du « ka », du guitariste ou pianiste « qui s'amuse » aux plus éminents qui ont donné à la musique en Guadeloupe ses lettres de noblesse.

Néanmoins pour ceux qui ont abouti à la notoriété, combien n'ont guère pu s'épanouir et ont dû réfréner leur ambition? Il m'est ainsi donné d'évoquer la faiblesse des structures de formation et d'encadrement des artistes, des musiciens en particulier.

Des efforts d'origine diverse sont déjà consenti, et ils sont louables. Il

convient désormais d'envisager encore mieux et de viser plus loin.

Au rang des priorités de sa politique culturelle, la région a inscrit l'ouverture d'une école régionale de musique, d'art plastique et de danse. L'étude est en cours pour à la fin disposer d'une structure susceptible de répondre aux nombreuses aspirations qui s'expriment.

La vocation de la collectivité régionale est par ce biais d'intégrer la promotion de l'art (musique, danse, théâtre,...) et la valorisation de l'homme, au processus plus global de développement de la Guadeloupe.

Le Président du Conseil régional
Félix PROTO

La fête de la Sainte-Cécile Le mot du Maire

La Sainte-Cécile est traditionnellement réservée à la fête des musiciens. Heureuse coutume et nécessaire reconnaissance de ceux sans qui le monde ne serait pas le monde!

La musique, en effet, fait partie de la nature et c'est tout naturellement que l'homme en fait un des modes d'expression privilégiés.

... Plus que d'autres peut-être, nous sommes peuples de musiques, car toujours la musique a accompagné notre histoire.

Des chants forcés des bateaux négriers, aux musiques d'évasion des plantations, des musiques de labours, aux musiques plus urbaines jusqu'au zouk d'aujourd'hui, toujours le rythme a ponctué, soutenu notre avancée au

point que le « gwo ka » devienne à juste titre l'un de nos emblèmes identitaires.

Musique de veillées mortuaires, musique de carnaval, musique stimulante sur les stades de football, il n'est pas de phénomènes sociaux qui ne soient marqués par la musique.

Le monde moderne avec ses techniques nouvelles d'enregistrement, de diffusion, de commercialisation a donné un retentissement sans précédent à nos musiques si bien que modeste par notre dimension géographique nous sommes devenus grands par elle.

Il importe donc de donner toute sa place à cette dimension de notre culture, et ce d'autant plus qu'elle est l'instrument privilégié du dialogue entre les peuples de la terre. C'est pourquoi

Capesterre Belle-Eau est fière d'accueillir les manifestations qui célèbrent la Sainte Cécile.

Son âme à la fois multiple, par la diversité ethnique et culturelle, et d'autre part le sentiment d'appartenir à une même histoire et à un même humanisme, saura se réjouir des accords qui lui seront proposés.

Ce seront toujours ceux d'une fraternité à l'écoute de la plus belle musique qui vaille : celle du cœur.

Nous n'avons point oublié et nous ne devons point oublier ceux qui à Capesterre Belle-Eau (Eric Cozaque, Claudy Sainte-Luce) comme dans toute la Guadeloupe ont enrichi notre patrimoine musical. Qu'ils trouvent ici l'hommage qu'ils méritent.

Léo Andy



La baie de Pointe-à-Pitre vue de Sainte-Anne.



Ile de la Désirade.

PROMENADE A TRAVERS NOS REGIONS

Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.

Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera

inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale.



Aquitaine

84^e Congrès fédéral tenu à Aillas (Gironde) le 16 avril 1989

Le Congrès fédéral 1989 s'est tenu le dimanche 16 avril au foyer rural « Albert-Sarrazin » d'Aillas.

M. Marc Pareau, président de la Lyre de la Jeunesse d'Aillas ouvre la séance en remerciant M. Henri Ciran, président de la Fédération du Sud-Ouest-Aquitaine, d'avoir bien voulu accepter que le congrès se déroule à Aillas, petite commune au cœur de la forêt girondine, à l'occasion du centenaire de leur société musicale.

A son tour, M. Ciran remercia le président Pareau, son bureau, le directeur de la Lyre, M. Birepinte, ainsi que la municipalité qui a bien voulu faciliter l'organisation de ce congrès. Soulignant l'effort de chacun, il rappela cette phrase de Saint-Exupéry : « Celui qui porte une pierre doit savoir qu'il construit une cathédrale ». Puis, il remercia les conseillers généraux, MM. Jean Paulys, représentant M. Madrelle, président du Conseil Général de la Gironde, M. Cazemajou, également conseiller régional, M. Montant, maire de la commune, M. Bernard Lummeaux, délégué régional à la musique, M. Francis Larriba, directeur du conseil départemental à la Culture, M. Robert Davier, président de l'Union des Sociétés musicales du Sud-Gironde, qui, par leur présence, prouvaient l'intérêt qu'ils portent à la musique. Il présentait les excuses de M. Tavernier, président du Conseil régional d'Aquitaine et de M. Ribereau-Gayon, délégué à la SA-CEM.

L'ordre du jour fut entamé par M. Gil-

bert Boissou, vice-président, ancien secrétaire fédéral, en donnant lecture du procès-verbal du congrès 1988, tenu à Marmande.

M. Guy Venou, nouveau secrétaire fédéral, lui succéda en présentant le rapport moral. Ces deux rapports furent adoptés à l'unanimité.

M. Valdissera, délégué aux récompenses, rappela les formalités à remplir pour l'obtention des distinctions. En 1988, il fut attribué 478 diplômes, 359 médailles. Un nouveau tarif des récompenses applicable au 1-4-1989 a été adressé à toutes les sociétés.

M. Lacaze représentant M. Templier, président de l'Union des Batteries et Batteries Fanfares, regretta au cours de son rapport d'activité la disparition de quelques sociétés dont le nombre est ramené à 16. Puis en l'absence de M. Ambroise, trésorier général, malade, le compte rendu financier fut présenté par M. Denis Noël, trésorier adjoint. M. Lignot, au nom de la commission de contrôle félicita nos responsables pour la tenue des comptes et demanda à l'assemblée de voter ce rapport, ce qui fut fait à l'unanimité.

Cette commission de contrôle composée de MM. Lignot, Barraud et Seguin, renouvelable chaque année, fut reconduite pour 1989. La cotisation 1990 a été portée à 60 F pour la part fédérale, la cotisation globale ne pouvant être connue qu'après le congrès C.M.F.

M. Boissou, vice-président, responsable de la commission des examens fédéraux nous entretint des résultats de l'année 1988. 2 892 candidats ont été regroupés dans les divers centres mis en place dans notre fédération. Les résultats sont dans l'ensemble de bon niveau. La fédération fut bien représentée au concours d'Excellence de Paris.

Pour 1990, les dates d'examens seront indiquées par les Unions départementales et d'arrondissements et l'Union des Batteries et batteries-fanfares. L'examen de division supérieure aura lieu au Conservatoire national de Bordeaux le 24 juin.

M. Fondriest, responsable des assurances, attire l'attention de l'assemblée sur la possibilité de faire établir un avenant à leur contrat lors de l'organisation de festivals ou concours, couvrant ainsi les organisateurs de tous incidents ou accidents éventuels.

M. Dufois Ferdinand, vice-président, nous fait part d'un rassemblement de tambours les 12, 13 et 14 juillet à Paris, dans le cadre des Fêtes du Bicentenaire de la Révolution. Notre fédération sera représentée par 114 tambours toutes sociétés confondues. Sa représentation générale aura lieu le 29 avril à Saint-Vit, près de Mont-de-Marsan. Il rappela que la Fête de la Musique aura lieu le 21-6, mais il fait des réserves quant au choix du jour, un mercredi.

M. Ciran nous parlant des rapports de notre fédération avec les Assemblées départementales et régionale (Aquitaine) s'inquiète de la diminution de la subvention du Conseil Général de la Gironde. De 70 000 F, il y a peu, elle est passée à 20 000 F; il souhaite qu'il n'en soit pas de même des autres départements de la région. Ensuite il fut lu une lettre que la C.M.F. demanda d'adresser à tous les maires de France, sensibilisant ceux-ci sur la disparition de certaines sociétés musicales et sur la situation des chefs de musique. Un membre de l'assemblée critiqua les méthodes d'enseignement de la musique, notamment dans les lycées — musique sans solfège. Il souhaite qu'une lettre dans le bon sens, soit adressée à chaque directeur d'école.

Lecture par M. Venou d'une motion de l'Union des fédérations musicales d'Alsace critiquant la C.M.F. au sujet des examens notamment :

— Parution trop tardive des morceaux imposés pour les concours fédéraux;

— mises en place des concours de plus en plus complexe;

— impossibilité de trouver rapidement les morceaux imposés chez les éditeurs. L'U.F.M.A. s'associe à cette motion, adressée à toutes les fédérations pour étude et vote, et pour qu'elle soit soumise à l'assemblée générale de la C.M.F.

M. Ciran ouvre le débat en donnant la parole à M. Fondriest qui en tant que membre du conseil d'administration de la C.M.F. se fait l'avocat de cette manière. Il souligna que les retards sont imputables aux grèves. Il nous explique comment les morceaux sont choisis et nous met au courant des rapports avec les éditeurs. M. Ciran souligne le bien-fondé des explications fournies. Pour les motions de l'Alsace, après discussion, seul, le 3^e alinéa est retenu et adopté à l'unanimité à savoir : rappelle que la mise en place des concours d'élèves s'avère d'année en année plus complexe du fait de la maîtrise de la partie théorique (épreuves de formations musicales, etc.) nécessitant des examinateurs de plus en plus nombreux appelés à se déplacer dans les différents centres d'examen (10 centres par département au moins).

Parmi les vœux des sociétés celui de la Dordogne est approuvé : « Baisse de la T.V.A. sur les instruments. Puis viennent les interventions des autorités : M. Pauly, conseiller général de La Réole, instrumentiste de longue date, dans une intervention pleine d'humour, nous informe que n'étant plus membre de la commission des finances, la répartition des subventions lui échappe, mais après avoir entendu les critiques du président Ciran, il nous assure de son appui auprès du Président du Conseil général de la Gironde. Il affirme que la musique devrait faire partie intégrante de l'enseignement national. Citant Verlaine : « de la musique avant toute chose » et Casadesus : « La musique, c'est l'écologie de l'âme », il adresse toute sa sympathie aux musiciens en précisant que la musique est un monde très reposant.

M. Cazemajou, conseiller général et régional annonce, qu'à part quelques notions de solfège, qu'il n'est pas musicien. Lui aussi adresse sa sympathie et son admiration aux pionniers de la lyre d'Aillas et félicite tous les enseignants qui par leur mérite servent la musique.

Enfin, M. Gasquet regrette l'absence d'un représentant de la musique militaire. Il trouve qu'il s'écoule beaucoup trop de temps pour la parution des articles dans le journal de la C.M.F.,

aussi pense-t-il à l'opportunité d'un journal régional.

A la fin de la séance, des exemplaires du journal de la C.M.F., spécial à l'Aquitaine furent distribués.

Un apéritif concert fut servi sous le préau de l'école communale. Malheureusement le temps pluvieux obligea l'orchestre de cuivres de la « Vaillante de Langon » (Brass-Band), société amie de la « Jeunesse d'Aillas », à se réfugier sous un autre préau, ce qui gêna un peu l'audition. Cependant, les musiciens furent très applaudis au cours de leur prestation pendant laquelle nous pûmes entendre notamment :

— Saint-Louis - blues de Handy;

— Frénésia - march de Jacob Haan;

— Brandstang - boogie de Stuart Johnson.

Au cours de cet apéritif, de nombreuses récompenses — diplômes et médailles — furent distribuées par le président Henri Ciran. Puis, un repas succulent de 120 couverts environ fut servi dans la salle où s'était déroulée l'assemblée.

Au cours de ce repas nous pûmes apprécier à nouveau l'orchestre des cuivres. Puis une charmante chorale d'enfants « La sirène du Ciron » sous la direction de Mme Davier nous fit passer un agréable moment en interprétant diverses œuvres et terminer par La Marseillaise.

M. Larriba, directeur du conseil départemental à la Culture prit la parole à la fin de ce concert pour manifester sa joie de se trouver parmi nous et féliciter tous les musiciens et chanteurs.

Indépendante de la Tresne

Les musiciens de cette société se sont réunis à la salle de musique, à l'occasion de la sainte Cécile, le 21 novembre 1989. De nombreux mélomanes étaient venus assister au concert écouter cette société qui interpréta avec enthousiasme les airs choisis par M. Dufois, directeur.

Le répertoire était composé de « Week-End à New York » de Brouquières, « Dédé » une fantaisie sur la très belle opérette de Christiné (arrgt F. Coiteux), « Sol y florés » le passo double de John Darling, « La veuve joyeuse » sélection de la célèbre œuvre de Frantz Lehar, « La Paloma » de Corbin, « La Marche Américaine » de Souza et « Vive Offenbach » de Delbecq qui en a réuni les plus beaux morceaux d'une musique toujours populaire et l'enthousiasme des applaudissements fut à la hauteur du contentement général, après avoir entendu tous ces airs inoubliables. Dans l'assistance on notait la présence de M. Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales d'Aquitaine, du maire et de son épouse, du président de la société, de nombreux conseillers municipaux et de tous les



amis de la musique venus à cette audition de qualité, et l'ambiance n'était pas sans rappeler celle des kiosques à musique à la fois attentive et conviviale. Avant le vin d'honneur, le maire fit l'éloge de la musique et félicitait les auteurs de telles initiatives. Cette journée se terminait par un repas amical où l'on fit longue table et au dessert, à l'heure des discours, le président fédéral souligna sa joie d'avoir entendu en particulier ces airs si amusants et si réussis de Christiné, ce qui lui permit d'en fredonner un des airs qui firent la gloire de Maurice Chevalier. Un grand bravo à l'Indépendance et à son chef pour ces agréables moments.

Hommage à Henri Sauguet

Toute la presse quotidienne française a rendu hommage à Henri Sauguet, le célèbre compositeur, né un jour de juillet 1901, rue de la Devise à Bordeaux. Notre fédération se doit d'adresser un adieu plein d'émotion à un ami de longue date, un habitué de nos festivals et congrès, en particulier dans le Libournais, où il possédait à Coutras, sur les bords de l'Isle, à Fargras, une belle propriété qu'il appela « La maison des Chants! ». Il était le voisin de M. Blanchard père, alors qu'il était président du groupement des sociétés musicales du Libournais, avec lequel il fit connaissance de nos sociétés d'amateurs dont il savait reconnaître les mérites et il ne cachait pas tout le plaisir de constater le dévouement pour tresser en tant d'occasions une couronne à Euteurpe. Il avait lui-même connu des débuts modestes et il n'oubliait pas le temps où encore en culottes courtes, il montait sur sa bicyclette la rude côte qui conduit à l'église Saint-Vincent de Floirac pour y tenir l'harmonium le dimanche. Quel chemin parcouru depuis, qui lui permit de découvrir son talent et d'arriver à écrire l'œuvre populaire « Les Forains » dont on dit qu'elle a fait le tour du monde! Une carrière brillante l'attendait : commandeur de la Légion d'honneur, membre de l'Institut de France, président de nombreux comités nationaux pour la défense de la musique, quelques années président des Auteurs et compositeurs dramatiques, mais Henri Sauguet avouait avoir découvert la musique à Floirac, il ne l'a jamais oublié et il disait aussi que l'audition du « Prélude » de Debussy, « La Fille aux cheveux de lin » avaient déterminé sa vocation de compositeur. Henri Sauguet a écrit plus de deux cents œuvres qui vont de la musique instrumentale à la musique théâtrale et



musique de films. Au cimetière de Montmartre c'est Marcel Landowski qui lui adressa le dernier adieu. A notre tour d'exprimer ici notre tristesse et notre souvenir à celui qui avait dit un jour : « Tant que demeureront des âmes et des oreilles sensibles, la musique française surmontera glorieusement sa difficulté d'être ».

Talence

L'Harmonie d'Arcachon en nos murs

L'Avenir musical arcachonnais donnait dernièrement un concert dans l'Espace François-Mauriac à Talence, dans le cadre d'un échange avec l'Orchestre symphonique de Talence.

C'est sous la direction de son chef, Michel Boulan, que l'Avenir musical arcachonnais se présentait pour donner un concert de musique classique et moderne dans la salle de l'Espace François-Mauriac à Talence le jeudi 8 juin devant un public venu nombreux.

Ce concert fut une belle prestation des musiciens arcachonnais qui, invités par leurs confrères talençais dans le cadre des échanges amicaux entre les deux orchestres, ont fait la part belle à une partie dédiée à la musique classique puis, une autre partie à la musique moderne et de jazz. Celle-ci fut des plus appréciée.

Au programme : « La Marche du Couronnement de la Muse du peuple » de Gustave Charpentier, le « Concertino » pour clarinette de C. M. von Weber, interprétée par Mlle Catherine Boulan qui se joua des difficultés de cette œuvre, une sélection de valse sur les motifs de « La Veuve joyeuse » de F. Lehar et pour finir la première partie de ce concert, une fantaisie sur l'opérette de F. Lopez « Pour Don Carlos ». Après un court entracte, l'audition reprenait avec de la musique moderne. Tout d'abord il nous fut permis d'écouter une fantaisie sur des thèmes du film de Maurice Jarre « Docteur Jivago », puis « Swing Low Swett Chariot » un arrangement de J. Morrissey où nous avons eu le plaisir d'apprécier le jeune trombone, Patrick Herran, ensuite « George Gershwin in concert » avec à la trompette Christophe Maillou puis « Escapade » fantaisie de Jacques Devogel et pour terminer « Rock Around the Clock » de Max Freedmann qui fut bissé et pour un peu, les spectateurs se seraient mis tout bonnement à danser. Une excellente soirée avec une harmonie composée de musiciens de grand talent sous la direction d'un grand chef. Une soirée qui demande à être renouvelée. On notait la présence de Mme Bourdin qui représentait M. Gérard Castagnera, maire de Talence ainsi que M. Cazabonne, maire adjoint, venu faire une courte allocution de sympathie.

Mareuil-sur-Belle

Espérance mareuilaise compte rendu de l'assemblée générale 1988-1989

Tous les membres actifs, les amis et sympathisants des quatre sections de l'Espérance mareuilaise étaient conviés en ce troisième samedi d'octobre pour l'assemblée générale de la société à se rassembler salle Jeanne-d'Arc, son siège.

Après un mot d'accueil et un tour d'horizon sur des points importants dans la vie de la société, le président Daniel Bernard, invita chacun des responsables des différentes sections à faire le bilan d'activités.

Batterie-fanfare : La saison débuta à Mareuil le 5 mars où l'Espérance avait à charge l'organisation des championnats individuels d'hiver FSCF. Le déroulement sans faille a été facilité par l'accès au groupe scolaire grâce à la compréhension du maire et du directeur d'école primaire.

Bonne prestation de nos jeunes engagés dans cette compétition : 2 prix d'excellence, 6 prix d'honneur, 3 premier prix, 1 second prix, 2 troisième prix. Puis le 16 avril, les douze sélectionnés rejoignaient Aire-sur-Adour où comme chaque année avaient lieu les championnats de la Ligue.

Résultats améliorés avec 1 Grand Prix régional, 1 prix d'excellence couronnée, 4 prix d'excellence, 4 prix d'honneur, 2 premiers prix, 4 d'entre eux enlevaient la première place dans leur catégorie.

En groupe, à Lamorzie-Saint-Martin

et à Chevanceaux, ils obtinrent 1 prix d'honneur pour l'ensemble des épreuves imposées.

Durant la saison, elle assura comme l'an passé 10 sorties dans notre localité et 12 sorties à l'extérieur pour animer des fêtes et cérémonies ainsi qu'un festival à Périgueux.

Sur le plan financier, il est toujours difficile d'avoir un bilan positif malgré une aide plus importante de la Municipalité.

Résultats convenables des contrats bleus. Nouvel appel auprès des parents pour que leurs enfants, garçons et filles, viennent grossir les rangs, seule condition pour maintenir une formation correcte.

Pour clôturer ce compte rendu, un rappel de date, notre batterie-fanfare est sortie pour la première fois le jour des Rameaux en 1939.

Le tiers sortant du conseil d'administration n'a pas donné lieu à des bouleversements. M. Lucas, René Bernard, Claude et Jos Chabrier-Bernard, Alain Ronnier, Dominique Irtan ont été réélus pour 6 ans.

Les réparations sur le bâtiment qui abrite les différentes sections continuent grâce à une aide matérielle



Une belle Batterie-Fanfare
« L'Espérance de Mareuil-sur-Belle »
Dordogne



communale. Des subventions extérieures sont attendues pour aller plus avant.

Remerciements à la municipalité pour son aide ainsi qu'à toutes les personnes qui œuvrent bénévolement à tous les échelons de la société : membres du conseil d'administration, responsables de section, moniteurs, répétiteurs, réalisateurs kermesse et corvées diverses.

Le pot de l'amitié clôtura cette assemblée. Rendez-vous fut pris pour le 19 novembre, fête de sainte Cécile où tous les amis de l'ensemble des sections de l'Espérance sont invités.

Bravo et merci à l'Espérance mareuilaise pour ce travail sérieux et bénéfique accompli auprès des jeunes.

Mareuil-sur-Belle (Dordogne)

Espérance mareuilaise

Nos musiciens ont fêté sainte Cécile

Ce fut une nouvelle fois une belle fête de famille.

Membres actifs, anciens, parents et amis se retrouvèrent dès le matin dans l'Église Saint-Laurent où avait lieu une messe pour les défunts.

Après un défilé en ville et une halte aux deux monuments, ce fut la Salle des Fêtes qui accueillit un nombre important de convives.

Après une minute de recueillement à la mémoire de toutes les personnes proches de l'Espérance Mareuilaise disparues en cours de saison, un succulent repas contribua à créer l'ambiance habituelle.

Au dessert, Daniel Bernard, président de l'Espérance, remercia les personnes présentes. Il souligna une nouvelle fois en ces termes l'importance pour nos dirigeants bénévoles de cette présence physique :

« Une journée comme celle que nous vivons aujourd'hui, dit-il, c'est un plein d'énergie pour une nouvelle saison. »

Malheureusement beaucoup n'en voient sans doute pas l'importance. L'absence de nombreuses personnes attachées à la vie de la cité est péniblement ressentie. C'est très regrettable pour une société de jeunes qui, depuis plus d'un demi-siècle, anime notre petite ville et a besoin de se sentir entourée et encouragée.

Il remercia en particulier les anciens, présents à cette fête, venus pour certains de très loin pour se retremper dans l'ambiance de leur association.

Il félicita chaleureusement les quatre récipiendaires de l'année 1989 : René Bernard et Jean-Marie Denis, Médaille de bronze de la Jeunesse et des sports; Pierre Varaillon, lettre de félicitations du même ministère; Serge Hautier, Médaille d'honneur des Sociétés musicales et chorales.

Il remercia toutes les personnes qui en cours d'année apportent leur contribution bénévole et financière indispensable à la marche de l'Espérance, ainsi que la municipalité de son aide matérielle dans la remise en état des bâtiments.

Talence

Premier concert symphonique à l'Espace médoquine

Judi 25 mai, l'Orchestre symphonique de Talence donnait un concert pour la première fois dans la nouvelle salle de l'Espace Médoquine.

Le programme concernait les œuvres de deux musiciens français malheureusement oubliés, il s'agissait de Jules Massenet et Gustave Charpentier.

De Jules Massenet, nous pûmes apprécier l'« Ouverture de Phèdre », « Les Scènes pittoresques » et surtout, la « Méditation de Thais » qui fut l'occasion pour Mme Josette Claverie, violon solo, de faire entendre sa superbe sonorité et d'imprimer avec une infinie tendresse tout le lyrisme de cette belle page.

Pour Gustave Charpentier, deux titres au programme : l'air de « Louise » qui permit à notre jeune clarinettiste Jean-Marc Pétrou de faire découvrir sa technique irréprochable au service d'une grande sensibilité et les « Impressions d'Italie » où le pupitre de violoncelles se mit particulièrement en valeur ainsi que Mme Renée Seguin, qui, à l'Alto, nous fit écouter un remarquable solo tout empreint d'une sincère émotion.

En conclusion, une bien agréable soirée offerte par les musiciens de l'Orchestre symphonique de Talence sous la vigilante direction de Jean-Marie Pétrou.

M. Esquerré, président, recevait M. Castagnéra, maire de Talence, M. Monferier, responsable culturel, Mme Pourquey, déléguée à la musique, Mmes et MM. les Conseillers municipaux, M. Ciran, président des Sociétés musicales du Sud-Ouest.

Ce même concert était donné le samedi 27 mai au Casino de la plage à Arcachon, dans la salle des Ambassadeurs.

Auvergne

Allier

Chantelle et Saint-Pourçain-sur-Sioule Concert du Bicentenaire

Dans le cadre des fêtes de commémoration du Bicentenaire, la Lyre de

Chantelle et l'Harmonie de Saint-Pourçain-sur-Sioule se sont jointes pour donner ensemble un concert à Saint-Pourçain, le dimanche 28 mai après-midi, dans le merveilleux cadre de la cour des Bénédictins et le samedi 10 juin en soirée à Chantelle, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Aux côtés des élus locaux à chacune de ces interprétations, on notait à Saint-Pourçain, la présence de M. Conrad Rodriguez, 1^{er} vice-président de la Fédération des Sociétés musicales de la Région Auvergne et président de l'Union des Sociétés musicales du Puy-de-Dôme.

Au programme :

Deux Marches de la Révolution de Catel et Gossec, Symphonie en UT de Gossec, Ouverture 1794 de Jadin, Ouverture en UT de Blasius, Et que Vive la Liberté de Delbecq.

A chacun de ces concerts le Centre régional d'Art dramatique de Clermont-Ferrand interpréta une reconstitution de ce que furent les Cahiers de Doléances, dans un texte et une mise en scène entièrement créés par les acteurs eux-mêmes.

Bravo pour cette heureuse initiative musicale et théâtrale.

Saint-Pourçain-sur-Sioule Stage d'automne de l'U.D.S.M. de l'Allier

Notre Union départementale a organisé à Saint-Pourçain-sur-Sioule, dans les locaux du Lycée Blaise de Vigenère, du 25 au 28 octobre 1989, un stage de perfectionnement instrumental et orchestral.

Ce stage a réuni 52 stagiaires de 10 sociétés de musique du département de l'Allier. Il était placé sous la direction de M. Lionel Perez, président de l'U.D.S.M. et aidé en cela par 5 intervenants : Mlle Berthon Sandrine pour les flûtes, Mlle Vernin Anne-Marie pour les cuivres et percussions, M. Flandin André pour les trombones, M. Ferrand Emmanuel pour les clarinettes et M. Laporte Gérard pour les saxophones.

A l'issue du stage un concert fut donné au cinéma-théâtre de Saint-Pourçain.

Au programme, en première partie : ensembles instrumentaux. En seconde partie, sous la direction de Lionel Perez, l'orchestre interpréta : « En fa » pour Enfants de Claude-Henri Joubert;



« Danceries » de Claude Gervaise, orchestration de Jean-Claude Amiot; « Say You, Say Me » de Lionel Ritchi; « Chops » et « Super Star Rock ».

Mille fois bravo à tous les stagiaires pour le travail accompli pendant ces quatre jours.

120 bougies pour les enfants de la Besbre

Dompierre-sur-Besbre : Les membres de la fanfare « Les Enfants de la Besbre » ont tenu à fêter le 120^e anniversaire de leur société née le 15 août 1869 et ont proposé au public dompierrois un concert de grande qualité auquel les auditeurs enthousiasmés se doivent de donner les regrets aux absents.

Pour commémorer comme il se doit un tel événement, les Enfants de la Besbre ont sollicité leurs amis musiciens de Saint-Pourçain-sur-Sioule, Bourbon-Lancy et Saint-Germain-des-Fossés qui ont accepté sans hésitation d'être les animateurs de cette soirée du 14 octobre à la salle culturelle de Dompierre.

Le président Gérard Davelu retrace la longue vie de cette vieille société qui a connu bien des vicissitudes au cours de sa longue carrière et malgré tous les problèmes de la vie actuelle, elle essaye de conserver sa jeunesse et son dynamisme puisque les moins de vingt ans sur les rangs ou au solfège constituent une bonne partie de l'effectif. M. François Colcombet, député-maire, et ses adjoints honorent de leur présence ce spectacle inhabituel à Dompierre.

Chaque société se produit pendant une heure environ, le programme est de qualité, les morceaux sont judicieusement choisis.

Pas de fausses notes, les instrumentistes ont su charmer l'assistance qui ne ménage pas ses applaudissements après l'exécution de chaque morceau et c'est sous une ovation rassemblant les trois harmonies que la soirée musicale se termine.

Il revient à MM. Fernand Bouchet, directeur et Henri Bonnet, doyen des Enfants de la Besbre de souffler les bougies du gâteau d'anniversaire et à tous, musiciens et amis de la musique de lever leurs verres en souhaitant longue vie aux Enfants de la Besbre.

**Vichy - 9 décembre 1989
en l'Église Saint-Louis**

L'orchestre d'harmonie de la ville de Vichy a rendu un superbe hommage à Sainte-Cécile

Si l'orchestre d'harmonie était un peu en retard sur le calendrier pour fêter la

Sainte-Cécile, la bienheureuse qui vit maintenant dans l'éternité, n'a certainement pas regretté ce décalage et n'a pu qu'apprécier le bel hommage que lui ont rendu tous les musiciens de l'orchestre d'harmonie.

A cet occasion, le chef de cette formation, Philippe Dulat, avait élaboré un programme original par le choix des œuvres et très intéressant par l'effet de contraste qu'offraient ses deux parties. L'une réservée aux musiques des XVII^e et XVIII^e siècles, l'autre consacrée à la musique du XX^e siècle.

Un ensemble plein de cohésion

Parmi l'orchestre conséquent qui regroupe, avec la batterie-fanfare, une centaine d'exécutants, on remarque une proportion importante de jeunes musiciens, élèves de l'École de Musique.

Ces musiciens forment un ensemble plein de cohésion, d'un très bon niveau technique et surtout animé par ce qui fait la qualité d'un orchestre : la joie de jouer ensemble. Philippe Dulat, à la direction précise, a fait de cette formation un véritable outil d'expression. De sa main gauche alertant les pupitres, modelant les phrasés, il obtint de cet ensemble une très bonne interprétation des œuvres choisies.

Sous sa baguette, Haendel développa les fastes royaux et entraîna les réjouissances : tantôt celle du peuple heureux et bon enfant, tantôt celle gracieuse et élégante des gens de cour. L'interprétation en fit un pétilllement de joie. Les deux « Marches » de Lully, avec la batterie-fanfare, trouvèrent toute leur ampleur et développèrent leur puissance grandiose et imposante.

Premier temps fort avec Francis Hardy, trompettiste

Francis Hardy interpréta le Concerto pour trompette en mi b de Joseph Haydn. Francis Hardy, prix international de Munich et Genève, possède la chaleur intense de sa sonorité. Ce virtuose, sans effets inutiles, est remarquable de précision. Le public ravi lui fit une ovation. Il faut noter également la grande simplicité de ce talentueux soliste qui réjouit le pupitre des trompettes en poursuivant le concert avec eux. Les musiciens de l'orchestre apprécèrent, unanimement, ce geste; il faut noter que Francis Hardy participa aux répétitions. L'orchestre sut très bien accompagner Francis Hardy, avec un tissu sonore souple.

Second temps fort avec une composition de Philippe Dulat

Pour la première fois à Vichy fut exécutée une composition de Philippe Dulat : Ouverture aux Bacchantes. C'est une œuvre récente qui célèbre l'arrivée du solstice d'été. La première partie, calme, met en évidence les sonorités des différents instruments, puis la puissance des cuivres et de tout l'orchestre, représente bien l'arrivée du soleil. Philippe Dulat nous a fait découvrir son talent de compositeur avec



*L'orchestre d'harmonie de Vichy
le 9 décembre 1989 en l'Église Saint-Louis
(Concert de Sainte-Cécile)*



cette ouverture qui remporta un vif succès.

Le concert se poursuivit avec Japanese Tune où Konagaya a reconstruit l'univers musical japonais avec des instruments occidentaux et le Choral et Capriccio de Giovannini constitua un bel exemple de création contemporaine par sa grande liberté d'expression et sa puissance.

L'auditoire ne ménagea pas ses applaudissements, reconnaissant ainsi le haut niveau musical de ce concert. Merci à tous les musiciens et à Philippe Dulat, qui dirigea d'ailleurs tout le programme par cœur.

L'orchestre reçu à l'Hôtel de Ville

Après ce brillant concert, l'orchestre fut reçu par le docteur Malhuret, maire de Vichy et président de l'orchestre. Aux côtés du maire avaient pris place : MM. Dulat, directeur de l'orchestre et de l'École nationale de musique, Francis Hardy, trompettiste, André Relin, vice-président honoraire de la Confédération musicale de France et directeur honoraire de l'orchestre. M. Dulat remercia le maire et son conseil municipal pour leur soutien; il dressa un bref bilan de 1989 : quelque 90 répétitions, 32 concerts et 20 manifestations officielles. Il remercia tous les musiciens de leur travail et assiduité.

Le docteur Malhuret félicita tous les membres de l'orchestre pour les concerts et animations qui remportent beaucoup de succès. Il rappela que cet orchestre a été fondé en 1897, et il rendit hommage aux directeurs successifs et à M. Dulat, en indiquant que l'orchestre était aujourd'hui parmi les meilleurs de France, tant les éloges recueillis un peu partout donnent à le penser.

La réception prit fin avec les remises de médailles et tout l'orchestre se retrouva avec son président, autour du verre de l'amitié.

Haute-Loire

Une découverte : « L'orchestre de la Haute-Loire » une première en Haute-Loire : 60 instruments et 120 choristes pour le Te Deum de J.-F. Gossec à l'heure de l'apéritif

Pour le public et les personnalités, dont M. le Préfet de la Haute-Loire, présents le dimanche matin 17 décembre 1989 au théâtre municipal du Puy-en-Velay, à l'heure insolite de l'apéritif, ce fut une surprise et une agréable découverte : nous avons en Haute-Loire un grand orchestre avec chœurs, et nous l'ignorions!

Quand il est apparu, dans une tenue impeccable à la lumière des sunlights, ce fut déjà impressionnant : 60 instru-

mentistes et 120 choristes occupaient toute la scène du théâtre dans une tenue fort seyante.

L'assemblage de musiciens de différentes harmonies et chorales, des arrondissements du Puy et d'Yssingeaux, après seulement quatre ou cinq répétitions, a été constitué sous la houlette de la toute jeune Fédération des Sociétés musicales de la Haute-Loire Le Puy-Yssingeaux, que préside M. Jean-Guy Andreoletti. C'est lui, d'ailleurs, qui l'a présenté au public, demandant son indulgence compte tenu de l'amalgame de jeunes et de moins jeunes musiciens qui hier encore n'avaient jamais joué ensemble, compte tenu également du manque de rodage de l'orchestre.

En effet, la Fédération, pour fêter à sa manière le Bicentenaire de la Révolution française, avait choisi pour cette première production, d'interpréter le Te Deum de Gossec d'après l'arrangement de M. Désiré Dondeyne.

Sous la baguette de M. Guy Brunon, directeur de l'École nationale de musique et de danse de la Haute-Loire, secrétaire général de la Commission artistique au sein de la Fédération, notre orchestre fédéral s'est en effet fort bien tiré d'affaire, faisant ainsi des débuts prometteurs et très applaudis : il ne saurait maintenant s'arrêter en si bon chemin. Des mélomanes, pourtant difficiles à étonner, présents dans la salle nous ont dit combien ils avaient été agréablement surpris.

Un grand bravo donc à la Fédération qui a eut l'idée de ce concert, et qui a permis à des musiciens des deux arrondissements, habituellement sans contact les uns avec les autres, de se rencontrer et de jouer ensemble, pour notre plus grand plaisir.

Maintenant, la Fédération a d'autres projets. Une œuvre de facture plus classique pourrait être montée. Un autre pari en perspective.



Une vue partielle de l'orchestre interprétant le Te Deum de Gossec.



Appel au soutien des élus

« Depuis quelques années, ajoutait M. Andreoletti dans son intervention, il est demandé aux associations dites culturelles de faire des efforts pour créer des animations dans nos cités. Cela est tout en leur honneur, elles se doivent de les assurer, et le font avec une grande joie. Qu'on leur donne alors les moyens de se parfaire puisque, à l'opposé, de grands spectacles coûtent très chers et ne remplissent pas systématiquement les salles... »

La presse

Le président a tenu à remercier très chaleureusement les représentants de la presse locale, la presse écrite et la presse parlée. « Assurant leur devoir avec beaucoup de générosité et de disponibilité envers les différentes sociétés... »

Toutefois, il a mis l'accent sur le « désintéressement total et insupportable des médias audiovisuels régionaux à l'égard des manifestations culturelles départementales en général et de l'activité des sociétés de musiciens amateurs en particulier. Une concertation aura lieu de manière à créer un dialogue avec les intéressés... »

Les travaux de l'Assemblée générale terminés, la place fut laissée à l'orchestre fédéral qui termina d'une manière, on ne peut plus agréable, cette matinée.

Bourgogne

Concours international de musique à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire)

La Région Bourgogne, dans ses quatre départements de Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne, est extrêmement dynamique en activités musicales diverses, et particulièrement riche en musiciens amateurs et professionnels.

Le développement important de formations et d'orchestres d'amateurs de tous genres (actuellement plus de 300) et d'écoles de musique motive l'organisation de rencontres, afin de confronter les répertoires, les niveaux et de susciter un perfectionnement qualitatif.

La Société philharmonique de Bourbon-Lancy (en Saône-et-Loire), très ancienne formation fondée en 1867, s'est donnée également pour mission de promouvoir cette éducation musicale, la diffuser et l'animer le plus largement possible.

C'est ainsi que cette Société philharmonique a programmé un Festival-concours de musique. Le festival, qui s'échelonne du 20 au 27 mai 1990, concernera des actions pédagogiques et des concerts publics de différents types.

Il se clôturera à Bourbon-Lancy par un Concours international, le dimanche 27 mai, susceptible d'accueillir 60 formations, soit environ 3 000 musiciens.

Ce concours est ouvert aux formations : Harmonie, Symphonique, Fanfare, Batterie-fanfare, Juniors, Accordéons — affiliées à la Confédération musicale de France, Toutes divisions.

Centre

Congrès fédéral de Chartres

Le 8^e Congrès de la Fédération musicale de la Région Centre s'est déroulé le dimanche 22 octobre 1989, dans les locaux de l'Harmonie municipale de Chartres.

A la tribune avaient pris place : M. Jack Hurier, président, assisté de M. Guillemain, secrétaire général; Mme

Fargas, trésorière, M. Tartarin, secrétaire général aux examens; M. Duchet, directeur du centre de vacances de La Rochelle.

Des personnalités ont assisté aux travaux de ce congrès : M. Comet, sous-préfet, représentant le préfet d'Eure-et-Loir, M. Bruno Carton, conseiller technique et pédagogique de la Jeunesse et des Sports, représentant le directeur régional, M. Seguin, ancien directeur de l'École nationale de Musique de Chartres, maintenant directeur du Conservatoire de Région de Tours, M. Moulin de la SACEM.

Les administrateurs d'Eure-et-Loir ont accueilli les congressistes d'une façon très sympathique, en portant secours aux estomacs creusés par les longues heures de route nécessaires pour rallier Chartres.

C'est donc devant une assistance en pleine forme que le président Hurier a ouvert le congrès, après une minute de silence en hommage à M. Jean-Henri Gaultier, président de l'Indre, décédé en février dernier.

Dans son allocution, il a demandé de favoriser les rapports entre formateurs d'écoles de musique et directeurs de sociétés musicales, afin que ces dernières poursuivent leur tâche irremplaçable au sein de nos villes, cantons et bourgs. « Il faut tout mettre en œuvre pour que la musique connaisse son plein épanouissement. » Il a terminé son allocution en remerciant les administrateurs qui ont décidé de ne pas poursuivre leur tâche : MM. Pilate, président de l'U.D.E.S.M.A. du Loiret, Petit, président honoraire de la F.M.R.C., Balichon, président de l'U.D.E.S.M.A. du Cher, Guillemain, secrétaire général de la F.M.R.C.

Il a présenté les trois nouveaux présidents d'unions départementales : MM. Daniel Duchet : Cher; Gérard Borgeais : Indre; Albert Tartarin : Loiret.

Le compte rendu du congrès 1988 a été adopté à l'unanimité.

Dans son rapport moral, M. Guillemain a relaté succinctement les multiples activités de la Fédération : les examens qui ont regroupé 4 535 élèves, la célébration du bicentenaire de la Révolution, tant à Vierzon avec Jeunesse et Sports, qu'à Paris avec la C.M.F., les stages de direction de Mehun-sur-Yèvre, de batterie-fanfare de Romorantin, et de perfectionnement pédagogique d'Aubigny-sur-Nère et de Vernou, les deux stages de vacances



Les membres du Conseil d'administration, de la Commission artistique et de la S.A.C.E.M. autour du président Andreoletti pendant l'assemblée générale.



musicales de La Rochelle et de Saint-Flour, l'achat de pianos grâce à la subvention du Conseil régional. Il a insisté sur le rôle important de notre presse fédérale et confédérale, auprès de nos sociétés et de leurs adhérents.

Il a préconisé une campagne ayant pour but de doubler le nombre d'abonnés, et dont le thème serait :

« Chaque lecteur doit faire un nouvel abonné parmi ses amis musiciens », le rapport fut adopté à l'unanimité.

La parole fut donnée à Mme Fargas, trésorière fédérale, qui présenta le bilan 1988, le bilan provisoire au 30-9-1989, et le budget prévisionnel 1990, qui furent adoptés à l'unanimité, après avis favorable exprimé par la commission de contrôle.

Les propositions suivantes concernant les cotisations 1990 furent adoptées à l'unanimité, moins 7 abstentions : C.M.F. : 100 F, Journal C.M.F. : 120 F, LEGATO : 37,50 F, F.M.R.C. : 140 F.

M. Borgeais a demandé que la cotisation soit calculée proportionnellement au nombre de musiciens par société. Cette proposition n'a pas été suivie.

M. Tartarin a fait le compte rendu des examens par union départementale, puis celui de l'examen supérieur, qui a eu lieu, cette année, à Chartres, et, enfin les résultats des élèves de la F.M.R.C. au concours d'Excellence de Paris.

Il a regretté que l'uniformisation des programmes ne soit pas encore réalisée, et a demandé une diminution du nombre d'épreuves en formation musicale.

L'examen division supérieure a été fixé en avril, dans le Loiret, tandis que le concours Excellence aura lieu à Paris, le 11 mars 1990.

Il a regretté le manque d'accompagnateurs bénévoles.

M. Borgeais a demandé que les élèves se déplaçant puissent bénéficier de billets SNCF à tarif réduit identiques aux billets pour congrès. Une congressiste a fait remarquer que le nombre restreint de bénéficiaires éventuels ne permettrait sûrement pas d'obtenir cette faveur.

Le président Hurier a entretenu les congressistes du programme de formation musicale de la C.M.F. et a insisté sur la nécessité, pour toutes les écoles et sociétés de notre région, d'appliquer ce programme national, afin de donner une valeur réelle à nos examens.

M. Laperche a eu la charge de présenter les activités des batteries-fanfars. 5 unions départementales (l'Eure-et-Loir n'a pas de candidat), ont présenté 276 élèves en tambour et clairon aux examens.

53 stagiaires ont suivi le stage de Romorantin.

Le président Hurier a présenté le

nouveau programme d'examen établi par la C.M.F.

L'Indre a demandé que le stage batterie-fanfare « tourne » chaque année, dans les départements. Après discussion, cette proposition est acceptée à partir de 1991. En 1990, c'est Romorantin qui organisera ce stage, comme d'habitude, et en 1991, c'est l'Indre-et-Loire, organisatrice du congrès et de l'examen supérieur qui en aura la charge.

30 tambours de la F.M.R.C. ont participé aux festivités du 14 juillet à Paris.

M. Guillemain a lu la lettre de démission, pour raison d'études à l'étranger, de M. Quessard, responsable fédéral des chorales.

Mlle Barraux de Bourges sera contactée pour le remplacer.

14 sociétés d'accordéon sont fédérées à la F.M.R.C., et M. Leroy a présenté leur rapport d'activité, qui fut dominé par les Rencontres européennes de l'accordéon, organisées à Chartres, les 3 et 4 juin, animées par des artistes de 9 pays différents, et qui ont duré 36 heures non stop.

Mme Aucher coorganisatrice de cette importante manifestation a demandé s'il était souhaitable que les accordéonistes adhèrent à la C.M.F. La réponse fut simple. Les associations qui pratiquent la musique sous toutes ses formes sont accueillies avec plaisir à la C.M.F.

C'est M. Duchet qui fit le compte rendu des 2 stages de vacances musicales qui ont eu lieu à La Rochelle (jeunes de 13 à 19 ans), et à Saint-Flour (jeunes de 10 à 16 ans).

Ces 2 stages ont le même objectif :

- pratique de la musique d'ensemble au sein d'un orchestre d'harmonie;
- élaboration d'un programme;
- réalisation de plusieurs concerts dans la région du stage;
- travail de détail par pupitre;
- activités sportives ou autres, élaborées en commun.

Mais le plus important est le retour des élèves au sein de leur société d'origine.

Il a appelé les U.D. à faire un effort en matière de recrutement, les stages départementaux ne devant pas être un frein, mais au contraire une émulation. Adoptant cette politique, la F.M.R.C. a fait un effort financier.

Le séjour de l'Harmonie cadette n'aura pas lieu à Saint-Flour en 1990, mais dans une autre ville du Cantal.

M. Pilate a fait remarquer que l'Orchestre Junior du Loiret fort de 80 musiciens ne nuisait pas au recrutement des centres de vacances, car ce département fournit 60 % des stagiaires. Il a suggéré qu'une réduction soit

accordée aux élèves participant à 2 stages (départemental et fédéral).

Les personnalités présentes apportèrent leur soutien à la F.M.R.C. :

— M. Comet, sous-préfet, a déclaré que l'administration était attentive à nos activités, et soucieuse du développement de nos sociétés qui maintiennent nos traditions. Elles sont parfois un service public, mais elles doivent avoir d'autres ambitions, entre autres le souci de dispenser un enseignement sans cesse amélioré. Pour atteindre ce but, il faut développer le partenariat, rassembler les différentes unités de formation, les comprendre, développer les passerelles, faire « ensemble » au lieu du « chacun chez soi ».

En deux mots, il résume son intervention : exigence et partenariat.

— M. Carton représentant la direction régionale Jeunesse et Sports a souligné que nos relations étaient maintenant devenues une longue tradition. Il a souhaité que notre collaboration s'étende et se développe, surtout au niveau des stages de perfectionnement et de vacances musicales.

— M. Moulin, directeur régional de la SACEM a constaté que notre fédération est une réalité concrète de la musique, puisqu'elle est à la fois organisateur, diffuseur, et promoteur de cet art.

— M. Seguin, ancien directeur de l'E.N.M. de Chartres, et maintenant directeur du C.N.R. de Tours, a mis en valeur la parfaite collaboration qui a existé à Chartres, lors des examens de division supérieure. Il est impératif de s'associer, car il serait suicidaire de priver les sociétés musicales au soutien technique des écoles nationales de musique. Il a souhaité qu'en France cessent les inégalités en matière d'éducation musicale.

Au cours des questions diverses : M. Benetreau a rappelé les services rendus par la parthèque, M. Pilate a demandé de régler dans le meilleur délai la subvention aux organisateurs de festivals, puis il a souhaité faire le point sur les instruments appartenant à la F.M.R.C. (1 clarinette basse, 2 saxo barytons, 1 petite clarinette, 1 basse Si b, 1 grosse caisse).

M. Gaume a présenté le concours de musique qui aura lieu le 17 juin 1990, à Savigny-en-Véron (37).

M. Petit a fait part du décès, à l'âge de 85 ans, de M. René Cavoisy, vice-



président de la F.M.O.B., pendant 20 ans.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité de Chartres, et présidé par M. Lemoine, député-maire de Chartres, ancien ministre, a réuni tous les congressistes.

A 13 heures, le nouveau C.A. a élu son nouveau bureau : Président : M. Jack Hurier, Vice-présidents : MM. les présidents des Unions départementales, Secrétaire générale : Mme Véronique Castelain, Secrétaire général adjoint : M. Gérard Baligand, Secrétaire général aux examens : M. Albert Tartarin, Trésorière fédérale : Mme Marielle Fargas, Trésorier fédéral adjoint : M. Michel Boisard.

M. André Guillemain a été nommé « Membre d'honneur » chargé de coordonner les centres de vacances, pour une gestion commune.

A l'issue du repas pris en commun, un concert de grande qualité et au programme très éclectique fut donné par l'Harmonie municipale de Chartres, sous la direction de M. Daniel Leroy.

Loiret

L'U.D.E.S.M.A. 45 fête le Bicentenaire en musique

Bicentenaire obligeant, l'U.D.E.S.M.A.-Loiret a elle aussi dignement fêté l'événement le 1^{er} juillet dernier à Orléans. Il a donc fallu 9 mois à Noël Pilate et son équipe d'organisateurs pour que tout soit fin prêt le jour dit de la Saint-Thierry.

Tout d'abord, la manifestation a débuté par un rassemblement sur le parvis de la cathédrale, alors que 19 heures sonnaient au clocher dudit monument religieux. Les 28 formations participantes se sont mises en place petit à petit, non sans mal. En effet, arriver à mettre en ordre plus de 1 200 musiciens dans les 6 groupes prévus en cette circonstance, n'est pas une chose aisée. Quoi qu'il en soit, la théorie imposait une demi-heure d'ordonnancement et cette fourchette temporaire a été respectée.

Ensuite, alors que chacun des 6 groupes arborait ses couleurs en présence des drapeaux et bannières, le défilé s'est mis en route. Le premier groupe a démarré la machine et successivement chacun à quelques minutes d'intervalle, a paradé dans la cité johannique, rue Jeanne-d'Arc, rue Royale, place du Martroi (avec un petit bonjour à la libératrice de Domrémy), rue de la République, place d'Arc, rue Marcel-Proust et enfin le Palais des sports. Plus de deux kilomètres furent parcourus par l'ensemble des musiciens, chacun des groupes faisant entendre un morceau de leur répertoire.

21 heures approchaient ainsi à pas

feutrés lorsque tout ce petit monde musical, ajouté à celui des spectateurs attendaient patiemment que le spectacle commence. L'animateur de Radio-France Orléans, Pascal Foucault se chargeait de la présentation du spectacle accompagné du président Noël Pilate. Ensemble ils évoquèrent le rôle et les activités de l'U.D.E.S.M.A. 45 lorsque chaque groupe prenait place sur le podium. Répertoire des plus brillant et détonnant tant la célèbre « Batterie d'Austerlitz » par les 30 tambours que « Rock en Stock » qui volèrent d'éclat scintillant dans la salle.

Le programme de la soirée était ainsi composé :

— Groupe 1 avec les sociétés de Meung-sur-Loire, Charsonville, Épièdes-en-Bauce, Patay et Saint-Ay, interprétèrent : Hymne à la musique de Serge Lancel, Thème Varié de Willy Hautwast et Jubelklange de Molenaar.

— Groupe 2 avec les sociétés de Bazoches-les-Gallerandes, Aschères-le-Marché et Neuville-aux-Bois interprétèrent : l'Indien d'André Trémine, Échos de Bassens du même auteur, Jackson de John Briver et Rag de John Briver.

— Groupe 3 avec les sociétés de Gidy, Artenay, Ingre et la Chapelle-Saint-Mesmin proposèrent : Ouverture de Blasius, Crazy music in the Air de Jacob de Haan, An all american suite de Robert Mac Ray et Sans Peur de Wattle.

— Groupe 4 était formé des Batteries fanfares seules de Neuville-aux-Bois, Saint-Lyé, Beaugency, Charsonville, Lailly-en-Val, Bazoches-les-Gallerandes pour les morceaux suivants : Les Essarts de Robert Goute, Défilé Parade n° 2 de Devogel et Goute ainsi qu'Alouette de Jacques Devogel.

— Groupe 5 réunissait les tambours de toutes les sociétés pour présenter une petite évolution dans l'ensemble du palais des sports avec Majorette Parade n° 1 de Guy Lefèvre, la Batterie d'Austerlitz et Marches de Retraites.

— Groupe 6 avec les sociétés de Bellegarde, Saint-Benoît-sur-Loire, Vitry-aux-Loges et Saint-Cyr-en-Val exécutèrent les morceaux suivants : Et que vive la liberté! de Laurent Delbecq dont l'interprétation mérite une mention particulière, celle d'avoir joué et chanté en même temps les quelques airs de la révolution de ce pot pourri, La Panthère Rose de Henry Mancini et Malaguena de Ernesto Lecuona.

— Groupe 7 avec les sociétés de Darvoy, Mardie Bou, Férolles et Marcilly-en-Villette interprétèrent : The Young Amadeus, arrangement de Jan de Haan, Vive Offenbach de Laurent Delbecq, ABC Comedy Time de John Edmonson et Rock en Stock de John Darling.

— Groupe 8 avec les sociétés de Mareau-aux-Prés, Baule, Beaugency,

Cléry-Saint-André, Cravant et Lailly-en-Val proposèrent : l'Ouverture de Louis-Emmanuel Jadin, Free World Fantasy de Jacob de Haan et la Marche de la Garde Consulaire à Marengo de Turgeot.

C'est alors que Pascal Foucault invita tous les musiciens à se regrouper pour le morceau d'ensemble Louis XIV suivi de la Marseillaise, le tout par les 1 200 musiciens.

Autrement dit, la Révolution trouvait dans ces instants son ultime consécration. Et de constater que tous ces musiciens amateurs savaient présenter un répertoire riche et varié, de qualité, de quoi égaler les musiciens professionnels.

Accordéon club de Chartres du 28 août au 1^{er} septembre 1989 Forum de La Madeleine

Stage d'initiation musicale
Sous l'égide de la direction départementale
de la Jeunesse et des Sports

Au Forum de la Madeleine s'est déroulé, du 28 août au 1^{er} septembre, un stage d'initiation musicale placé sous la direction de Claudine et Claude Aucher. La découverte de la musique était le but des 28 stagiaires qui se retrouvaient le lundi matin au forum. Dès 9 heures les professeurs accueillaient les jeunes stagiaires âgés de 7 à 13 ans. Après avoir fait connaissance, les groupes se formaient, pour tour à tour découvrir le piano, l'orgue, le synthétiseur, l'accordéon, la guitare et le chant sans oublier l'instruction musicale. Les différentes activités coupées par des détenteurs plein air étaient l'occasion de déguster quelques friandises; l'heure du déjeuner faisait la joie de tous, il se prenait à la cafétéria de Brapa et chacun pouvait se servir suivant son goût. Après cinq jours de travail et de découverte en découverte nos jeunes musiciens avaient préparé une audition pour leurs parents.

Un grand moment le vendredi en fin d'après-midi la joie de recevoir les siens certes mais également le premier trac, car ce qui peut paraître incroyable pour certains, chacun des jeunes pouvait jouer individuellement ou en groupe quelques morceaux, imaginez la stupéfaction des parents qui avaient laissé des enfants ignorant la musique le lundi et qui ce vendredi soir leur donnaient l'aubade.

A cette audition assistaient M. Gau-



bert et Mme Lalande représentant la municipalité, M. Stievenard, directeur du Forum, M. Cougoulé représentant M. le Directeur de Jeunesse et Sports et M. Cougand représentant le Crédit Agricole. Une fin de stage fort gaie en promettant de se retrouver.

Rencontre européenne de l'accordéon

Après trois jours de préparation préliminaires pour le matériel (installation du chapiteau, de la sonorisation, des stands, chaises et tables, des panneaux...) s'est déroulé à Chartrexp, la Première rencontre européenne d'accordéon, les 3 et 4 juin 1989.

Cette manifestation qui a demandé 19 mois d'organisation, dure 36 heures non-stop pendant lesquelles artistes (de 9 pays différents), exposants et public se retrouvent. Pour fêter cet événement, la veille au soir de nombreuses personnalités sont conviées à l'inauguration.

Durant ces deux jours, les gens peuvent assister à des bals donnés dans la plus grande salle de Chartrexp, salle Chichester, ou à des concerts joués sous un chapiteau. Mais ils ont aussi la possibilité de visiter dans la salle Ravenne, une exposition où l'on retrouve les plus grandes marques d'accordéons.

La Rencontre européenne de l'accordéon débute réellement le vendredi 2 juin 1989 avec le cocktail et le buffet d'inauguration de cette grande manifestation. Devant de nombreuses personnalités, dont le député-maire de Chartres, M. Georges Lemoine, Mme Aucher, la présidente ouvre officiellement la Première rencontre européenne d'accordéon, en expliquant les raisons de la création d'un tel projet; quels étaient ses espoirs concernant cette rencontre et comment ce qui n'était qu'un rêve, a pu être concrétisé. Puis la présidente a laissé la parole à M. le Maire qui a souhaité tous ses vœux de succès et a affirmé son soutien à cette Rencontre.

Ces discours sont suivis d'un cocktail qui fait patienter les invités jusqu'au buffet; buffet où se côtoient artistes, journalistes et membres du personnel de la rencontre dans une ambiance chaleureuse, pendant le repas, des vedettes se réunissent pour interpréter quelques airs d'accordéon au grand plaisir de tous. La musique cesse un moment pour le cérémonial découpage du gâteau ou Mme Aucher ainsi que tous les fabricants d'accordéons présents promettent de renouveler cette expérience, si le succès de la rencontre le permet.

Le samedi, la Rencontre européenne de l'accordéon ouvre ses portes à 9 heures du matin pour les personnes qui désirent visiter l'exposition d'accor-

déon, mais les spectacles ne débutent, eux, qu'à 14 heures pour ne clore que le dimanche soir vers 21 heures.

Les spectateurs peuvent d'abord assister à un concert à 14 h 30 où des grands noms de 5 pays différents se produisent :

- Yvette Horner ainsi que Alain Musichini pour la France;
- T. Compton et J. Emblow pour l'Angleterre;
- René Dessibourg pour la Suisse;
- C. Marcosignori pour l'Italie.

Le public voit défiler des artistes d'horizons différents durant 4 h 1/2, puisque le concert termine à 19 heures, heure à laquelle il est possible de se restaurer pour les personnes qui désirent assister à la suite des festivités. Celles-ci reprennent à 21 heures avec un bal dont les principales vedettes sont : André Verchuren et Alain Musichini. Jusqu'à 3 heures du matin les gens peuvent danser, s'amuser ou, s'ils le souhaitent, simplement écouter de la musique. Puis de 3 heures à 9 heures, Bruno de Smet prend le relais accompagné de son orchestre. La matinée du dimanche matin ne sera pas moins éclectique. Puisque les spectateurs auront le choix entre le bal de 9 heures à 15 heures ou un concert de 10 à 12 h 30 qui réunit quatre pays différents la Belgique avec G. Denis, le Portugal avec le Trio Nogueira, la Suisse est représentée par R. Dessibourg, et la Yougoslavie par P. Petrovic.

A 12 h 30 il y a un répit consacré au repas, et le spectacle enchaîne avec le dernier concert de cette rencontre avec au programme :

- Orchestre bavarois G. Hettmann;
- M. Perrone;
- C. Marcosignori;
- E. Bouvelle;
- P. Petrovic;
- D. Pauly;
- J. Lesueur;
- Trio Nogueira;
- Accordéon club de Chartres;
- Accordéon club du Perche.

Le concert se termine à 19 heures en apothéose puisque tous les artistes se retrouvent sur scène pour un superbe final.

Ce même après-midi aux environs de 15 heures, Louis Corchia et Bruno Lorenzoni donnent un bal après que Pascal Sevrain ait fait une prestation remarquée en chantant une de ses dernières chansons en exclusivité pour la Première rencontre européenne d'accordéon. Ce bal s'achève à 21 heures en même temps que se termine cette fête originale et nouvelle.

Durant tout le week-end de cette rencontre le public a la responsabilité d'admirer des accordéons variés, mais ils ont également l'opportunité de côtoyer les artistes de près et de nombreuses personnes ont saisi cette chance en faisant la « chasse aux

autographes » pour concrétiser le souvenir de la Première rencontre européenne d'accordéon.

En bref

- 1 000 enfants d'écoles ont pu découvrir l'accordéon en assistant à cette rencontre;
- Densité du public : 7 500 à 8 000 personnes ont fréquenté, tant les salles à entrées gratuites que payantes;
- 2 journaux télévisés en direct FR 3 Centre;
- Radio-France-Limoges 2 heures d'émission en direct de Chartrexp;
- Radio Romorentin, 1 h 1/2 d'émission en direct de Chartrexp;
- Radio Enghein, 1 h 1/2 d'émission en direct de Chartrexp;
- Environ 15 Radios locales ont enregistré des extraits et les ont rediffusés dans les semaines ou les mois à venir.

Quelques chiffres évocateurs

- 19 mois de préparation;
- Plus de 7 000 personnes;
- 1 000 enfants à la découverte de l'accordéon, guidés par F.O.L. 28;
- Une équipe de 150 bénévoles se relayant toutes les 4 heures;
- 85 artistes représentant 9 pays, ont joué pendant 36 heures non-stop, pour le plaisir d'un public constant;
- Plus de 1 200 morceaux ont été joués par les artistes.

Nos partenaires

- La ville de Chartres
- Le département d'Eure-et-Loir
- La région Centre
- La Direction départementale Jeunesse et Sport
- La SACEM
- La F.O.L. 28
- L'U.D.E.S.M.A. 28
- La F.M.R.C.

Les fabricants d'accordéons

- Piermaria,
- Paul Beuscher,
- Catagnari,
- Ballone Burini,
- Maugein,
- Accordioli,
- Cavagnolo,
- Crosio,
- Hohner,

Les maisons d'édition

- Paul Beuscher,
- Cavagnolo,
- Helbling (Suisse),



- La maison de disque I.L.D.,
- Le centre d'accordage d'accordéons de Vierzon.

Nous vous souhaitons parmi nous en 1990.

Un grand rassemblement de chorales à Vierzon « Chorilèges 90 »

Le 5 juin 1988, se tenait à Vierzon, dans le Cher, « Chorilèges 88 », un rassemblement de chorales qui vit près de 500 chanteurs et chanteuses d'une dizaine d'ensembles venant de quatre départements du Centre, se produire dans un grand concert en plein air.

L'organisation matérielle et technique fut sans faille. Chaque chorale eut l'occasion de présenter un programme personnel, et le spectacle se termina par des œuvres réunissant tous les choristes.

Ce fut un grand moment musical et chacun se promit qu'il ne serait pas sans lendemain.

L'année 1989 consacra le Bicentenaire de la Révolution et les chorales de notre région s'y consacrent avec enthousiasme. A Vierzon, le soir du 14 juillet fut l'occasion d'un spectacle grandiose que l'on n'oubliera pas de sitôt.

Pour cette année 1990, qui entame la dernière décennie du XX^e siècle, le moment paraît propice à un nouveau rassemblement de chœurs, et la Chorale municipale vierzonnaise, forte de son expérience de 1988 a décidé d'organiser Chorilèges 90 et d'en faire une réussite! Une date a été retenue : le 24 juin 1990.

Champagne-Ardenne

Fédération musicale des Ardennes Le 70^e congrès fédéral

Il eut pour siège la ville de Vouziers, forte de 5 500 habitants, sous-préfecture située sur la rive gauche de l'Aisne, au cœur d'un arrondissement rural de 24 000 habitants (en 122 communes), le dimanche 4 juin 1989. Il fut organisé par M. Guy Deforge (président démissionnaire entre-temps), Mme Cappelle et M. Ortega (vice-présidents de la dynamique harmonie locale), M. Marc Duval (directeur et cheville ouvrière dudit congrès) avec la puissante aide de la municipalité.

31 des 39 sociétés fédérées y étaient représentées (effectivement ou par mandat) soit près de 80 %. Au bureau, autour de M. Ortega, vice-président de l'Harmonie de Vouziers, qui salua l'assistance, et de M. Pihet, président régional et départemental, qui allait diriger les débats, étaient groupés 13 membres du conseil d'administration (1 absent excusé et 1 non excusé).

M. Ortega annonça la venue du sous-préfet de Rethel, M. Jacques Caron, assurant l'intérim de celui de Vouziers, pour la cérémonie de 18 à 19 heures, et du maire de Vouziers, M. Baudier, pour 11 heures.

Suivirent les comptes rendus de l'Assemblée générale précédente, de l'Assemblée générale d'études de février; moral, de la secrétaire Françoise Harbulot (approuvé « dixit » à 100 % par le président) et financier du trésorier M. Lacroix (qu'avait aidé le délégué à la vérification des comptes, J. Roule). Tous furent adoptés à l'unanimité, mais après maintes interventions.

Congrès-festival ou congrès puis festival

C'est le mode de déroulement des futurs congrès qui souleva la plus large discussion entre :

1 - **Les partisans du système actuel** : Assemblée générale, cérémonie au monument aux morts, voire messe, concerts éventuels, le matin;

— en interlude, vin d'honneur, discours et déjeuner en 90 minutes maximum;

— courts défilés, concerts de 30 à 40 minutes selon le nombre de sociétés participantes et du nombre d'emplacements valables (les concerts de quartiers périphériques étant à proscrire, vu la rareté du public en ces endroits, de l'avis unanime des congressistes);

2 - **Les partisans des congrès et festivals disjoints**, à savoir :

— Un dimanche, congrès le matin; repas pris tranquillement, concert par la société organisatrice, cérémonie au monument aux morts.

— Un autre dimanche : Festival avec concerts d'une heure par chaque société.

Un rapide sondage indicatif montra que les petites sociétés préféreraient la première solution, les plus importantes la seconde.

Mais, de toute façon, la société organisatrice d'un congrès restera maîtresse du choix de la formule et pourra toujours organiser un concert d'ouverture avec l'Harmonie départementale des jeunes musiciens ardennais, ou par elle-même ou une phalange de son choix.

M. Sourdou, président de l'Harmonie municipale de Charleville-Mézières suggéra même une 3^e formule :

— Le vendredi soir : concert par l'Harmonie départementale ou la société organisatrice;

— Le samedi après-midi, congrès départemental proprement dit, avec Soirée de Gala;

— Le dimanche après-midi, festival avec concerts, cérémonies protocolaires, morceaux d'ensemble, etc.

Les concerts

En dehors des cérémonies protocolaires, les concerts furent exécutés par :

- Les Amis réunis de Bogny-sur-Meuse, Dir. F. Rouschop;
- Les Enfants d'Yvois de Carignan, Dir. Françoise Harbulot;
- L'entente « Challenger-Grand-pré », Les Échos de l'Argonne », L'Avenir Monthoisien, Dir. N. Lacroix;
- L'Harmonie S.N.C.F. de Charleville, Dir. H. Kownacki;
- L'Harmonie municipale de Charleville, Dir. D. Mercureau;
- La chorale « Crescendo », Dir. Mme Quatreuille;
- La Douzinoise de Douzy, Dir. C. Charif;
- L'Harmonie de Fumay, Dir. A. Masson;
- L'Indépendant de Nouvion-sur-Meuse, Dir. C. Hugot;
- L'Union Musicale Nouzonnaise de Nouzonville, Dir. J. Pihet;
- L'Union Musicale Revinoise de Revin, Dir. A. Masson;
- Fanfare Municipale de Saint-Germainmont, Dir. H. Hourlier;
- L'Harmonie Municipale de Sedan, Dir. R. Demay.

Les trois morceaux d'ensemble, « Le Chant du départ », « Great Parade » et « Argonne » furent dirigés par le chef local, M. Marc Duval, tandis que la distribution des récompenses reçut son point final avec « La Marseillaise » dirigée par le Président régional et départemental en présence du sous-préfet et du maire de Vouziers.

Le 71^e Congrès sera organisé par l'Harmonie Municipale de Fumay (Dir. A. Masson) courant mai 1990.

Champagne

Concert de la société philharmonique de Champagne

C'est le 18 novembre que la Société philharmonique a donné son concert d'hiver au Théâtre Gabrielle Dorziat à Épernay.

Le prestige affirmé de son jeune directeur Daniel Vilmart et le talent des sous-directeurs D. Boulanger et L. Labiausse qui sont également à l'ouvrage pour la conduite de l'orchestre cristallissent autour d'eux les musiciens qui veulent connaître les joies de la belle et bonne musique. De Vitry-le-François à Château-Thierry en passant par la Val-



lée de la Marne, avec un petit écart par la Montagne de Reims, voilà les lieux de résidence des musiciens de la Philhar. Naturellement, le Conservatoire de Reims et surtout l'École municipale de musique d'Épernay sont les pourvoyeurs des jeunes musiciens qui sont la majorité de la société.

Mars, le Pourvoyeur de Guerre de Holst, Bacchus aux Montagnes Bleues de J. Horowitz et le Poème du Feu d'Ida Gotkovsky composaient la première partie. Inutile d'expliquer aux mélomanes que ces trois œuvres demandent une certaine maîtrise à l'orchestre tant à la direction qu'à l'exécution. Ces compositions contemporaines tournent le volet des anciennes transcriptions des œuvres lyriques mais font apprécier la richesse des timbres de l'orchestre d'harmonie.

En intermède, a été suivie avec beaucoup d'intérêt la prestation des classes de cuivres des écoles de musique de Châlons-sur-Marne et d'Épernay dans la Fanfare pour la Péri de P. Dukas, Pierre et le Loup de S. Prokofiev, Sonata Pian'e Forte de Gabrieli et Antiphonie de Schutz.

La Philhar poursuivait avec Pièce de Jazz pour saxophones et harmonie, Ruelle de la Casserole d'Étain de Barker, Rock Encounter de Chattaway et Latin Gold de Lavender.

La Philhar qui reflète si bien la Champagne de par la diversité et la qualité de ses éléments sera-t-elle un jour un peu mieux connue à l'intérieur de la région et en dehors de celle-ci? Cinq à six prestations sont données maintenant annuellement. Dommage que les promesses et les compliments distribués à chaque échéance électorale ne soient pas toujours suivis d'effets quant à l'aide des sociétés d'amateurs.

La présentation de ce concert a été faite d'une façon fort plaisante et humoristique par M. Hanriot. Il a su allier la fantaisie avec le sérieux de cette soirée.

Languedoc-Roussillon

Béziers (Hérault)

Trente-trois ans de musique pour le président R. Portes

A l'occasion de la réunion annuelle du Conseil d'administration de la Fédération musicale du Languedoc-Roussillon, le samedi 16 décembre 1989, les membres du conseil proche du président avaient comploté dans le grand secret d'honorer celui qui depuis 33 ans veille à la bonne marche de la Fédération. M. Lucien Miéchamp, trésorier général avait demandé à M. A. Petit, président confédéral d'accorder la médaille d'or de la Confédération au président régional et secrétaire général R. Portes. Cette cérémonie s'est déroulée à l'issue de la réunion en présence de MM. Miquel et Bousquat de l'Aude, Minair et Bastide du Gard, A. Galy, Cl. Linon, J. Henric, L. Bolle de l'Hérault, M. Peus et J.-P. Roigt des Pyrénées-Orientales et Pradin de la Lozère. M. J. Gabaudan retenu par un deuil familial s'était excusé. C'est L. Miéchamp qui, au nom du président confédéral, épingle la médaille d'or sur la poitrine de M. R. Portes après lui avoir dit combien tous les membres du Conseil d'administration présents aujourd'hui à Béziers se réjouissaient de cette décoration méritée. M. R. Portes remerciait à son tour ses amis de cette surprise, il se déclarait heureux de la tenue de la réunion au cours de laquelle des décisions importantes furent prises pour la marche de la Fédération. Il remercia M. Michel Peus, vice-président des Pyrénées-Orientales pour le rapport sur l'éventualité de la création d'un orchestre régional en union avec les dirigeants de la Délégation régionale de la musique. Il remercia également les responsables des stages départementaux qui

auront lieu en 1990. Enfin il remercia M. Pradin, vice-président de la Lozère qui va essayer que le Congrès régional 1990 se déroule à Langogne. Cette cérémonie se termina par un apéritif amical.

Saint-André-de-Sangonis

A la suite du stage des jeunes musiciens du département de l'Hérault, un concert s'est déroulé à Saint-André-de-Sangonis à l'invitation de M. le Sénateur Delfau, maire de Saint-André, en présence de M. et Mme Marc, sous-préfet de Lodève, M. Villaret, conseiller général, M. Lassalvy, curé de Saint-André. Les stagiaires et leurs professeurs sous la direction de C.-L. Linon et J. Henri exécutèrent un programme de haute qualité. C'est Mme Françoise Linon, professeur de flûte qui présentait le programme. Ce programme qui avait été préparé après un stage de cinq jours termina en apothéose le Centenaire de la Mairie de Saint-André-de-Sangonis entièrement rénovée. En deuxième partie, M. R. Portes entouré de MM. Gabaudan, Galy, Bolle, Galtier, Gondat, M. Miéchamp s'était excusé, remettait à MM. Marc, Delfau et Villaret la médaille de la 12^e année du stage. Une surprise était réservée au président R. Portes. M. Villaret, conseiller général au nom de M. G. Saumade, député et président du conseil général lui remettait la Médaille du Conseil général de l'Hérault pour les services rendus à la musique. C'est sur le Chant du départ de Michel Méhul que se terminait cette magnifique et inoubliable soirée.



M. Portes reçoit la médaille d'or de la C.M.F.



Concert de l'harmonie des jeunes musiciens de l'Hérault, le 8 juillet 1989.

Bédarieux

Hommage à Sainte Cécile

Dimanche 19 novembre, sous les voûtes de Saint-Alexandre de Bédarieux, Cécile pouvait être fière des musiciens qui l'honoraient. En effet, à travers la sainte Messe célébrée par le Père Casas, l'Harmonie Bédaricienne et des Hauts Cantons dirigée par son « maître à penser », Albert Galtier, offrit aux très nombreux fidèles, une inoubliable suite d'œuvres, choisies dans le grand répertoire de la musique universelle, telle la marche religieuse d'Alceste de Gluck, le très célèbre largo d'Antonio Vivaldi, le sublime choral de la cantate 147 de Jean-Sébastien Bach ô combien cher à mon cœur!

Et pour conclure en apothéose, un extrait de la Watermusic de Georg Friedrich Haendel.

Les performances de l'Harmonie ne sont pas discutables; elles s'imposent chaque année d'avantage; elles pénètrent au fil du temps, abordant les créations des grands compositeurs.

L'honneur est à cette belle formation certes, mais surtout à Albert Galtier son directeur animateur qui réunit en une seule entité complémentaire le talent et le dévouement.

A l'issue de cette remarquable cérémonie, un apéritif et un repas de l'amitié fut servi où furent remises des récompenses par M. Gali, Président de la Fédération départementale.

Médaille d'argent de la Fédération des Sociétés musicales du Languedoc-Roussillon pour 10 ans d'ancienneté à :

MM. Serge Romia et Philippe Raynal.

Ces médailles sont le symbole d'une formation musicale en plein essor et promue à un brillant avenir.

Pierre Maraval

Lozère

Langogne

La lyre a fêté Sainte-Cécile

Dimanche 3 décembre la Lyre languonnaise célébrait sa sainte patronne. La journée commençait par la messe en musique, toujours appréciée des musiciens exécutants et auditeurs.

Cinq pièces de circonstance avaient été préparées pour les différents moments de la célébration.

Avant l'entrée ce fut « Sinfonia » extrait d'une cantate de J.-S. Bach puis, à l'arrivée du célébrant : « Marche n° 1 pour musique militaire » de Beethoven, spécialement arrangée pour permettre la participation des cors de chasse. A l'offertoire, le Norvégien Grieg était au programme avec : « Chanson de Solveig » extrait de la suite « Peer Gynt », et à la communion, Mozart avec le second mouvement de « Linz symphonie ». La sortie voyait le retour des cors de chasse dans : « Huntsman's Holiday », œuvre récente d'un compositeur hollandais, T. Kenny.

La cérémonie se terminait par les applaudissements des mélomanes qui avaient bien voulu attendre la fin pour manifester leur sympathie à l'égard des musiciens.

Une remise de diplômes succédait à la messe, et, musiciens, élèves, parents et amis quittaient l'église pour la mairie où les autorités municipales offraient un apéritif d'honneur. Place était alors donnée aux dix-huit élèves de l'école de musique qui allaient faire preuve de leur talent en exécutant : « Veillée » de Brouquières. Puis à l'appel de leur nom chacun d'eux allait recevoir le diplôme obtenu dans le niveau correspondant à l'examen C.M.F. qu'ils avaient passé au mois de juin.



En solfège il a été attribué cinq premières mentions (4 débutant I et un préparatoire II), huit deuxièmes (1 débutant I, 3 débutant II, 2 préparatoire II, 2 élémentaire II) et cinq troisièmes (1 débutant II, 1 préparatoire I, 1 préparatoire II, 1 élémentaire II et 1 brevet).

En Instrument il a été attribué 12 premières mentions (4 débutant I, 1 trompette, 1 saxo et 2 clarinettes - 3 débutant II : 1 flûte et 2 saxos - 1 préparatoire : trombone - 3 élémentaire I : 2 clarinettes et 1 saxo - 1 élémentaire II : saxo) - quatre deuxièmes mentions (1 débutant I : saxo, 1 débutant II : clarinette, 1 préparatoire II : cornet et 1 élémentaire I : saxo) - et une troisième mention (débutant I : saxo).

Après les échanges et discours habituels, les autres membres de la Lyre se joignaient aux élèves et exécutaient : « American Patrol » et à nouveau « Huntsmans holiday ».

C'est ensuite à l'Hôtel de la Poste que se déroulait le traditionnel banquet qui se termina tard dans la soirée, en musique évidemment.

Aude

Les Chœurs de Carcassonne et l'Harmonie municipale fêtent ensemble Sainte-Cécile

Les Chœurs de Carcassonne et l'Harmonie municipale ont célébré, le dimanche 26 novembre 1989, avec faste et éclat, la fête de Sainte-Cécile.

Au cours de la Grand'Messe de 11 heures, à la cathédrale Saint-Michel, un grand concert spirituel était donné, réunissant les Chœurs de Carcassonne et l'Harmonie municipale, placés sous la direction de M. Jacques Miquel.

Une foule considérable de fidèles et de mélomanes se pressait dans cette vaste église, aux premiers rangs de laquelle on notait la présence de M. le docteur Jean-Louis Michard, conseiller municipal, chargé des Affaires culturelles; Mme Raymond Chesca, épouse de M. le Conseiller général et maire de la ville de Carcassonne; ainsi que de nombreux conseillers municipaux; M. et Mme José Aquino, directeur des Études musicales au Théâtre du Capitole de Toulouse.

L'Harmonie municipale faisait entendre « Entrées », extrait de la « Messe sans frontières », de Laurent Delbecq.

Les Chœurs de Carcassonne et l'Harmonie interprétaient ensuite



L'harmonie de Bédarieux.



« L'Hymne à la musique », de Franz Schubert.

A l'Offertoire, les Chœurs de Carcassonne interprétaient « Pie Pelicane » de Stoklin.

A l'Élévation, l'Harmonie municipale interprétait « Air nostalgique » de Ted Huggins, une Méditation pour saxophone alto solo et orchestre d'harmonie, remarquablement interprétée par M. Jean-Marc Miquel, Premier prix du Conservatoire national de Région de Toulouse de saxophone et de clarinette, professeur à l'École municipale de musique de Carcassonne, lequel fit preuve, dans son interprétation, de qualités techniques remarquables, alliant à merveille finesse, sensibilité et émotion, dans un style musical digne des plus grands solistes de concerts!

Pendant la Communion, l'Harmonie municipale interprétait « Dans le calme », de Laurent Delbecq.

Les Chœurs de Carcassonne, ensuite, chantaient le célèbre « O Salutaris » de Jean-Sébastien Bach.

Au final, les Chœurs de Carcassonne interprétaient « Foi, espérance », extrait de l'Oratorio de Noël de Jean-Sébastien Bach.

L'Harmonie municipale, immédiatement après, interprétait « Au revoir dans la joie », de Laurent Delbecq (extrait de la Messe sans frontières).

Ce final, impeccablement exécuté par les Chœurs de Carcassonne et l'Harmonie municipale, était longuement applaudi par la foule des auditeurs, qui remerciait ainsi les musiciens, choristes et leur chef, pour ces magnifiques interprétations.

Ces œuvres vocales et orchestrales avaient été dirigées avec maîtrise par M. Jacques Miquel, obtenant une interprétation toute nuancée et d'une grande justesse d'exécution, fruit d'un travail axé sur la recherche du style d'interprétation.

Ce grand concert était la magnifique conclusion d'une année musicale tout particulièrement chargée en prestations multiples, pour ces deux groupements vocaux et instrumentaux. Qu'on en juge :

Pour l'Harmonie municipale : 5 cérémonies d'inauguration; 3 concerts avec les Chœurs de Carcassonne; 10 cérémonies officielles; 8 concerts publics...

Pour les Chœurs de Carcassonne, mis à contribution très souvent, en cette année 1989 et pour cause, nous mettons ici, en exergue, les splendides concerts donnés dans le cadre du Bicentenaire de la Révolution française, avec l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, sous la direction de Michel Plasse, notamment dans les villes de Toulouse, Auch, Saint-Céré, Albi, Castres, Blagnac, Libourne et Tarbes, où, devant des milliers d'auditeurs, transportés d'émotion et de joie, nos choristes in-

terprétaient remarquablement « Le Chant du départ » de Mehul; « Le Chant du 9 Thermidor », de Rouget de Lisle et Berlioz; Le « Chant national » de Mehul et « La Marseillaise », dans la très célèbre orchestration d'Hector Berlioz!

Et, aussi, plus récemment, la Soirée de gala, de grande classe, donnée au Théâtre municipal de Carcassonne, le 30 septembre 1989, à l'occasion des fêtes de la Saint-Michel du 3^e R.P.I.M.A.

Au cours de cette soirée, les Chœurs de Carcassonne interprétaient avec foi, exaltation et émotion, des pages célèbres de Verdi : « Nabucco » et « Le Trouvère »; de Gounod : « La Kermesse » et le « Chœur des soldats »; ensuite, la « Marche des Dragons de Noailles (régiment de Turenne) », ainsi qu'une éclatante « Marseillaise », sur fond de lumière tricolore, illuminant de grandeur et de faste, le final de cette soirée mémorable...

... Pour tous, musiciens et choristes, l'année 1990 sera, n'en doutons pas, très chargée musicalement et vocalement, mais nous aurons l'occasion d'en reparler dans nos colonnes...

Sitôt après l'office religieux, les musiciens de l'Harmonie municipale de Carcassonne se rendaient, en musique, avec la nouvelle Section de tambours et de clairons nouvellement constituée et placée sous la responsabilité de M. Henri Hisboe, jusqu'au Théâtre municipal, où était servi le vin d'honneur offert par la municipalité.

Soulignons ici que la nouvelle Section de tambours et clairons a effectué sa première et éclatante sortie officielle, à l'occasion des cérémonies du 11 novembre 1989.

Au Foyer du Théâtre municipal, avant les discours de circonstance, il était procédé à une remise de décorations, honorant trois dévoués musiciens de l'Harmonie municipale de Carcassonne :

M. Philippe Cruchandeau était décoré de la Médaille de bronze pour 5 années d'assiduité minimum, décernée par la Fédération des Sociétés musicales du Languedoc-Roussillon.

M. Jean-Marc Miquel était décoré de la Médaille dorée pour 15 années de services dans les Sociétés musicales, décernée par la Fédération des Sociétés musicales du Languedoc-Roussillon.

Précisons que M. Jean-Marc Miquel est professeur de clarinette, de saxophone et de solfège à l'École municipale de musique de Carcassonne et titulaire des Premiers Prix de clarinette et de saxophone du Conservatoire national de Région de Toulouse.

M. Pierre Rajol était décoré de la Médaille de vétéran avec palme, la plus haute distinction de la Confédération musicale de France, qui lui était décernée sur proposition de la Fédération des

Sociétés musicales du Languedoc-Roussillon.

En ce qui concerne plus particulièrement M. Rajol, il est à souligner qu'il est un des membres fondateurs de l'Harmonie municipale de Carcassonne, depuis le 1^{er} janvier 1945 et vice-président de l'harmonie municipale depuis le 6 février 1979.

M. Rajol instrumente toujours à l'harmonie municipale et est un des « piliers » du pupitre des clarinettes... (C.O.F.D.)...

Après cette remise de récompenses, Les Chœurs de Carcassonne interprétaient la « Marche des Dragons de Noailles », ceci pour le plus grand plaisir de tous et un tonnerre d'applaudissements retentissait à la fin de ce brillant intermède musical!

M. le Docteur Michard, conseiller municipal, chargé des Affaires culturelles, prenait ensuite la parole et félicitait musiciens et choristes pour leur remarquable prestation, leur tenue exemplaire et, surtout, la très grande qualité et le haut niveau musical de leurs remarquables interprétations. Il leur assurait que lui-même et la municipalité seraient toujours attentifs à la continuité de leurs activités.

Il se félicitait, au nom de tous, de la vie intense des Chœurs de Carcassonne et de l'harmonie municipale et les encourageait à continuer, ainsi, à représenter aussi dignement la Ville de Carcassonne dans les nombreuses prestations que ces deux associations sont appelées à donner au cours des prochains mois et se déclarait très fier, à juste titre, que la Ville de Carcassonne possède, ainsi, deux sociétés artistiques d'une aussi grande valeur!

... C'est donc sous les applaudissements, les félicitations et la joie partagée entre tous, que se terminait, fort tard dans la matinée, avant le repas amical, ce vin d'honneur, très sympathique, des choristes et musiciens de la Ville de Carcassonne.

En terminant cet article, nous remercions, du fond du cœur, nos dévoués musiciens et choristes, avec leur très compétent Directeur musical, M. Jacques Miquel, qui mérite bien l'hommage que nous lui rendons dans ces colonnes, aujourd'hui, en souhaitant sincèrement que l'année 1990 soit encore plus brillante et riche, musicalement, que les années précédentes, avec, toujours, des moments de joie intense et d'émotion partagés, entre



tous, qui nous transportent au-delà du réel...

Bravo à tous, Chœurs de Carcassonne, Harmonie municipale et à leur directeur commun, Jacques Miquel, à la base de tant de succès!

Midi-Pyrénées

Haute-Garonne

La Sainte-Cécile de « La Garonne »

Le dimanche 26 novembre 1989 l'orchestre d'harmonie « La Garonne », formant avec l'« École » la section « Musique » de l'Association artistique des Cheminots de Toulouse, a fêté traditionnellement Sainte-Cécile, en l'église du quartier de son siège.

« La Garonne » est placée sous la direction artistique de Thierry Stallano :

- Médaille d'or de cornet du C.N.M. de Toulouse (1987).

- Diplôme de direction d'orchestre de l'« École normale supérieure de Musique » de Paris (juin 1989).

- Lauréat du prix de la « SPEDIDAM » attribué par Pierre Dervaux lors de l'Académie internationale de Direction d'orchestre » organisée par la « Fondation Yéhudi Menuhin » à Saumur (août 1989).

Le programme était ainsi composé :
Au cours de la messe :

- Marche solennelle et final de Watermusic, G. F. Maendel.

- Chant de Sainte-Cécile, A. Planel.

- Pièce pour orgue, C. Franck, transcrite pour orchestre d'harmonie et dirigée par Georges Carrier, premier directeur de la formation.

- Symphonie du Te Deum, M. R. Delalande.

Après la messe :

- Adagio de la sonate pathétique, L. V. Beethoven.

- Aïda (extrait), G. Verdi.

C'est debout que le nombreux public à longuement applaudi la prestation magistrale de cet orchestre en progrès constant.

« La Garonne » reste la dernière formation d'harmonie à Toulouse; pour cela, elle accepte avec plaisir les musiciens non-cheminots de la ville, dont elle apprécie leur concours.

Parmi l'assistance, nous avons remarqué : Mme Raymonde Mazet, adjoint au maire représentant M. Dominique Baudis, maire de Toulouse; Mme Chantal Dounot-Sobraques, adjoint au maire, déléguée au Conservatoire et au théâtre du Capitole; M. Claude Quenet, président du Comité interrégional S.O. de l'UAICF et Mme; M. Pierre Lapeyre représentant le Comité d'Établissement de la S.N.C.F.;

M. Pierre Paillas correspondant de la *Vie du Rail*; M. Jean Artigue, vice-président de la F.S.M. de la Haute-Garonne.

Un vin d'honneur réunit tous les invités dans une salle de répétition. M. François Labadie président de la section Musique dit quelques mots sur « La Garonne » et les soutiens attendus par la musique populaire à Toulouse; il remercia surtout toutes les personnalités présentes qui pirèrent tour à tour la parole : Mme Dounot Sobraques au nom de la municipalité, MM. Quenet, Lapeyre et Paillas.

A 13 h 30 un repas fraternel réunit les musiciens et leurs familles dans un restaurant de Toulouse.

Au cours du repas, M. Georges Carrier, vice-président, de la F.S.M. de la Haute-Garonne a remis trois distinctions honorifiques de la C.M.F. :

- Médaille d'or : Claude Moscato.
- Médaille de vétéran : Marcel Chabert.
- Médaille de vétéran étoilée : Élie Izquierdo.

avait lieu, pour une brève remise en mémoire d'une société jeune par ses éléments, et jeunes par son âge (100 ans qu'est-ce que c'est pour une société forte de 60 éléments).

Le samedi 10 juin on a pu apprécier dès l'après-midi un avant-goût de cette fête de la musique en Armagnac, grâce à l'animation des rues de Barbotan par l'harmonie de Schmirn (Autriche) et au vin d'honneur où le bureau et les autorités municipales se sont retrouvés pour une dégustation de produits régionaux et animé par la Banda « Pitchouri Band » d'Estang venue en amis pour cette fête.

Le soir aux arènes le public fort nombreux, venu soutenir le bureau de la lyre



Gers

Cent ans de musique de la Lyre cazaubonnaise

Les 10 et 11 juin de cette année se déroula le Festival de musique du Gers, à Cazaubon-en-Armagnac.

Cazaubon, petite cité gasconne à côté de Barbotan-les-Thermes, où musique et revivité vont de pair.

Voilà cent ans que la Lyre cazaubonnaise est née et à fait des petits, une harmonie junior, une harmonie cadette, une bande musicale « Las Murgas » connue en France et à l'étranger, Autriche, Espagne et U.S.A. en 1989.

Durant ce festival une exposition

pour ces festivités, a eu droit à un festival de prestige, à savoir la présence :

- La Lyre cazaubonnaise oblige : sa seule apparition de tout le festival.

- L'harmonie de Schmirn (Autriche).

- Le New Sextet, ensemble de cuivres et de percussions des Landes, qui lors de son passage a surpris de nombreux mélomanes par la qualité de l'exécution des morceaux et par la joie de faire de la musique.

- Le Big band « Les alligator's » qui donne un autre tempo à cette soirée.

Le dimanche matin à 9 heures s'est tenu le congrès départemental de la Fédération des Sociétés de musique du Gers sous la présidence de MM. Ben-

hamou, Mano, Labergue, Mazères, Rossato, Mazonetto, Bocle, Antonello, etc.

Puis à 10 h 30 eut lieu une messe en musique donnée par l'harmonie de Schmirn. Un seul mot : « l'église fut trop petite pour ce concert spirituel ».

A 14 heures débuta le 36^e festival départemental des sociétés de musique avec, Mirande, Nogaro, Saramon, Montréal, La Romieu, Pavie, puis on procéda à la remise par M. Jean-Pierre Joseph, député et président du Conseil général du Gers de la Médaille des cent ans de la Lyre et de la Médaille du département.

En présence de toutes les autorités de la musique du département on décerna à la Lyre cazaubonnaise :

- 1 Médaille d'argent;
- 4 médailles d'or;
- 6 médailles de bronze.

Tout au long de cette journée agrémentée par un soleil qui était vraiment au rendez-vous, ce fut un crescendo pour arriver à un point d'orgue donné par la musique de la 3^e Région aérienne de Mérignac sous la direction de M. Renaud.

Un festival qui finit en apothéose par des applaudissements riches envers un bureau qui a donné tout ce qu'il a pu, car il faut préciser que la semaine avant ce festival les trois quarts de ces musiciens étaient aux U.S.A. Il faut remercier, aussi la municipalité de Cazaubon, qui a décoré la ville par des lyres, la Fédération du Gers et son président, les commerçants de Cazaubon pour avoir décoré leurs vitrines, avec des instruments, des drapeaux, autrichiens, américains et français.

Une date à retenir : 10 et 11 juin 1989 pour le Bicentenaire. Whisky, Schnaps et Armagnac tiendront bien cent ans de plus...

Le correspondant départemental Granier Denis.

Nord

L'orchestre de Dunkerque-Rosendaël

L'orchestre harmono-symphonique de Dunkerque-Rosendaël au 125^e anniversaire de la chorale masculine « La Jeune France ».

Le concert du 5 novembre 1989 au Kursaal de Dunkerque, marquant le 125^e anniversaire de « La Jeune France », connut un succès remarquable, tant sur le plan musical que celui de la participation. En effet, près de 3 000 auditeurs ont assisté à cet événement musical.

La première partie fut réservée à la chorale « La Jeune France », placée sous la direction de M. Jean-Marie Schodet, dans une rétrospective de leur répertoire.

Un court entracte pour permettre à l'Orchestre harmono-symphonique de Dunkerque-Rosendaël de se mettre en place, puis M. Léonce Rose prit la baguette pour diriger le Final de la 8^e Symphonie de Anton Dvorak.

Vint enfin le temps fort de ce concert exceptionnel avec l'interprétation de « Carmina Burana » de Carl Orff par un ensemble de plus de 300 musiciens et choristes, placés sous la direction de M. Léonce Rose.

L'ensemble, composé des chorales : La Jeune France, La Cecilia, Crescendo, Allegro de Dunkerque, les Chœurs du Groenberg de Bergues, Mélodie de Saint-Pol-sur-Mer, toutes fédérées et accompagnées des chorales : Josquin des Prés de Dunkerque et Saint-Martin de Bergues, préparées par M. Jean-Marie Schodet, chef de chœurs et les musiciens de l'Orchestre harmono-symphonique préparés par M. Léonce Rose qui en assura également la coordination et la direction et recueillit un accueil enthousiaste du public qui en redemandait.

Les deux directeurs recevaient des auditeurs charmés une ovation ampleméritée.

Ce fut une matinée musicale extraordinaire qu'on aimerait retrouver tel était l'avis de toutes les personnes qui ont assisté à cet événement musical.

Basse-Normandie

Calvados

Bayeux Gala de Sainte-Cécile 1989

Cette année 1989 aura vu une Sainte-Cécile placée sous le signe du renouveau. En effet, M. D. Deleye, qui avait repris la direction de la Philharmonie en 1980, après le départ en retraite de M. R. A. Baudot, a manifesté le désir de céder sa baguette; l'Ecole municipale de musique, dont il était aussi le directeur, prenant de plus en plus d'importance, il ne se sentait plus suffisamment disponible pour s'occuper de l'orchestre, du moins efficacement. C'est ainsi que dès le 1^{er} octobre, après que M. Deleye eut dirigé pour la dernière fois son orchestre lors d'un week-end en Angleterre organisé à l'occasion du 30^e anniversaire du jumelage Bayeux-Dorchester, avec participation musicale à la messe en l'église catholique de Dorchester, défilé puis concert en compagnie du Groupe folklorique de Bayeux, M. Jean-Jacques Lemonnier prenait officiellement la baguette de directeur, abandonnant de ce fait son poste de trombone solo, suite à la demande formulée par M. Lecarpentier, maire de Bayeux.

Notre première prestation fut, comme tous les ans, la messe de



Sainte-Cécile, le 19 novembre, en la cathédrale de Bayeux, avec des pièces de Purcell, Ketelbey, Grieg et Delalande. Messe qui valut à la Philharmonie et à son nouveau chef des commentaires élogieux dans les colonnes de la presse locale et de la part du maire de Bayeux qui a certainement pu, ce jour-là, constater qu'il avait fait « le bon choix » en proposant à notre ami Jean-Jacques la direction de la Philharmonie.

Quant au concert annuel de gala, en dépit du peu de temps dont ont disposé les musiciens et le nouveau chef pour le mettre au point, « pour un essai, ce fut un coup de maître ». Une première partie, traditionnellement consacrée aux « Grands » noms de la « Grande » musique, proposait d'abord un « Rondo » de Purcell. Venait ensuite l'Intermezzo de « Dans le Jardin d'un Monastère », de Ketelbey, ce musicien qui n'a même pas droit de présence dans le Larousse encyclopédique en 12 volumes! Puis nous avons voulu rendre hommage à un musicien normand avec l'ouverture de « Calife de Bagdad », de Boieldieu, compositeur né à Rouen au XVII^e siècle. Nous partions ensuite à la rencontre de Grieg pour interpréter « la Mort d'Ase », un des tableaux de « Peer Gynt », œuvre mondiale connue composée sur un livret de l'écrivain norvégien Ibsen. Enfin, bicentenaire oblige, un dernier clin d'œil à la Révolution avec « Offrande à la Liberté », œuvre présentée à l'Opéra de Paris en 1792 par Gossec.

L'entracte devait ensuite apporter des distinctions à foison. A tout seigneur tout honneur : M. et Mme Lemarchand et M. Dumon recevaient la Médaille d'honneur de la ville de Bayeux pour, respectivement, 68 ans, 58 ans et 61 ans de présence aux pupitres de cor puis percussion pour M. Lemarchand, violon pour son épouse et sax baryton pour M. Dumon. Ces trois musiciens sont toujours « sur les rangs »... Bravol Pour les moins anciens, la Fédération musicale de Normandie décernait l'Étoile d'argent pour 10 ans de présence à : Marie-Claude Alvado, violon, Didier Digne, clarinette, et Aude Burot, flûte; la Médaille de bronze pour quinze ans de présence à : Thérèse Lainé, violon, Pascal Lemonnier, cor, Gérard Lesaint, trombone, Liliane Madeleine, violon, et Michel Varailon, clarinette. La Confédération musicale de France décernait la Médaille de bronze pour 20 ans de présence à : Yves Boudier, trompette, Denis Martin, clarinette, et Serge Michel, percussion; la Médaille



d'argent pour 30 ans de présence à : Marie-Chantal Eudine et Michelle Planquette, violons; la Médaille d'or pour 40 ans de présence, à Michel Allaix, trombone; la Médaille des vétérans avec étoile à Michel Adam, sax ténor, et avec palme à René Dumon, deux fois nommé. Enfin, recevaient la Médaille d'honneur des Sociétés musicales et chorales : René Dumon, trois fois nommé, Daniel Deleye, directeur de l'École de musique et ancien chef de la Philharmonie, Jean-Jacques Lemonnier, ex-trombone solo et nouveau chef, et Denis Martin et Yves Boudier, deux fois nommés.

La deuxième partie, délibérément tournée vers une musique plus contemporaine, débutait par « Thursday Night at the Movies », de M. Stevens, arrangement de musique de films américains des années 60-70. Venait ensuite « Marching Blues », de J. Penders, compositeur peut-être moins connu que certains grands noms du « blues », mais qu'il serait dommage d'ignorer. Quant au morceau suivant, « Rushes », de J. Cower, il fit verser aux trombones, tous les quatre debout dans le fond, quelques gouttes de sueur! Le concert se terminait alors par deux pièces de L. Anderson : « Sleighride » (ou Promenade en traîneau), divertissement symphonique avec clochettes et coups de fouet qui fit entrevoir aux amateurs de neige les grandes étendues que l'hiver habille de blanc; et « Christmas Festival », pour terminer dans le calme et le recueillement de quelques « Christmas Carols » bien connus.

Maintenant, mes amis de la Philhar... au travail! Il nous reste à préparer notre Concert de Printemps, la Fête de la Musique, nos prochaines sorties, etc., notre déplacement à Lübeck, en Allemagne, en août prochain, les Allemands sont des connaisseurs en matière de musique. Nous nous devons de ne pas les décevoir!

Haute-Normandie

L'O.S.A.E. à Saint-Aubin, le 3 mars 1989

C'est dans une salle, abondamment garnie de plantes vertes par les services techniques de la ville de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, que Jean Letellier a donné son concert vendredi soir. La municipalité était au premier rang des spectateurs malheureusement trop peu nombreux venus apprécier cette prestation.

Mme Lavaine présentait les œuvres avec son talent habituel. Boieldieu fut le premier musicien entendu. L'ouverture du « Calife de Bagdad » nous permit de mieux connaître cet autodidacte né à Rouen en 1775. Quelle grâce! quelle légèreté! dans ce morceau qui met si

bien en valeur les cordes et les bois. On comprend que cette œuvre ait été chaleureusement accueillie à l'Opéra comique en 1800. Nous entendîmes ensuite l'Allegro eu ut de la Sonate d'Église n° 12 de Mozart, dédiée à la Reine Charlotte et le premier mouvement de la symphonie n° 101 dite « L'Horloge ». Haydn avait 62 ans, en 1794, quand il écrivit cette œuvre. Il était alors au faite des honneurs, docteur « honoris causa » de l'université d'Oxford, il forme avec Mozart et Beethoven « La trinité classique viennoise » qui va de l'ère baroque au début du romantisme. Enfin la première partie du concert se terminait par « Ol'Man River » de Jérôme Kern. Chacun reconnut le « Mississippi » si souvent chanté par J. William. Mme Letellier, en soliste, mais aussi les violoncelles et les vents purent chanter et vibrer au rythme de cette mélodie inspirée des negro-spirituels.

En seconde partie, nous entendîmes l'ouverture de « Si j'étais Roi d'Adam » et le final de la 3^e Symphonie de G. Mahler. Celui-ci avait appris dès l'enfance à jouer du piano et à composer. Il ne se contenta pas de recevoir une formation complète au Conservatoire de Vienne, il entreprit de solides études universitaires en philosophie de 1893 à 1896, durant l'été, au bord de l'Attersee, près de Salzbourg. Sa science de chef d'orchestre se sent dans la clarté des mélodies chantées par les cordes, les éclats des cuivres, la puissance des trombones et des cors, le rythme obsédant des percussions dans le forte final. Dans un tout autre genre, il y eut Franz Lehar, compositeur austro-hongrois le plus en vogue de sa génération dont Jean Letellier nous a donné une suite de valse écrites pour un bal costumé sous le titre « L'Or et l'Argent ». C'est un plaisir de se laisser bercer par cette musique dite facile.

La soirée se termina sur une note allègre par « Joli Bataillon » de V. Monti et en *bis* par « En traîneau » d'Eilenberg.

L'O.S.A.E. qui donnera son prochain concert à Tourville-la-Rivière, le 21 avril, nous prépare pour juin un remarquable programme avec un concertiste et deux chorales.

Tourville-la-Rivière

Le grand concert avec l'O.S.A.E. et la chorale « Cantarella »

Nous étions nombreux, le vendredi 21 avril à nous être déplacés pour écouter l'O.S.A.E. sous la baguette de Jean Letellier et la jeune chorale « Cantarella » sous la direction de Mme Monory. L'ambiance fut tout de suite donnée par le chaleureux accueil de M. le maire de Tourville qui sut vite mettre à l'aise le public et les exécutants.

Nous entendîmes, tout d'abord, l'ouverture de « Si j'étais roi » d'Adolphe Adam. L'œuvre créée en 1852 est facile, claire, simple comme savait le faire cet élève de Boieldieu. Elle échauffa les musiciens et leur permit d'attaquer avec brio le premier mouvement et le menuet de la symphonie n° 101 de Haydn. Écrite en 1794, elle est connue sous le nom de L'Horloge. C'est une des dernières que Haydn devait composer. L'auteur ne créa pas la symphonie mais il lui donna ses lettres de noblesse et la porta au plus haut niveau. Quel plaisir d'écouter chanter les violons (et Jean Letellier a d'excellentes cordes!) dans le premier mouvement.

L'O.A.S.E. nous a proposé ensuite une marche et menuet tirés de l'oratorio « Samson » de Haendel. Composé en octobre 1740, alors que le « Messie » avait été écrit en août et septembre de cette même année, « Samson » vit le jour en février 1743. Cette œuvre connut des fortunes diverses et pourtant sa qualité est extrême et Haendel y déploie tout son talent de mélodiste. C'est une véritable leçon de clarté, d'élégance et d'équilibre. La première partie du programme se termina par « Mississippi » tiré de l'opérette « Show Boat » de J. Kern.

Après « Gentil bataillon » de Monti, nous pûmes apprécier la chorale locale « Cantarella » dirigée avec élégance et fermeté par Mme Monory. Bien soutenue au piano par Mme Genoe, sa remarquable accompagnatrice, cette formation nous donna « Memory » de Webber créé en 1981, l'Adagio du 42^e quatuor de Haendel et l'hymne à la joie tiré de la 9^e symphonie de Beethoven. On comprend que le premier magistrat de Tourville soit fier de sa chorale.

L'orchestre exécuta alors le final de la symphonie n° 3 de Mahler. Théodor Adorno disait de l'auteur qu'il était « le compositeur le plus métaphysique depuis Beethoven » et le seul autre musicien qui ait eu un « dernier style ». Il comparait la symphonie mahlérienne à un roman qui exprimait la totalité de l'homme. Pour terminer Jean Letellier interpréta brillamment « L'Or et l'Argent » de Franz Lehar, rénovateur et principal représentant de l'opérette du XX^e siècle. Le spectacle était présenté par Mme Lavaine.

Ce fut une soirée particulièrement réussie qui laisse bien augurer du prochain concert qui aura lieu à Elbeuf le 2 juin prochain et nous permettra d'entendre un remarquable concertiste au piano.

L'O.S.A.E. à la Cerisaie vendredi 2 juin 1989

Quelle émotion vendredi, dans la salle de la Cerisaie d'Elbeuf quand, au début de la soirée le sénateur Tony Larue remettait à Jean Letellier la croix de Chevalier de l'ordre du Mérite. L'émotion était présente non seulement chez le récipiendaire et ses proches mais également chez les musiciens et les membres du bureau de l'O.S.A.E., heureux de voir leur chef récompensé pour tant de dévouement au service de la musique. M. Filet, président du groupe avait, dans son allocution, remercié les personnalités présentes ainsi que la mairie et le S.I.V.O.M. pour l'aide apportée à l'« Intendance » de l'orchestre. Un groupe de cinquante musiciens est difficile à loger, à chauffer; le matériel pose des problèmes pour son transport, son entretien, son rangement, etc. Tous ces soucis matériels reposent sur les épaules de Jean Letellier et s'ajoutent à la fatigue de la direction artistique du groupe, du recrutement difficile des exécutants, des absences dues à des accidents, à des conditions météorologiques, à des maladies, etc., qui font que la vie d'un « chef » n'est jamais de tout repos. Tous ces soucis étaient oubliés vendredi soir et les quelques mots de remerciement de Jean Letellier disaient la joie que lui a apporté la direction d'orchestre. La présence des deux chorales amies : la « Clef des chants » dirigée par l'abbé Boissel, et l'« Orphéon mixte » de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, dirigée par Jacques Chauvin, rehaussait le prestige de cette soirée, mémorable.

Le programme présenté et commenté par Mme Lavaine commençait par « Le Chant du Départ » exécuté par les deux chorales accompagnées par l'orchestre. L'auteur, Méhul, apporta sa contribution aux fêtes patriotiques qui ponctuèrent la Révolution. L'orchestre seul, continuait avec la « Marche Turque » de Moussorgsky et Loic Guingouain au trombone solo. Très épris de justice, l'auteur a voulu traduire « la vérité fût-elle amère ». L'orchestre a bien rendu cette langue musicale hardie et sincère qui a renouvelé l'alliance de la musique avec le vrai. Ce fut ensuite le triomphe des cordes et des bois dans le « Capriccio » opus 3, n° 6 de Vivaldi. La vivacité et l'éclat de ce mouvement allegro moderato, permettait immédiatement d'identifier l'auteur. La première partie du programme se termina par la symphonie n° 101 de J. Haydn dite « L'Horloge ». Commencée en Autriche en 1793, terminée en Angleterre et créée à Londres le 3 mars 1794, elle a été ainsi surnommée à cause du rythme de balancier parcourant le deuxième mouvement. Elle comprend le plus vaste menuet jamais écrit par Haydn et un final combinant de façon magistrale mono thématisme, traits d'esprit et virtuosité contrapunctive.

Après l'entracte ce fut l'ouverture d'Egmont. Les idées libérales et démocratiques de Beethoven sont ici largement exprimées. L'œuvre composée d'octobre 1809 à mi-juin 1810 est née d'une intense inspiration poétique. Goethe avait montré le comte Egmont sacrifiant sa vie pour son peuple. Beethoven a donné à l'ouverture de cette musique de scène les durs accents d'une tristesse funèbre mais aussi les exclamations d'une jubilation triomphale : la défaite se transforme en victoire.

Nous attendions tous la prestation de Bruno Têtard, lauréat du conservatoire de Rouen. Il nous donna la polonaise dite « Héroïque » de Chopin, Rhapsodie in blue de G. Gershwin et la danse du feu extraite de « L'Amour sorcier » de M. de Falla. Ces trois œuvres d'un genre totalement différent ne nous donnèrent qu'un trop court aperçu du talent de Bruno Têtard. Ce pianiste se joue des difficultés. Il conjugue virilité et tendresse, puissance et délicatesse. Il possède « tous les touchers » et surtout un don : « la présence ». Bravo!

Après Perpétuum Mobile de Johann Strauss remarquablement « enlevé » par l'orchestre, les deux chorales se joignirent à l'O.S.A.E. pour interpréter le chœur des bohémiens de Verdi. Ce chœur commence la deuxième partie du drame, le Trouvère de Verdi, et est rythmé par l'enclume. L'œuvre fut créée en 1853 à Rome. L'auteur champion de l'unité nationale italienne, était considéré de son vivant le compositeur le plus connu de la péninsule et du monde entier. Il est certain qu'on chante et interprète Verdi beaucoup mieux en 1989 qu'on ne le faisait en 1950. La soirée se termina magnifiquement par « Battle Hymn of the Republic ». C'est un monument de la musique populaire américaine, scellant la réconciliation du Nord et du Sud après la guerre de sécession. L'arrangement de W. C. Schoenfeld met en valeur non seulement les voix humaines mais également les piccolos de Mme Havel et Mlle Canchon, la trompette de M. Bouhin et le trombone de L. Guingouain.

L'orchestre et les chorales étaient au mieux de leur forme et surtout en parfaite harmonie. Les nombreux spectateurs sont repartis, enchantés de cette soirée pleinement réussie.

L'Harmonie havraise accordéoniste

Cette harmonie est très certainement une des plus anciennes harmonies d'Accordéon de France, puisqu'elle fut créée le 31 juillet 1911 par M. Étienne Bourjault. Elle s'appelait alors Société amicale des accordéonistes havrais. Pendant la Guerre 14-18 elle fut contrainte au sommeil.

Après la tourmente, sous l'impulsion



de son Fondateur, elle repartit. Après les souffrances de cette première Guerre mondiale, les accordéonistes havrais donnèrent un peu de joie et de gaieté en organisant notamment des bals publics dans les salles havraises. C'est en 1925 qu'elle prit définitivement son nom actuel. Elle participa aussi à des festivals de musique ainsi qu'à des concours où elle remporta de nombreux premiers prix. L'effectif d'alors était de 50 accordéonistes. Elle se permit même de donner à plusieurs reprises des concerts au square Saint-Roch avec la Musique du 129^e R.I. qui était stationné au Havre.

Puis survint la Seconde Guerre mondiale. Nouvel arrêt. En 1947, toujours avec la foi qui l'animait, M. Bourjault vient chercher M. François Hiliquin. Avec ce dernier, l'harmonie repartit de nouveau et ne s'arrêtera plus. Le 24 août de la même année, le bureau est formé. Des cours de solfège et d'instrument s'organisèrent. MM. Hiliquin, Duboc, Fischer forment des jeunes, dont le président, le vice-président et le secrétaire-trésorier actuels. Bien encadrés par les Anciens, l'harmonie donnera petit à petit des concerts et notamment fera connaître l'accordéon sous un autre angle que le musette.

C'est en 1969, que l'harmonie va créer, et pour la première fois au Havre, son premier concours national d'accordéon de la Porte Océane. En février prochain elle organisera son 14^e concours.

31 juillet 1911 - 31 juillet 1989 : 78 ans d'existence

L'harmonie est toujours là. Après une petite éclipse, la société reprise et dirigée par sa jeune et dynamique directrice (formée à l'harmonie) est repartie de nouveau. Ses jeunes, bien entourés, par les anciens, au nombre d'une vingtaine reprennent le flambeau et aujourd'hui nous pouvons écrire que l'harmonie havraise accordéoniste, avec du travail sérieux, a de beaux jours devant elle.

Le 22 octobre prochain elle se présentera à Cany pour y subir les épreuves de classement par la Fédération. En mars 1990 elle participera au concours festival de Maromme. En mars 1991, à l'occasion de son 80^e anniversaire de sa création elle espère bien organiser au Havre le concours festival de la Fédération.



Dieppe

Concert du 3 décembre 1989 de l'harmonie municipale de Dieppe

L'assistance des précédents concerts l'avait laissé prévoir et c'est dans une salle comble que l'Harmonie municipale de Dieppe a donné son traditionnel concert de Sainte-Cécile, ce qui prouve une fois de plus que le fait d'offrir au public la musique qu'il aime, dans une ambiance agréable et cordiale, est toujours récompensé à plus ou moins longue échéance.

La première partie débutait avec le Rapsodie Suédoise de Alfen Hugo, sous la baguette de Michel Tailleur, directeur adjoint.

Furent ensuite successivement interprétés sous la direction de Claude Dantigny :

— Le Larghetto de Mozart dont Marcel Auger, clarinette solo sut transmettre toute la richesse du thème;

— Vaderlandse Rhapsodie de Henk van Lijnschooten aux somptueux élans patriotiques;

— La plainte du clocher de Guillaume Balay, composition descriptive dans laquelle les cors expriment la nostalgie d'un carillon d'autrefois;

— Et Harlem Shadows dont l'auteur, Meindert Boekel, a souhaité faire une évocation musicale de l'atmosphère qui règne au sein de la communauté noire de Harlem.

Après un court entracte pendant lequel Brigitte Dantigny, la speakerine de service présenta la cassette regroupant les meilleures interprétations de la formation dieppoise, la fête musicale continue avec Tyrol de Fernand Ruelle.

Après les accents autrichiens, c'est l'atmosphère slave qui fait son apparition avec la Danse des Bouquetières, Mascarade et Gopak de Katchturian.

Que dire de la Suite Heureuse de Henry Geehl si ce n'est qu'elle porte bien son nom et que ses trois mouvements apportent successivement l'entrain, la sérénité et la gaieté.

M. Marcel Lorin, directeur de la Musique de Nemours, a compositeur de la dernière œuvre du concert était dans la salle, et c'est sans nul doute avec plaisir et peut-être un peu d'émotion qu'il entendit l'Harmonie municipale de Dieppe interpréter avec fougue son Exploit des Coulisses dans lequel les trombones surent mettre en valeur cet instrument difficile et un peu délaissé actuellement.

Mais le public sut apprécier et c'est par une véritable ovation qu'il applaudit tant les instrumentistes que le compositeur.

Après avoir réclamé un morceau supplémentaire c'est presque à regret que tous levèrent le siège, non s'en s'être donné rendez-vous pour la messe

du dimanche suivant en l'honneur de Sainte-Cécile, et... pour le concert de Printemps de l'année 1990.

Cany-Barville

Concert de fin d'année de l'orchestre d'harmonie « Union musicale »

L'Union musicale de Cany forte de 56 musiciens a été fondée en 1866. Comme bon nombre de sociétés de l'époque, elle était constituée uniquement de cuivres.

Elle traversa donc trois périodes troublées par les guerres. Les rescapés se retrouvèrent en 1945, la fanfare reprit corps et durant quelques décennies elle se produisit au cours des cérémonies officielles et aux fêtes du village.

Les années passèrent, elle devint Harmonie, les anciens enseignèrent le solfège et à jouer d'un instrument aux jeunes amateurs canycais.

C'est en 1976, qu'elle connut un bouleversement radical à l'arrivée à la tête de la Société de M. Théophile Muller.

Le travail d'ensemble devint régulier, on prépara des concerts au détriment des « fêtes villageoises » et « Corsos fleuris ».

Quand le directeur Théophile Muller estima ses musiciens capables d'affronter un jury, il fit un concert de classement et c'est avec brio que l'orchestre fut classé en 1984 en division supérieure 1^{re} section.

M. Decugis, président du jury, félicita les musiciens et leur chef en précisant « M. Muller, que de chemin parcouru en quelques années ».



L'orchestre d'harmonie de Cany-Barville.

En 1987, M. Muller passa la direction à son fils Thierry, ce dernier ayant terminé ses études musicales au C.N.S.M.P.

Samedi 16 décembre, l'orchestre au grand complet prit place sur les gradins de la salle de concert devant près de 800 auditeurs attentifs.

Au premier rang, on notait la présence de M. Gabel, président de la société depuis de nombreuses années, maire de Cany, Conseiller général, entouré de son conseil municipal, des notables de la ville, des personnalités des communes voisines.

Le programme soigneusement choisi par Thierry Muller débuta par une marche de Sousa, « The Stars and Stripes Forever » avec un piccolo solo brillant et percutant tenu par Mme Odile Philippe.

L'émouvante marche Slave de Tchaïkovsky fut magistralement interprétée; homogénéité des bois, justesse, interventions précises des cuivres. Les contre Tuba se sont mis en valeur dans cette partition délicate et difficile.

Puis vint « Perpetuum Mobile », de J. Strauss.

Que de problèmes pour les orchestres d'harmonie dans ces œuvres viennoises pour maintenir le tempo!

La précise et l'énergique direction de Thierry Muller et la haute technicité des



musiciens ont permis une interprétation presque parfaite.

« Huit et demi » de Nino Rota, partition plaisante, agréable à jouer, fut très certainement une petite « pause » pour les musiciens.

Les applaudissements nourris de nombreux auditeurs marquèrent la fin de la première partie du concert.

« Moonlight sérénade » fut interprété par un ensemble réduit répondant aux critères du style Gleen Miller, les saxophonistes, trompettistes, trombonistes s'en donnèrent à cœur joie, accompagnés par la contre-basse à cordes, piano et percussion, un excellent Big Band.

« Mannin Veen » de H. Wood, musique « Ronflante » de style films hollywoodiens, l'ensemble de l'orchestre se fit apprécier au début de l'œuvre dans un andante dissonant et bien soutenu par les clarinettes, saxophones et petits bois, la fin éblouissante de Mannin Veen permit à l'orchestre de donner toute sa puissance.

« L'ouverture du Barbier de Séville » fut interprétée magistralement, cette œuvre difficile mettait à contribution tous les pupitres, l'orchestre a montré une fois encore ses grandes possibilités, dans le rythme, la précision, la justesse.

Une surprise attendait les 800 auditeurs ; pour marquer la fin de l'année du bicentenaire de la Révolution française, le directeur avait eu la merveilleuse idée d'interpréter La Marseillaise pour chœurs d'adultes, chœurs d'enfants, soliste et orchestre d'harmonie.

200 enfants et 80 chanteurs envahirent le podium, les 800 personnes se levèrent comme un seul homme et de chanter l'hymne national avec les musiciens.

Dans les applaudissements, nous avons eu beaucoup de mal à interpréter notre traditionnelle marche de Radetsky mettant un point final à la soirée.

Vernon

Le concert de Sainte-Cécile... Encore un grand succès

Une salle des fêtes comble, archicomble, trop petite...

Des gens partout, assis, debout, attentifs... Des jeunes, des adultes, et aussi des anciens... Des mélomanes, des amateurs de musique, tous prêts à vibrer...

La présence de la plupart des personnalités locales... et aussi celle de M. Pollin, président de la Fédération musicale de Haute-Normandie... Et encore celle de nos amis de l'harmonie voisine de Mantes-la-Ville, leur chef en tête...

Des musiciens paraissant en pleine

forme, prêts à donner le meilleur d'eux-même pour satisfaire le public... Des juniors tout intimidés par la situation mais on ne peut plus motivés...

Ouïl Tout semblait réuni pour que ce concert de Sainte-Cécile soit une réussite. Rien ne manquait pour que ce jour soit la fête de la musique et aussi celle des musiciens.

Dès 16 heures, ce dimanche 10 décembre 1989, le ton était donné avec la célèbre ouverture du Barbier de Séville de Rossini, dirigée de main de maître par Jean-Paul Dambacher. Puis, avec toute l'attention que nécessite l'œuvre, les 50 musiciens de la Philhar, accompagnaient Denis Tétillon, clarinette solo, dans son interprétation du difficile et délicat Récit et Polonaise de Carl Maria von Weber. La première partie du programme consacrée traditionnellement à la musique classique se terminait par la non moins célèbre ouverture des Saltimbanques de Louis Ganne.

L'orchestre Philharmonique laissait alors la place à l'ensemble Zéphyr composé d'une dizaine de flûtes traversières et dirigé par Annie Batard, professeur au conservatoire. Puis c'était le tour de l'orchestre junior de la Société philharmonique composé d'élèves pour la plupart au conservatoire de musique



Société Philharmonique de Vernon.

de Vernon. Tous ces jeunes n'ont que 3 ou 4 ans d'instrument. Tout comme l'ensemble Zéphyr, l'orchestre junior fait découvrir aux jeunes musiciens, la pratique collective des instruments dans un orchestre. N'est-ce pas la meilleure formation possible? Et leur récompense sera là dans quelques années s'ils font montre de persévérance : une place dans l'orchestre Philharmonique, celui des adultes, pour la grande fierté de leurs parents et amis. Le public ne s'y est pas trompé et le rappel qui a suivi la brillante interprétation du

« Rock around the clock » de Freedman est assez éloquent.

La dernière partie du programme voyait le retour de l'orchestre Philharmonique pour l'exécution de la partie « variétés ». Celle-ci démarrait par un très bon arrangement du célèbre « Américain à Paris » de Gershwin. Misty d'Errol Garner permettait au public de faire la connaissance du saxophone solo, Alain Ledoigt. Après quelques pièces typiquement mexicaines et américaines, le concert se terminait par des extraits les plus connus de « Jésus-Christ superstar » célèbre opéra-rock moderne de Weber.

Mais la fin n'était que provisoire car le public en redemandait. Tout était heureusement prêt chez les musiciens pour le satisfaire, et la fin méritait le déplacement car il s'agissait du final classique très raccourci et moins grandiose — les moyens ne sont pas les

mêmes — du concert du nouvel an de Vienne : du Johann Strauss et en l'occurrence le train de Plaisir avec chahut obligé et lancement de serpentins par les musiciens. Et comme il fallait finir en beauté, c'est le public lui-même qui scanda de ses battements de mains sous la direction de Jean-Paul Dambacher, la célèbre marche de Radetsky.

Il était alors 18 heures passées... Ouïl Ce fut vraiment, de l'avis de tous, une bien belle journée.

René MOREL

Région Parisienne

Orchestre d'harmonie de la ville d'Antony

Pour faire honneur à mon mandat de président de la Fédération des Sociétés musicales des Hauts-de-Seine, j'ai assisté le 4 décembre 1988, à un concert donné par l'Orchestre d'harmonie de la ville d'Antony à l'auditorium du collège Sainte-Marie à Antony.

Devant un auditoire très important — la salle était comble — ce concert avait en substance, dans sa première partie, des œuvres de compositeurs extrêmement célèbres par l'immensité de leurs répertoires.

Ouverture de la Chauve-souris de Johann Strauss, Idylle et Danse villageoise d'Emmanuel Chabrier, Le 5^e Mouvement de la Symphonie du Nouveau Monde d'Anton Dvorak.

La seconde partie comportait des œuvres non moins célèbres, Ouverture de la Force du Destin de Giuseppe Verdi, et pour terminer cette merveilleuse matinée musicale, un magnifique final en collaboration avec les chorales de la ville, l'Orchestre d'harmonie de la ville d'Antony accompagna 300 choristes dans l'interprétation du Chant des Esclaves extrait de Nabucco de G. Verdi et de la Marche Triomphale de l'Opéra Aïda du même auteur. Devant un tel succès, nous avons été gratifiés d'une superbe et ultime interprétation de l'Hymne à la Joie de Ludvig van Beethoven.

Après ce moment musical inoubliable et de très haute qualité, je ne pouvais que me féliciter de l'existence de cette formation qui porte très haut dans notre département le flambeau de nos harmonies.

Je n'étais pas très loin de penser que je venais d'assister à un concert interprété par l'une des harmonies les plus douées et les plus talentueuses que possède la Confédération musicale de France dans la région parisienne.

Le mérite en revient à M. Marcel Naulais qui dirigea de main de maître ce concert admirable de qualité et de prestance. Ancien, petite clarinette solo, de la Garde républicaine et ancien Directeur du Conservatoire municipal de la ville d'Antony, il sait, par son immense talent, conjuguer amour et travail dans l'exécution d'œuvres de très haut niveau et grâce à sa diplomatie et son extrême gentillesse il s'évertue à inculquer à nos jeunes musiciens, issus des Conservatoires musicaux, l'amour de la musique harmonique trop souvent négligée par nos instances culturelles sur le plan financier malgré une valeur artistique évidente par sa qualité.

Merci également à M. Jean Bergermer, président de cette association ainsi que son Conseil d'administration qui ne cessent d'œuvrer pour que vive

cette magnifique phalange musicale qui a pour exemple fondamental de n'être composée que d'exécutants bénévoles donc à caractère d'amateurs n'ayant pour seul but que de pratiquer ce grand art pour leur plaisir mais aussi pour la grande satisfaction de leur auditoire.

Je ne peux que me réjouir d'un tel contexte musical et je souhaite qu'il serve d'exemple à tous ceux qui veulent que vive la musique harmonique dans nos villes et nos campagnes. Sincères félicitations de votre Président départemental et continuez.

Le Président de la F.S.M.D.H.S.
Bernard CHOUTEAU

PRÉCISIONS : Dans le journal n° 426, p. XI, dans l'article l'orchestre d'accordéons de Paris, le texte laissait entendre que seul l'O.A.P. avait pris part à la manifestation autour du centenaire de la Tour Eiffel, or trois autres sociétés étaient présentes : Vincennes, Soissons, et les accordéonistes de l'U.A.I.C.F.

Essonne

Rassemblement des harmonies 21 mai 1989 - La Ferté-Alais

Le 21 mai 1989 à l'occasion du 120^e anniversaire de la Société musicale de La Ferté-Alais, l'ensemble des Harmonies de l'Essonne a donné son concert dans le Gymnase Victor-Vilain.

Ce concert pris entièrement en charge par la Fédération a reçu le support de la ville de La Ferté-Alais qui a fait le maximum pour assurer la réussite de cette matinée.

A 17 heures, 80 musiciens ont pris place et sous la baguette de M. Roger Rivet, Directeur de la Société musicale de La Ferté-Alais, ont interprété :

— Ouverture 1794 de L. Jadin, honorant ainsi le bicentenaire de la Révolution.

— La Pastorale, extrait de l'Arlésienne de G. Bizet. D'entrée, les 500 personnes présentes dans la salle ont fait corps avec l'orchestre, sentant bien la volonté qui animait les musiciens.

C'est au tour de M. J.-François Bonneau, Directeur de l'Avenir de Brétigny et de son École de musique qui a dirigé :

— Marches n°s 1 et 2 de Prokofief.

Musique très différente des deux premiers morceaux mais quelle audition ! Tout y était, interprétation, nuances, l'ensemble très bien dirigé a bien su surmonter les difficultés.

Après un court entracte, L'ensemble vocal de Mennecy prend place sur scène.

Ce chœur dirigé par M. Daniel Dick et présidé par M. Michel Gaudin, est né il y a 10 ans.



Ayant vécu les débuts de cette chorale, je puis assurer que malgré les embûches, cet ensemble a su par son travail, par la bonne ambiance qui y règne, devenir un chœur de très bon niveau.

Une bonne demi-heure de présence totale, un programme varié très bien interprété, l'ovation finale que le public a réservé à l'Ensemble vocal de Mennecy fut un des grands moments de ce rassemblement.

De nouveau place à l'harmonie.

M. J.-François Bonneau monte au pupitre pour diriger Porgy and Bess de Gershwin. Là encore, chacun a « assuré ». Merci à J.-François Bonneau. Sa direction claire, précise est pour beaucoup dans notre réussite.

Pour le final, M. Gilbert Louet, Président de la Fédération musicale de l'Essonne, Directeur de l'Harmonie de Mennecy, Directeur de l'École municipale agréée d'État de Mennecy, monte au pupitre et dirige tout d'abord :

— Choral and Rock Out de T. Hugens, morceau composé de deux parties comme l'indique son nom ;

— Choral Style Bach, fort bien réalisé par les interprètes.

— Un Rock qui sonne et dans lequel les pupitres interviennent tour à tour avec joie.

Une œuvre très gaie bien interprétée.

Pour terminer le morceau choisi :

— Moment for morricone.

Quelle belle musique ! Pleine de contrastes, fortés ou piano, calme ou vivacité.

Les musiciens ont dans cette œuvre, donné la pleine mesure de leur amour de la musique.

S'ils l'ont interprétée avec leurs instruments, ils ont surtout joué avec leur cœur.

Le public, lui aussi, a vécu un grand moment, les applaudissements nourris en sont la preuve et pour calmer l'enthousiasme de la salle, M. Louet a redonné la baguette à J.-François Bonneau qui a fait un *bis* avec Porgy and Bess.

Une journée très réussie bien que très difficile à réaliser. En réunissant les trois « Chefs » dans un même applaudissement, le public a su dire son plaisir et sa satisfaction.

Un grand merci à la Ville de La Ferté-Alais représentée par M. Paponneau, maire adjoint chargé des Affaires culturelles.

— A M. Rivet, Directeur de la Société musicale locale, trésorier de la Fédération musicale de l'Essonne, il fut la plaque tournante de l'organisation et de la réussite de cette journée.

— A M. J.-François Bonneau, Directeur de l'Avenir de Brétigny et de son École de musique, membre du Comité de la Fédération musicale de l'Essonne, sa jeunesse, ses qualités musicales dont une bouffée d'air frais pour notre Fédération.

Il serait inconvenant de parler du Président, M. Gilbert Louet, « Je signe cet article ».

— A tous les musiciens qui donnent leur temps, leurs soirées, leurs dimanches pour que vive la musique.

Un directeur de société, homme de grande qualité, disait en parlant de ces musiciens :

« Ce ne sont pas des fonctionnaires de la musique. »

Pour finir : merci à l'Ensemble vocal de Mennecey grâce à M. Daniel Dick, son Directeur, leur prestation fut un moment de charme.

Ont participé, des musiciens des harmonies de : Brétigny, La Ferté-Alais, Savigny-sur-Orge, Arpajon, Viry-Châtillon, Mennecey.

En conclusion : Je dirai :

« Mon Dieu! que les absents ont eu tort! »

Gilbert LOUET
Président

Fédération musicale de l'Essonne
Président de la Fédération musicale
Ile-de-France

Vincennes

Concert en plein air de la Musique municipale

Ce concert traditionnel donné aux Vincennois, sous l'égide de la municipalité, a eu lieu le mardi 20 juin à 21 heures, place Leclerc, devant la mairie. Le temps était beau. Devant une assistance nombreuse cette manifestation se déroula avec la participation de la fanfare des Chasseurs. Parmi le public on notait la présence de Mme R. Souweine, maire adjoint, chargée des Affaires sociales et de M. Jobard, maire adjoint Syndic, notre bien regretté vice-président disparu tragiquement quelques jours plus tard, victime d'un accident de la route. MM. Guillaume, directeur, Poirier, directeur adjoint pour la Musique municipale, B. Domfront, pour la fanfare, se succédèrent à la baguette. Les deux formations unies jouèrent quelques marches : La rose des vents de Moncelle, Cherbourg de Paul André et le Défilé brésilien de S. Nortiz. La Musique municipale, seule, se fit entendre dans Train de Plaisir, polka de J. Strauss, les Danses hongroises n°s 5 et 6 de J. Brahms, My Fair Lady de Lowe,

la Strada de N. Rota avec le trompette solo S. Montou, Bella Bocca polka de E. Waldteufel-Moonlight sérénade (style jazz) de G. Miller. Dans le cadre du bicentenaire de la Révolution française, le président D. Deray dirigea pour conclure le Chant du départ de Méhul et La Marseillaise de Rouget de Lisle sous les ovations du public debout. Au cours du vin d'honneur qui suivit, sous l'impulsion du président D. Deray, tous les musiciens entonnèrent en chœur le Chant du départ. Mme Souweine, au nom de la municipalité félicita les musiciens dont l'union contribuait à donner le charme d'un village à la ville de Vincennes.

Quand ces lignes paraîtront la Musique municipale aura participé comme d'habitude le 14 juillet au défilé et à la cérémonie au monument du Combattant vincennois. Pour la journée des associations vincennoises, elle donnera un concert de plein air avec la fanfare des Chasseurs, le samedi 30 septembre.

Vincennes fête Sainte-Cécile

Suivant une tradition bien reportée depuis 7 ans, la musique municipale et la fanfare des Chasseurs ont fêté la Sainte-Cécile, le 26 novembre dernier. Les deux sociétés participèrent à la grand-messe en l'église Notre-Dame. Sous la baguette de C. Guillaume, directeur de la Musique municipale, on entendit avant la messe, la marche religieuse d'Alceste de Gluck et pour la communion, le célèbre Largo de Haendel et à la sortie, la Marche des ruines d'Athènes de Beethoven. Entre-temps pour l'élévation, la fanfare des Chasseurs dirigée par M. Cosvas, avait joué un vibrant « Aux champs ». Après la sortie des fidèles, les deux sociétés unies jouèrent un pas redoublé « Le téméraire » très applaudi par un nombreux public. Les musiciens se rendirent ensuite à la M.J.C. Avant l'apéritif, D. Deray, président, prononça un dernier hommage à notre regretté vice-président, R. Jobard. Il rappela que le 11 novembre nous avions déposé sur la tombe une plaquette marquant notre reconnaissance et fit observer un instant un vibrant recueillement en sa mémoire. Puis J. Pasquier, président de la Fédération musicale du Val-de-Marne remit une distinction au jeune musicien P. Montou, saxophoniste, médaille de bronze et diplôme d'honneur (5 ans de service) de l'Union des Fédérations musicales de l'Ile-de-France (offerte par la Fédération du Val-de-Marne).

Nous entendîmes ensuite une jeune flûtiste âgée de 9 ans G. Fayard, nièce de nos deux flûtistes qui fit preuve d'un talent prometteur, en interprétant avec aisance une berceuse très appréciée.

Avant le repas M. Deray reprit la parole pour excuser les personnes absentes. MM. Clouet, sénateur-maire, notre président d'honneur, Le Berre, maire adjoint, chargé des fêtes, succé-



dant à M. Jobard, Louet, président de l'U.F.M.R.I.F., Robillard, directeur de l'accordéon-club de Vincennes, puis il remercia de leur présence : Mme Souweine, maire adjoint, délégué par M. Clouet pour le remplacer, M. Pasquier et Mme, président de la Fédération du Val-de-Marne, M. Souweine, conseiller général, Mme Boucher, présidente de l'accordéon-club.

Il exprima sa satisfaction pour la présence de deux nouveaux musiciens, élèves du conservatoire de Saint-Mandé : Jacques Beaupin, trombone et Céline Bavard, flûte, tout en souhaitant que le conservatoire de Vincennes suive ce bon exemple. Il adressa de vives félicitations à notre directeur Charles Guillaume, qui assure parfaitement la succession de François Gauthier, bien secondé par le directeur adjoint Maurice Poirier.

Le repas se déroula dans une ambiance très amicale et se termina tard dans l'après-midi, par un bal improvisé qui eut beaucoup de succès auprès des jeunes et moins jeunes.

Dès maintenant les Vincennois sont invités à retenir la date du 25 mars 1990 pour le gala annuel des membres honoraires avec le concours du centre chorégraphique et de l'accordéon-club.

Pantin

Bon vent pour 1990 pour l'orchestre d'harmonie de Pantin

Ambiance sympathique lors de la première répétition 1990 au cours de laquelle les musiciens se sont retrouvés pour fêter la nouvelle année. Bon nombre de vœux ont été émis par le président M. René Vuilmet en cette occasion. Sans aucun doute celui de maintenir à l'Harmonie sa qualité et son dynamisme a recueilli l'adhésion de tous les musiciens. Des projets à venir certes, mais aussi le moment de jeter un regard sur l'année écoulée.

Riche en événements, la vie musicale de l'Harmonie connaît de multiples facettes. Les traditionnels concerts de Printemps et de Noël ont remporté cette année encore un vif succès auprès d'un public fidèle. L'assistance nombreuse et attentive a pu applaudir de œuvres telles que :

— Ouverture de Tancredi de Rossini.

— « La Marche hongroise » extrait de la Damnation de Faust de Berlioz

Bizet.

— Exaltation de Swearingen ou — Moment for Morricone sur un arrangement de J. de Mey, dirigés avec brio par son jeune directeur M. Jean-Claude Choisy, par ailleurs chef de la Musique de l'E.N.S.O.A. de Saint-Maixent et titulaire du diplôme d'Aptitude à l'Animation des Sociétés musicales.

Parallèlement, l'Harmonie n'a pas manqué de se joindre aux autres formations du département pour contribuer au succès du concert donné en février 1989 sous l'égide de la Fédération musicale de Seine-Saint-Denis.

Un autre aspect de son activité réside dans son enracinement à la vie locale; cela lui vaut un calendrier bien chargé.

De la commémoration du 11 novembre à la grande fête municipale, sans oublier les animations auprès des Associations, des Foyers d'anciens, des fêtes de quartier, l'Harmonie, par sa présence toujours remarquée, fait vivre à sa mesure la musique à Pantin.

Ainsi le Bicentenaire de la Révolution à l'ordre du jour a emmené l'orchestre dans l'aventure du « Louis Perdu » — opéra populaire écrit par Sergio Ortega, placé sous la baguette de Boris de Vinogradov, confrontant les musiciens à une écriture contemporaine jusqu'alors peu coutumière.

Ce rayonnement, l'Harmonie le doit en grande partie au soutien municipal qui lui permet en certaines occasions de le porter par-delà nos frontières.

Aussi, pour célébrer le 20^e anniversaire du jumelage avec la ville de Scandicci, les sociétés musicales des deux villes se sont retrouvées, unissant leur talent pour un grand concert de l'amitié.

Ces nombreuses occasions de rencontres ont créé parmi la plupart des

deviennent à eux seuls un but de rassemblement.

Ce fut le cas le dimanche 11 juin où M. Roger Alin, clarinettiste, invita l'orchestre à une inoubliable journée champêtre et musicale à Sommeceaise dans l'Yonne. Mais c'est aussi lors de la fête de Sainte-Cécile que régna cette chaleureuse ambiance autour d'un délicieux repas, réunissant les musiciens et leur famille, des représentants des élus municipaux et de la société sœur de Scandicci; MM. Gallet, Bustin et Laroche, ex-chefs ou président de notre société. En cette joyeuse circonstance, on décora plusieurs de nos musiciens, les remerciant de leur dévouement et de leur fidélité et en particulier M. Lenoir autrefois vice-président de la société qui pour cinquante ans de vie musicale reçut la Médaille d'honneur de la ville de Pantin.

Autre note encourageante, les visages de nouveaux musiciens, présents au banquet, venus rejoindre les rangs de l'orchestre.

Une telle vitalité n'est pas sans jaillir sur l'Harmonie, en particulier, au travers de son École de musique. Comptant une centaine d'élèves, l'école par la dispense d'un enseignement de qualité, entend répondre au mieux aux attentes des élèves jusqu'à prendre de nouveaux paris comme l'ouverture prochaine d'une classe d'éveil pour les tout-petits. En toile de fond, la pensée omniprésente que ces futurs musiciens, seront demain, les acteurs et les animateurs de notre société musicale.

Formulons le vœu qu'ils sauront relever le défi de demain.

A tous et à toutes bonne année 1990.

Sylviane Cambedouzou
Jean-Pierre Mercadal



Nemours

117^e Sainte-Cécile 11 novembre 1989

Cette année encore la salle de Saint-Pierre-lès-Nemours est comble, il faut remettre des chaises!

Comme de coutume, à 21 heures le directeur Marcel Lorin entre sur scène et attaque l'indicatif « Harmonie de Nemours », une de ses compositions. Le sympathique présentateur, Roland Aubut, annonce les différentes parties du concert. La première est réservée à la musique d'Autriche, avec une marche de concert de Johann Strauss, la « Marche Égyptienne » dirigée par le chef adjoint Philippe Joseph. Suit une ouverture de Suppe, allégrement interprétée, « Cavalerie légère ». Le directeur présente la Promotion 89, les cinq élèves qui ont pris place parmi les « Anciens » de l'Harmonie. Le concert continue avec une valse de Strauss, « La Valse de l'Empereur ». Ensuite un voyage au Tyrol avec la « Marche des Bûcherons Tyroliens » sous la baguette d'un jeune tromboniste Yannick Grosset. Petit arrêt pour remettre aux élèves de l'école de musique de l'Harmonie les diplômes, suite aux examens fédéraux. Retour au Tyrol avec « Polka Nuptiale pour Clarinettes » dirigée par un jeune percussionniste, Jean-Michel Durieu. La première partie se termine avec un galop (dans le style viennois) écrit par Marcel Lorin, 1^{re} audition de « Schlagobertinade ». Après quelques minutes d'entracte, la seconde partie (musique de genre et de variété) débute avec la célèbre marche napoléonienne « Marche de la Garde Consulaire à Marengo », avec les tambours et clairons de l'Harmonie. Ensuite un morceau de Leroy Anderson, le roi de la musique de genre, « L'Horloge Syncopée » suivi d'un blues, joué en solo par les trombones « Basin Street Blues » avec au pupitre de direction Michèle Gadet, saxo ténor. Ces trois jeunes chefs, Y. Grosset, J.-M. Durieu, M. Gadet, suivent les stages de direction de l'A.D.I.A.M. 77 et de la Fédération musicale de Seine-et-Marne. En souvenir du célèbre compositeur-arrangeur-chef d'orchestre américain Warren Barker, qui était présent l'an dernier à la Sainte-Cécile, voici un arrangement sur des airs de cow-boy « Westward Ho! » de Warren Barker dirigé par le cow-boy de service Marcel Lorin. Restons en Amérique avec des airs de comédies musicales « Succès de Broadway », un arrangement de John Higgins et nous voici déjà au dernier morceau, une



Harmonie de la Ville de Pantin.

marche de concert en 1^{re} audition « La Saint-Pierroise » de Marcel Lorin, écrite à l'intention de M. le Maire de Saint-Pierre-lès-Nemours et de son Conseil municipal en remerciements de leur sympathie envers l'Harmonie de Nemours. Le public est déchaîné, il faut un *bis*, ce sera « Viva Chelles » de Robert Truillard, dirigé par Michel Bricquet, directeur de l'Harmonie de Chelles et 1^{er} clarinette solo de la Garde Républicaine. Il nous a fait le grand honneur et l'amitié de se joindre aux clarinettes de l'Harmonie de Nemours ainsi que René Neuranter, Président d'honneur de la Fédération musicale de Seine-et-Marne.

Après le *bis*, le public redouble d'applaudissements, Marcel Lorin propose alors de réentendre la « Saint-Pierroise » et c'est cette marche qui termine la grande soirée de Sainte-Cécile.

Dans la salle de nombreuses personnalités aussi bien politiques que musicales : M. le Maire de Nemours, Charles Hochart et Mme; M. le Maire de Saint-Pierre-lès-Nemours, Maurice Ruet; M. le Député, Président de l'Adiam 77 Hyest; M. le Secrétaire général de l'Adiam 77 Le Carpentier; Mme la Secrétaire générale de la Mairie de Nemours, Mme Cingari; M. le Secrétaire général de la Mairie de Saint-Pierre, Morla et Mme; Mme la Secrétaire générale de la Fédération musicale de Seine-et-Marne, Mme Bricquet; M. le Président du Tribunal de commerce de Montereau, Michel Hochart et Mme; de nombreux maires et maires adjoints des environs; M. le Colonel Begue et Mme; M. l'Adjudant-chef de Gendarmerie de Nemours; de nombreux présidents et directeurs de sociétés musicales ainsi que des directeurs ou représentants d'associations locales.

Pendant le concert des médailles sont remises aux musiciens méritants par MM. les Maires et le Président de l'Adiam 77.

Le lendemain, les musiciens et leur famille se retrouvent au banquet (165 couverts) présidé par M. le Maire de Nemours et Mme, M. le Président d'honneur de la Fédération musicale de Seine-et-Marne et Mme, M. le Président de l'Harmonie de Nemours, M. le Maire adjoint de Saint-Pierre et Mme.

Ainsi se termine la 117^e Sainte-Cécile de l'Harmonie de Nemours qui cette année encore a obtenu un grand succès. Un peu de répit et déjà il va falloir préparer la 118^e, alors à l'année prochaine.



Pays de la Loire

Sarthe

Harmonie municipale de Saint-Calais Concert de la Sainte-Cécile

De nombreux Calaisiens et Besséens ont assisté au concert de l'Harmonie



*Harmonie municipale
de Saint-Calais
(Sarthe)*



*Harmonie de Nemours
117^e Sainte-Cécile - 11 novembre 1989
Centre Socio-culturel de Saint-Pierre-lès-Nemours.*

municipale de Saint-Calais qui, pour la circonstance avait invité en première partie, la classe d'orchestre et l'ensemble de cuivres de l'École de musique intercommunale Bessé-sur-Braye - Saint-Calais. Les jeunes musiciens dirigés par leur directeur Jean-Pierre Briard ont proposé un répertoire diversifié allant du classique avec une œuvre d'Henri Purcell s'intitulant « Rondo », à la variété avec le thème des Muppets show de Jim Menson et Sam Pottle. A l'entracte, le directeur a reçu les félicitations du maire de Saint-Calais, président du S.I.V.M., M. Claude Kemp et celles de Mauclair, conseiller général, maire de Bessé-sur-Braye.

La deuxième partie de ce concert a été assurée par l'Harmonie municipale de Saint-Calais avec comme indicatif « Exordes » de Jacques Devogel. A noter, la prestation de qualité du tromboniste Michel Lanois dans une pièce du même auteur « Volupté ». La suite du programme était composée de la valse des fleurs de Tchaïkovsky, festival de

Charles Trenet, il était une fois dans l'ouest d'Ennio Morricone et Sparking Drums de Ted Huggens.

D'autre part un musicien de l'Harmonie municipale, M. Fabrice Mallet a été admis au C.N.S.M. de Paris dans la classe d'Opérette, nous espérons que cela va stimuler tous les jeunes qui poursuivent leurs études musicales.

Châteaubriant

Concert de la Sainte-Cécile Virtuosité et séduction

Après une Sainte-Cécile grandiose en 1988 avec un concert où chœurs et orchestre s'étaient exceptionnellement réunis, l'Harmonie municipale a cette fois joué la carte de la séduction, et cela grâce au soutien de l'A.D.D.M. 44 (l'Association départementale pour le développement de la musique) et de la danse en Loire-Atlantique.

Bien sûr, comme d'habitude, les élèves étaient très présents, que ce soit aux différents pupitres de l'orchestre ou dans l'ensemble de cuivres qui a ouvert la soirée, un sympathique quatuor déjà bien rodé et qui s'était tout particulièrement fait apprécier lors des cérémonies du bicentenaire.

La Batterie-fanfare, une section très dynamique qui a brillamment représenté la ville de Châteaubriant à Radevormwald en juin 1988 et chaleureusement reçu les musiciens allemands en septembre 1989 donnait, sous la direction de Jean Paitier, deux pièces très appréciées du public : la « Marche des Mousquetaires noirs » de J.-B. Lully et la « Troïka » de J. Devo.

Deux courtes œuvres « Fantasy For Flûtes » de B. Holcombe et « Round Midnight » sur un thème célèbre de T. Monk mettaient tour à tour en valeur le pupitre de flûtes conduit par Maryvonne Breton et la trompette de Pascal Dasse, tous les deux professeurs à l'E.M.M.D. de Châteaubriant.

Avec des extraits de « West Side Story » de L. Bernstein, l'Harmonie municipale terminait brillamment le concert, et donnait, avec sa soixantaine de musiciens habilement dirigés par Guy Daniel, toute la mesure de ses moyens : tendresse, puissance et passion, déclenchant ainsi des tonnerres d'applaudissements chez un public venu nombreux. Le *bis* était inévitable.

Les deux temps forts de cette soirée étaient sans nul doute Pierre et le Loup, et la prestation du « tubiste » Michel Berger. Après « Piccolo Saxo » donné en mars dernier par l'orchestre symphonique, le conte musical de S. Prokofiev « Pierre et le Loup » était fort bien venu à la veille de Noël, époque où l'on aimait jadis raconter des histoires au coin du feu...

Damien Ruaud, à la fois récitant et clarinettiste nous faisait revivre avec beaucoup de sensibilité les péripéties de ces différents personnages. Ce n'est pas si facile de se mettre dans la peau d'un grand-père, d'un petit garçon, d'un oiseau, d'un chat, d'un canard ou d'un loup. Dans cette adaptation pour harmonie d'une œuvre écrite pour orchestre symphonique, les violons étaient, bien évidemment, remplacés par les clarinettes, mais cela n'enlevait rien au charme d'une œuvre qui fait toujours le bonheur des enfants, et ceux-ci, venus nombreux pouvaient aisément imaginer un dessin animé où, pour une fois, les images étaient remplacées par des instruments...

Mais la grande découverte de ce concert fut sans nul doute le « Tuba », dernier-né de la famille des cuivres trop souvent dissimulé au fond de l'orchestre et pratiquement ignoré de tous, y compris les musiciens.

Il faut donc rendre un vibrant hommage à Michel Berger, qui ayant pris son bâton de pèlerin, se livre, avec la bénédiction et le soutien de l'A.D.D.M. 44, à une véritable croisade, et cela, afin de convertir les jeunes à la pratique d'un instrument qu'il affectionne tout particulièrement.

Une tâche difficile que de sortir de l'ombre, d'abandonner son confortable pupitre du 3^e ou 4^e rang et de se retrouver planté devant l'orchestre sous le feu des projecteurs pour travailler sans filet avec un instrument légèrement corpulent dont chacun se demande ce qu'il va bien pouvoir en sortir!

Mais, surprise! Une sonorité ronde, chaleureuse et profonde, un jeu des plus expressifs, une virtuosité à vous couper le souffle! Un violoncelliste en aurait été jaloux...

Les plus surpris étaient sans doute les musiciens eux-mêmes, ces musiciens pour la plupart amateurs et dont



Michel Berger se sent si proche. En effet, le grand artiste qu'il est devenu n'a rien perdu de sa simplicité et Michel Berger qui n'a pas oublié ses débuts, s'est fait une grande joie de jouer à Châteaubriant, d'y retrouver des amis, et surtout d'être habilement accompagné dans les deux œuvres au programme « The Return » et « The Cavalier », par un orchestre en « parfaite santé ».

Les applaudissements furent chaleureux, et à l'entracte, pendant que Michel Berger répondait avec courtoisie à ceux qui voulaient en savoir plus sur le tuba, les commentaires allaient bon train, aussi bien dans les coulisses que dans la salle. Espérons que les vocations suivront...

En conclusion, une opération Séduction parfaitement réussie.

Daniel JEGARD

Le Mans (Sarthe)

Orchestre à plectres « Clair accord »

Au Mans, Galerie du Pilier-Rouge, Vieux Mans, s'est tenue du 17 au 22 octobre 1989 une exposition de lutherie instruments à cordes pincées (mandolines, mandoles, guitares, mandolones) sur le thème « Qu'est-ce qu'un orchestre à plectre? ».

Cette manifestation était organisée par l'orchestre à plectre mandolines et guitares « Clair accord » de Loisirs et



Culture C.E. Renault - Le Mans, avec le concours de la Ville du Mans.

Instruments provenant de collections privées, avec de beaux modèles de la facture italienne traditionnelle telle qu'on la produisait dans les centres de Naples, Rome, Milan, lutheries « Gelas », Raphaël Calace, Christofaro, Vinnaccia...

Parmi les instruments présentés quelques exemplaires remarquables signés Giuseppe Cesolari, Luthier de grand talent, et mandoliniste virtuose, établi à Rome, au début de notre siècle, Giuseppe Cesolari se fixa au Mans, dans les années 1920. Il y poursuivit sa carrière, fondant par ailleurs l'Estudiantina Mancelle, qui fut le premier ensemble à plectre formé dans notre région. L'exposition au Pilier-Rouge rendait hommage à cet artiste et animateur manceau d'adoption.

Présentation d'une excellente tenue, assortie d'une documentation de choix sur les origines de la mandoline, sa pratique, ses possibilités et sa littérature. Un répertoire auquel Vivaldi (concertos), Mozart (Sérénade de Don Juan) et Beethoven (pièces avec clavier) ont apporté ses lettres de noblesse.

Cette exposition a remporté un succès inattendu puisque 750 visiteurs y sont passés, autres que les Manceaux, Sarthois et ceux de l'ouest du pays (les visites guidées organisées dans le Vieux Mans ont fait venir des personnes de tous les coins de France et de l'étranger, mais pour beaucoup d'entre eux, les instruments à plectre étaient une découverte qui les ont ravies et ont fait l'objet de questions très pertinentes).

Suite au succès de cette exposition, l'orchestre à plectre « Clair accord » renouvellera cette expérience.

Lors de la visite officielle, on notait parmi les personnalités de la Ville du Mans, la présence de Mme Janine Rouxin, maire adjoint, laquelle a vivement félicité les organisateurs.

Picardie

Michel Get



Le lundi de Pentecôte 1989, décédait à son domicile de Chepy, Michel Get, un grand ami de la musique et des musiciens.

Après des études au Conservatoire National Supérieur de Musique et 25 années passées à la Musique de l'Air, il était revenu à son pays d'origine auquel il était très attaché et se consacrait à fonder dans le Vimeu une École de musique. C'était en 1968. Cette École eut rapidement une renommée très large et une influence sur tous les habitants du Syndicat Intercommunal, avec création d'un orchestre et d'une chorale.

En 1981, tout en continuant à diriger l'Harmonie de Chepy, Michel Get acceptait de prendre la direction de l'Harmonie d'Abbeville et menait rapidement cette Société de 50 musiciens à la Division Supérieure.

En 1983 il était nommé Directeur du Conservatoire d'Abbeville et donnait à cette École agréée un essor important en effectif et en niveau.

Son activité intense lui faisait mener de front d'importantes responsabilités à la Fédération Musicale de la Somme et à celle de Picardie, en particulier dans le domaine de la formation musicale; il y secondait le Maître Charles Jay qu'il admirait.

Nous nous devons de rendre l'hommage qui convenait à un musicien exemplaire, pédagogue averti, si aimé de tous. Ses obsèques se déroulèrent à Chepy dans le plus grand recueillement d'une foule nombreuse, avec le cortège funèbre de l'Harmonie d'Abbeville depuis la maison jusqu'à l'église, puis de là au cimetière et le concours, pendant l'office religieux d'un ensemble de musiciens amis et de la Chorale. Tout exprimait la peine de cette disparition brutale survenue en plein travail et au cœur de nombreux projets.

C'est à Fressenneville, que le premier concert hommage fut donné par l'Orchestre et la Chorale du Vimeu en présence de Mme Get et sa famille, des autorités civiles, des présidents de la Fédération musicale de Picardie et de la Somme. Jean-Marc Robillard, son gendre et son successeur à la direction de l'École de Musique du Vimeu dirigeait un programme comprenant des œuvres de Michel Get, de Lancen, Ford et un extrait de « Don Carlos » de Verdi.

Un public très nombreux et reconnaissant assistait à cette soirée du 18 novembre 1989.

Le premier hommage rendu à Abbeville, à l'occasion de la Messe de Sainte Cécile le fut avec le concours des Harmonies d'Abbeville, de Chepy et des Chorales du Conservatoire, du Vimeu et Chante Joie d'Abbeville, sous les directions de J.-M. Robillard et Christophe Roger, nouvellement nommé directeur du Conservatoire d'Abbeville. Le programme comportait, outre les chants de la Messe dans une harmonisation de M. Get :

Choral Saint Antoine de Haydn
Choral « Ich Ruf zu dir » de J.-S. Bach
Le Chœur des pèlerins de Wagner
L'alléluia du Messie de Haëndel

À l'issue de la cérémonie, une plaque apposée au Conservatoire en l'honneur de Michel Get fut inaugurée, en présence de M. le député-maire et du Conseil municipal d'Abbeville.

Michel Get aimait composer, harmoniser, faire des transcriptions d'œuvres classiques pour orchestre d'harmonie. Il laisse une œuvre importante et beaucoup de travail inachevé. Il s'attachait à



donner aux musiciens le goût de la qualité. Sa valeur humaine et artistique lui permettait de passionner les jeunes et d'obtenir des résultats individuels et collectifs.

Un concert est en préparation pour le mardi 15 mai 1990. Il sera donné au Théâtre municipal d'Abbeville, à 20 h 45 avec la participation amicale de J.-Ph. Courtis, de l'Harmonie et du Conservatoire d'Abbeville.

Provence-Alpes Côte d'Azur

Fédération des Alpes-Maritimes 67^e Anniversaire de l'Espérance de Cannes

Tout comme en 1982 pour la célébration de son soixantenaire, les deux tiers de siècle d'existence de l'harmonie fanfare de l'Espérance de Cannes ont donné lieu, au mois de juin 1989, à des festivités qui se sont déroulées sur deux semaines.

C'est par un concert au théâtre Debussy dans lequel l'harmonie jouait pour la première fois (en effet, elle a déjà eu l'occasion de se faire entendre au palais des festivals de Cannes — en particulier lors de la Sainte Cécile — mais seulement jusqu'alors au grand auditorium) que la célébration du 67^e anniversaire de l'Espérance a débuté. Ce jour-là, le programme du concert fut quelque peu réduit eu égard à la teneur des habituels concerts de la musique, mais la raison en était agréable. En effet, l'Espérance avait le plaisir d'accueillir l'espace d'un week-end l'Ondine Genevoise à laquelle elle est liée depuis plus de 35 ans en remerciement de son propre séjour à Genève en janvier 1988. Ainsi les deux harmonies se succédèrent sur scène au soir du 3 juin permettant à l'auditoire de se repaître les yeux et les oreilles d'un programme plus varié qu'il n'était a priori en droit d'attendre. Malgré le peu de temps qui leur fut respectivement accordé, les deux harmonies purent témoigner, par la sélection qu'elles avaient opérée dans leur répertoire, de l'étendue de leurs possibilités. L'Espérance de Cannes interpréta, en effet, aussi bien des paso-dobles (Buenos dias Espana, Costa del sol) que des morceaux de genre (le rêve passe, marche beaujolaise), de jazz (in the mood), de fantaisie (lasso sur des airs de western), classiques (marche de



Guillaume Tell scènes picardes) et bien évidemment « révolutionnaires » (le chant du départ de Mehul, le te deum et marche de Gossec ou l'ouverture de Blasius) qui rencontrèrent tous un égal succès. En seconde partie de la soirée, l' Ondine de Genève devait ajouter à ces genres musicaux les prestations de son corps de tambour, un choix d'extrait de « cats », célèbre comédie musicale et deux gageures : l'ouverture des noces de Figaro (de Mozart) et des extraits de la symphonie du Nouveau Monde de Haydn.

chacun allait se voir remettre coupes, diplômes ou médailles en fonction de son ancienneté au sein de cette belle société et de ses propres mérites. C'était aussi l'occasion de rendre hommage au chef et président de l'Espérance de Cannes, Georges Daumas dont on fêtait aussi les cinquante années de présence à l'Espérance. Ce dernier, très ému, devait remercier chacun de ses exécutants, musiciens ou majorettes de l'aider dans sa tâche parfois ingrate mais qui heureusement, le plus souvent le comble de satisfac-

Enfin, les cérémonies commémoratives rencontrèrent leur épilogue lors d'un immense banquet rassemblant la plupart des Anciens qui ont fait partie de l'Espérance de Cannes autour de quelques-uns de ses membres actuels. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 1992, année qui verra à la fois la célébration des 70 ans de la Société et des 50 années de direction effective de Georget Daumas.

Cannes

Fructueuse collaboration de l'Espérance de Cannes et de l'Orchestre P.A.C.A. de Cannes

C'est dans un endroit pour le moins inhabituel mais au demeurant fort agréable que l'Harmonie de l'Espérance de Cannes a clos (provisoirement, est-on en mesure d'espérer) sa collaboration avec l'Orchestre P.A.C.A. de Cannes à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la Révolution de 1789; c'est en effet dans un centre multisports de Marignane que fut interprétée pour la troisième fois l'Ode à la Révolution de Patrick Michel.

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'accueil enthousiaste du public averti qui accorda son attention musicale à l'Harmonie de l'Espérance menée avec brio par P. Bender tandis qu'à la fin du concert le chef habituel G. Daumas recevait, par les témoignages estimables de l'auditoire un juste salaire pour la peine de ses musiciens.



L'Espérance de Cannes sur la croisette.

Le lendemain, 4 juin, les deux formations devaient se retrouver dans un défilé le long des vieilles rues du Suquet jusqu'à la gare et la mairie avec la participation de plusieurs autres groupes ou fanfares : l'écho de la chaumière de Nice, la musique du 21^e R.I.M.A. de Fréjus, la Jeunesse Niçoise, l'Académie Provençale clôtura par l'interprétation de quelques morceaux « concertants » de la part de chacune des musiques présentes au kiosque des Allées de la Liberté. C'est sous le même kiosque, le samedi suivant 10 juin que devait se poursuivre la célébration du 67^e anniversaire de la musique officielle de la ville de Cannes. Deux harmonies devaient se succéder celle d'Antibes l'après-midi et la lyre provençale d'Ollioules en soirée qui, nonobstant quelques problèmes techniques qui allaient la contraindre à quitter le kiosque pour jouer juste devant, rencontra un franc succès bien mérité.

La dernière journée de cette quinzaine de festivités fut placée, comme il est naturel, sous le signe du souvenir. Elle débuta par une grande messe en l'église Notre-Dame d'Espérance à laquelle comme il est de coutume, la musique participa. Tous devaient, à l'issue de celle-ci se retrouver sur la place de la Castre, remplie pour l'occasion où

tion. A l'issue de son discours, le maire de Cannes, Michel Mouillot, qui trouva le temps de faire apparition malgré ses fonctions très accaparantes remit à l'harmonie par l'intermédiaire de son dirigeant une coupe au nom de la ville de Cannes peu après que le délégué à la jeunesse et aux sports ait offert à M. Daumas la médaille de la ville.

L'Orchestre P.A.C.A. de Cannes, l'Espérance de Cannes et les Chœurs sous la baguette de Philippe Bender.



Au crépuscule de cette année placée sous le signe du souvenir inextinguible de la Révolution, cette heureuse association entre des professionnels et des amateurs en très net progrès ces dernières années, mérite assurément d'être reconduite.

Les Muses et Orphée ne sauraient démentir nos propos!

Vaucluse

Concours de flûtes à l'Isle-sur-Sorgue

A l'invitation de l'École de Musique Municipale de l'Isle-sur-Sorgue la Fédération des Sociétés musicales et chorales du Vaucluse organisait le dimanche 3 décembre un concours départemental de flûtes traversières réservé aux élèves des 10 écoles de musique fédérées.

Les candidats se présentaient dans trois catégories.

Les morceaux imposés étaient :

Pour le premier niveau (12 ans maximum) Les Moutons, Gavotte en rondeau de Martini.

Pour le deuxième niveau (14 ans maximum) Sicilienne de G. Fauré.

Pour le troisième niveau (16 ans maximum) Le Carnaval de Venise de Menin

Au jury le président fédéral Georges André était entouré de M. René Métauer, directeur de l'École de musique municipale d'Apt et Jean-Claude Atger, enseignant, flûtiste diplômé de musicologie.

Il y eut à juger 18 candidats parmi lesquels on a remarqué en 1^{er} niveau Pauline Vettoretti 3^e prix, Sophie Marini 2^e prix, Émilie Garrigue 1^{er} prix; en 2^e niveau Mickael Albizu 3^e prix, Véronique Corbel 2^e prix, Cécile Hames 1^{er} prix; en 3^e niveau Stéphanie Chaud 3^e prix, Murielle Martin 2^e prix, Stéphanie Vallet 1^{er} prix.

Ces lauréats ont été récompensés par des coupes, livres et cassettes offerts par le Conseil général du Vaucluse et la mairie de l'Isle-sur-Sorgue.

En outre tous les participants ont reçu une médaille souvenir de cette journée dont le président fédéral a noté que personne n'avait démerité et qu'il n'y avait en fait qu'une seule vraie gagnante : la Musique.

Li Cardelina de Bollène ont 30 ans

Du 4 au 8 mai 1989, le groupe folklorique de Bollène, Li Cardelina, a fêté son 30^e anniversaire.

Si l'événement en soi mérite d'être signalé avec le spectacle d'anniversaire « Un jour lou Rose m'a counta » pré-

En effet ont répondu à l'invitation de Li Cardelina :

— Un groupe de lanceurs de drapeaux d'Italie (Quercetta)

— Un groupe de danseurs de Catalogne (L'Alexiar)

— Un groupe folklorique du Périgord (Bergerac)

— Treize groupes de Provence.

Magie des couleurs, charme des danses, ambiance musicale, mais surtout une émouvante Coupo Santo interprétée par tous, public compris, pour la clôture de ces journées.

Montfavet

Écho musical : Seevetal 1989

Mercredi 19 juillet 1989 à 22 heures sonnantes, les 42 musiciens de l'Écho musical avaient pris place dans le bus qui devait les conduire à Seevetal (près de Hambourg) en R.F.A.

Une longue amitié a mené ces musiciens à se rencontrer pendant ces quatre dernières années consécutives, aussi, étaient-ils heureux de revoir leurs amis de Seevetal. Leur périple pouvait commencer.

Ayant effectué une brève étape à Strasbourg, ils arrivaient le lendemain, en début d'après-midi à Wetzlar, ville jumelée avec Avignon. Là-bas un comité d'accueil fit visiter cette magnifique ville du Moyen-Âge. La journée fut clôturée par une prestation de l'Écho musical au Conservatoire. Une soirée permit de renouer des liens d'amitié déjà existants et d'envisager l'étude de certains projets entre les deux villes.

Une journée fut nécessaire pour rejoindre Seevetal. Tout ce petit monde



se retrouva enfin au point de rencontre : la Vivo.

Leurs amis allemands avaient préparé un programme diversifié et les temps forts furent nombreux.

— Ils ont pu admirer les vieux grémants ainsi que les fabuleux « 4 mâts » présents à l'occasion du 800^e anniversaire du port de Hambourg. Cette manifestation était à l'échelle de son port, c'est-à-dire grandiose.

— Visite du vieux tunnel d'Hambourg ainsi que de certains quartiers de la ville.

— Excursion à Cuxhaven, port de la Mer du Nord, la baignade était envisageable!

— Journée au parc d'attraction de Heide Park Soltan.

Tous ces déplacements furent l'occasion d'interpréter leur répertoire musical très varié sous la baguette du chef, M. Roger Martin. Les deux groupes purent aussi se fondre en un seul pour exécuter les morceaux des deux répertoires et notamment le célèbre : « Swing in Safari ».

Une réception organisée à la Bibliothèque par les autorités de la ville permit d'échanger des présents et de lever le verre de l'amitié, symbole des liens étroits unissant nos deux formations.

L'heure du départ avait sonné, samedi matin. Ils étaient tristes de quitter



leurs amis, mais aussi heureux de savoir qu'ils devaient les retrouver l'année prochaine. En effet, ils projettent de se rencontrer au Festival de Musique de Munich qui se déroulera les 4, 5 et 6 juillet 1990. On parle même d'une éventuelle visite des Allemands au mois de novembre de cette année afin de fêter ensemble Sainte-Cécile, patronne de la Musique. Leur séjour se poursuivait toujours. Dimanche 30 juillet au matin, ils allaient participer au Festival de Musique permanent d'Anvers en Belgique. Ce festival de Musique dure plusieurs mois et accueille des musiques du monde entier. Là-bas, ils ont pu interpréter une partie de leur répertoire sous le kiosque du zoo d'Anvers, puis le cap était mis sur Montfavet, ultime étape d'un magnifique voyage.

Leur périple de 4 200 km s'achevait. Pour eux, la Musique n'a pas de frontières.

Carpentras

Deux brillantes manifestations au conservatoire municipal de Carpentras

Les 1^{er}, 2 et 3 décembre 1989 le Centre culturel de Carpentras recevait la deuxième édition des rencontres nationales de quatuors de Clarinettes. C'est à l'initiative d'exécutants locaux « le quatuor de Clarinettes de Provence » que cette grandiose manifestation doit d'avoir droit de cité à Carpentras. Cette jeune formation milite avec enthousiasme pour la reconnaissance de l'instrumentation à vent.

Pas moins de six concerts ont permis d'entendre et d'apprécier le quatuor Calamus de Pontarlier, le quatuor Cahuzac de Strasbourg, le quatuor Stadler de Douai, le quatuor Denner de Rouen, le quatuor Buffet Crampon et, bien sûr, le quatuor de Provence organisateur de ces rencontres.

Des prestations ont également été assurées par les élèves des Écoles de Musique et Conservatoires de Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Monteux, Carpentras et Avignon.

Ces concerts ont permis d'entendre, outre les transcriptions d'œuvres classiques des interprétations de nombreuses œuvres originales de Claude Crouzier, Alain Fourchette, Bernard Schule, Dominique Bullier, Lucien Guérinel, Jean-Louis Petit, Désiré Dondeyne.

Au concert de clôture l'ensemble des quatuors invités a interprété « Sketche » de F. Hidas.

Ont participé également à ces rencontres Michel Testenière, trompette piccolo (Concerto St Marc d'Albinoni), Franz Winteler, Flûte de Pan (Concerto de Schule), M. Lanoë, percussions (Fragmentaires de L. Guérinel) et René

Medous, clarinette (quinquette OP. 34 de Weber).

La semaine suivante, le dimanche 10 décembre le Conservatoire municipal de Carpentras accueillait le concours départemental de Piano des Écoles de musique fédérées. Quarante-quatre candidats partagés en trois catégories ont interprété successivement devant un public nombreux : Thème varié de Yves de la Casinière, Merry Dance Variation on a Russian Folksong de Kabalevsky, Sonate N° 11 de Cimarosa.

À la table du Jury le président fédéral Georges André, M. Patrick de Belleville, directeur pédagogique du conservatoire de Carpentras, Mmes Arlette Tronconi et Hélène Andreozzi, professeurs au Conservatoire d'Avignon ont après un examen sérieux des prestations des élèves décerné les récompenses suivantes :

1^{re} catégorie (moins de 12 ans), 1^{er} prix : Virginie Laroche, 2^e prix : Yolaine Bonnepart, 3^e prix : Sylvie Savreux.

2^e catégorie (moins de 14 ans), 1^{er} prix : Elsa Kassardjian, 2^e prix : Marie-Sophie Cluzel, 3^e prix : Émile Mainetti.

3^e catégorie (moins de 16 ans), 1^{er} prix : Patrice Pascal, 2^e prix : Florence Paoli, 3^e prix : Nicolas Piemont.

Les organisateurs de ce concours désireux de consacrer cette journée entièrement au Piano avaient aussi invité deux solistes : Antoine Soullier, professeur au Conservatoire de Carpentras qui a offert au public un programme d'improvisations, style qui n'est pas commun au piano alors qu'il est courant à l'orgue par exemple.

Jean-Luc André, premier prix du Conservatoire National Supérieur de Paris de Piano et de Musique de Chambre, professeur au Conservatoire National d'Avignon qui a interprété successivement La Polonoise Op 26 N° 1 en ut dièse mineur de Chopin et le Noc-

L'ensemble de clarinettes des Conservatoires de Carpentras, Avignon et des écoles de musique de Monteux et Pont-Saint-Espirit.



turne Op 48 N° 2 en fa dièse mineur, quatre Klavirstucke Op. 118 de Brahms, La Vallée d'Obermann de F. Liszt, Standchen de Schubert-Liszt. Il a ajouté à ce programme particulièrement brillant et apprécié une signature contemporaine avec la Toccata de Pierre Sancan.

Vaucluse

La Sainte Cécile des Écoles de Musique quatrième année

Le samedi 25 novembre les Écoles de musique de la Fédération départementale se sont réunies à Sarrains pour fêter et honorer ensemble la patronne des musiciens.

Environ trois cents jeunes musiciens, garçons et filles de tous niveaux ont animé cette matinée devant un public nombreux dans la magnifique salle des fêtes toute neuve de cette cité vauclusienne.

Le programme comportait une vingtaine d'interprétations musicales d'auteurs les plus divers (Chabrier, Art Dedrick, Bizet, Bach, Oscar Strauss, Devogel, Morricone, Corelli, Beethoven) allant du Solo de flûte à bec à la prestation particulièrement remarquée de deux orchestres juniors. Notons que l'un de ces orchestres juniors accueillait dans ses rangs pour cette occasion quelques musiciens allemands du Jugend Blaal (région de Hambourg) venus tout spécialement pour la circonstance se joindre à leurs amis de leur ville jumelle. La matinée s'est terminée par l'exécution du Chœur des Soldats de Faust de Charles Gounod chanté par plus de cent élèves des classes d'éducation musicale accompagnés par un

orchestre juniors sous la direction du président fédéral Georges André.

Afin de conserver à cette fête son caractère de pure amitié dans la pratique de la musique, sans esprit de compétition, aucun nom des interprètes ni celui de l'École dont ils étaient issus n'a été cité.

Le lendemain dimanche l'Union musicale de Sarriens et son École de musique fêtaient aussi Sainte Cécile

dans cette même salle par un concert de cette formation avec la participation d'un ensemble de jeunes élèves de l'École qui a interprété La Ronde de l'Amour d'Oscar Strauss et Mignardise de Devogel avec solo de saxophone alto.

Cette réunion a été l'occasion de procéder à la remise des diplômes obtenus aux examens fédéraux de juin dernier.



Puis, la trompette et la flûte traversière grâce à Frédéric Tranin et Willy Delépine, deux jeunes du conservatoire, nous enchantèrent. Enfin, le public se laissa entraîner par le duo des Frères Lecercf à la basse et au soubassophone.

Cette soirée restera dans les mémoires. Bien sûr, les solistes qui se sont présentés, sont parmi les meilleurs éléments du groupe; toutefois, cette prestation n'enlève rien à la valeur individuelle de chaque instrumentiste. Chacun à son niveau quel qu'il soit, fait des efforts et travaille sa partition jusqu'à ce que l'ensemble, sous la direction du chef de musique, devienne harmonieux.

Durant le mois de novembre, la vente des calendriers 1990 s'est déroulée. Les musiciens remercient les Tassulinois qui leur ont réservé un très bon accueil malgré les nombreuses sollicitations de toutes parts à l'approche des fêtes.

Il faut savoir que la somme récoltée lors de cette vente, permet l'achat d'instruments pour les nouveaux inscrits ainsi que le renouvellement des tenues, ce qui cette année a représenté une dépense très importante et l'argent de cette vente a permis la réalisation de cet investissement, ce qui n'aurait pas été possible avec la seule aide de la commune.

La tenue que portent fièrement les musiciens, est un élément indispensable aux succès qu'ils connaissent dans un rayon de 300 km autour de Lyon.

Il est toujours difficile de présenter objectivement un groupe lorsque le mari, les amis ou les enfants en font



L'ensemble final Orchestre et Chœur sous la direction du président André.

Rhône-Alpes

Batterie-fanfare Tassulinoise

Avec la venue des premiers frimas, la Batterie-fanfare ralentit la cadence, le dernier trimestre étant davantage consacré à l'élaboration de nouveaux morceaux.

Les fêtes de classes, encore très courantes dans les petits villages, les carnivals, les corsos fleuris ainsi que les commémorations diverses ont été encore plus nombreuses cette année; mais à tout cela, sont venues s'ajouter toutes les fêtes du Bicentenaire de la Révolution et chaque commune a mis les « bouchées doubles » pour rendre l'année 1989 inoubliable.

A remarquer aussi cette année : les musiciens ont accompagné en fanfare de nombreux villageois d'Épinouze, minuscule village de la Drôme, improvisés pâtisseries pour battre le record mondial de la plus grosse tarte aux fraises.

Si les musiciens traversent avec fierté les frontières de notre région, ils se plaisent aussi à jouer pour leur public Tassulinois, ce qu'ils ont fait très souvent cette année : 8 mai, 21 juin, 13 juillet, 11 novembre et le 8 décembre pour les rendez-vous habituels, le 17 juin pour un apéritif-concert dans la maison de retraite Dethel où les flonflons de la fanfare ont redonné pour quelques instants le sourire à ces têtes blanches trop souvent délaissées.

hélas assombri par l'absence « d'écouteurs ».

Le 19 septembre, par contre, un concert public, au gymnase des Genetières, accueillait plus de trois cents spectateurs. La prestation de la Batterie-fanfare fut excellente, d'une part, grâce à la diversité du programme et, d'autre part, grâce à la qualité musicale.

Contrairement à leurs habitudes, les musiciens donnèrent ce soir-là, un aperçu de talents individuels.

Tout d'abord, on put apprécier les différentes techniques de tambour et ainsi se rendre compte de l'incroyable travail que nécessite cet instrument, sous la direction de leur professeur Michel Godemer.



Batterie-fanfare Tassulinoise.



partie et ont réussi à transmettre leur passion.

Quand on sait le temps et la disponibilité nécessaires qu'exige l'adhésion à une société, on ne peut être qu'admiratif.

La Batterie-fanfare, c'est une cinquantaine de musiciens mais c'est aussi, cinquante individus différents les uns des autres, de par leur âge, leur profession, leur niveau musical, leurs aspirations et leur caractère.

Lorsque l'on franchit les portes du local, on fait abstraction de toutes les opinions politiques ou religieuses; et si la musique se veut harmonieuse il faut que le groupe soit harmonieux.

La baguette que manie le chef de musique, n'est pas seulement symbole d'ordre mais aussi de ralliement. Et si, dans chaque morceau, chacun a une partie propre à son instrument : le chant, le contre-chant ou l'accompagnement, le morceau doit se terminer sur un accord parfait.

Allégo, modérato, piano, il en est de la musique comme de la vie. Et si parfois on a le cœur un peu lourd, il est réconfortant de retrouver des amis et d'oublier petits et gros tracas en se plongeant dans une partition :

« Sans la musique, la vie serait une erreur » disait Nietzsche.

A la Batterie-fanfare de Tassin, il y a bien longtemps qu'on l'a compris.

C. C.

Ain

Écoutez l'Ame des violons...

Ambérieu-en-Bugey (Ain)

Valses viennoises et violons d'Ambérieu

La valse!... Toujours jeune, somptueuse, soyeuse, ondoyante, étourdissante, envoûtante, ... on épuiserait des

dizaines d'épithètes pour la qualifier! Il s'agit, bien sûr, de la valse de Vienne, de celle qu'ont immortalisée les Strauss, Franz Lehar, Ziehrer... et que l'on entend encore, de temps à autre, notamment à l'occasion du Concert de Nouvel An qu'offre le Philharmonique de Vienne aux téléspectateurs du monde entier.

Sait-on que la Confédération musicale de France — et plus particulièrement la Fédération Rhône-Alpes — compte, parmi ses sociétés adhérentes, un orchestre de salon, « Les Violons d'Ambérieu » dont les concerts de musique viennoise ne cessent de défrayer les chroniques régionales.

Cette année encore, lors du concert baptisé « Danube bleu » donné en leur bonne ville d'Ambérieu, les « Violons » dirigés par Roger Page avaient rallié, dans l'immense auditorium qu'est « l'Espace 1500 », plus de mille personnes pour un concert varié où musique classique, musique légère et musique viennoise allaient faire bon ménage deux heures durant.

Deux pièces de Haëndel, un gentil Menuet de Mozart allaient permettre aux musiciens d'assouplir leurs archets avant de lancer le public dans les tourbillons du folklore de Grinzing et de la Vienne impériale. Toute la magie du violon et de la valse, amants enlacés, inséparables, était là!

Ce fut « Princesse Czardas » de Kalmann, « La Veuve joyeuse » de Lehar, « Paris », une œuvre oubliée de Johann Strauss Père dans laquelle il fait à Rouget de Lisle l'honneur de « chavirer » en valse viennoise sa célèbre « Marseillaise » et puis Smetana (« Danse populaire tchèque »), Toselli et sa « Sérénade » enamourée qui fit sourire tendrement les dames et pleurer le beau violon de Joanny Girard.

On ne peut citer tout le programme mais on ne saurait oublier la chanteuse de l'orchestre, Armande Humbert, qui

offrit à ses nombreux amis ambarrois la primeur d'un vibrant tour de chant. Une ovation salua son interprétation de la mélodie de Robert Stolz « Mon Chant d'Amour est une valse ». Le public était comblé... mais il attendait, comme à Vienne, la Valse des Valses »; ce fut donc aux accents d'un très beau « Danube bleu » que prit fin cette magnifique soirée musicale.

P.S. : Notons que l'auteur de l'article ci-dessus, M. Joanny Girard, dynamique président des Violons d'Ambérieu, est membre permanent de la S.A.C.E.M.

Savoie

Assemblée générale, Saint-Michel-de-Maurienne, le 1^{er} octobre 1989

M. Maurice Adam, Président de la Fédération musicale de Savoie ouvre la séance en remerciant les personnalités de leur présence et dit toute sa joie de se retrouver pour la trentième fois parmi les musiciens savoyards.

Après avoir rappelé brièvement la progression de notre association depuis 1959, M. Adam demande à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire de M. Brun, Directeur honoraire de la Lyre Maurienne et M. Bois, musicien de l'Harmonie « L'Écho Ardoisier » de Saint-Julien-Montdenis qui nous ont quitté cette année.

Le président passe ensuite la parole au président adjoint Daniel Vagnon pour le rapport moral de la saison écoulée mais qui se veut aussi une rétrospective de ses trente années au cours desquelles notre fédération a su retrouver une dynamique et une croissance démontrant s'il en était encore besoin la place prépondérante de la pratique musicale amateur dans notre département. En effet, de 17 sociétés en 1959, notre fédération compte à ce jour 90 sociétés musicales et chorales.

Le président adjoint rappelle les décisions prises tant par le Conseil d'administration que par le bureau relatives à la définition d'une politique musicale à long terme privilégiant tout à la fois la formation musicale et le développement de nos sociétés musicales et chorales.

C'est ainsi que le Conseil d'administration a arrêté le programme 1988-1989 portant notamment sur la création de deux colonies musicales, des journées

Les Violons d'Ambérieu Concert au château d'Andert près de Belley (Ain) en septembre 1988.



de formation batteries-fanfaires, des journées de formation pour les accordéonistes, l'organisation d'un deuxième stage départemental ainsi qu'un stage d'accordéon organisé par la société des accordéonistes de Chambéry et du Sud-Est patronné par notre fédération, sans oublier la célébration du Bicentenaire de la Révolution.

L'ensemble de ces stages et journées de formation s'étant déroulés tout au long de l'année et plus particulièrement au mois de juillet, il est possible de faire dès à présent un premier bilan qui peut être jugé comme globalement positif incitant le Conseil d'administration à poursuivre ces différentes actions.

M. Vagnon informe d'autre part les congressistes du déroulement du congrès de la Confédération musicale de France qui s'est tenu à Paris les 21 et 22 avril derniers ainsi que le congrès de la Fédération musicale « Rhône-Alpes » qui s'est déroulé quant à lui à Vals-les-Bains le 4 mai 1989. Il est à noter qu'au cours de ces importantes assemblées, nous avons enregistré la brillante réélection de M. Maurice Adam au poste de vice-président de la Confédération musicale de France ainsi que sa réélection à la présidence de la Fédération musicale « Rhône-Alpes ».

Tout au long de cette année l'ensemble de nos sociétés ont participé à l'animation de nos villes et villages. Il est agréable de constater que pour la première fois un festival classement pour batteries-fanfaires a pu être organisé le 11 juin à Saint-Martin-sur-la-Chambre, permettant à deux sociétés d'affronter un jury.

Toutes ces activités ont bien entendu une incidence financière non négligeable et profitant de cette parenthèse, M. Vagnon souligne que le mode de répartition de la subvention attribuée par le Conseil général avait déjà fait l'objet d'une réflexion, notamment sur l'indemnité de fonctionnement versée à chaque société.

Au titre de cette année et malgré les dépenses supplémentaires, le Conseil d'administration a décidé de maintenir une subvention à deux vitesses : 1 000 F pour les associations ne trouvant pas dans les activités proposées des créneaux adaptés à leur développement (telles les chorales, les écoles de musique) et 600 F aux autres sociétés.

D'autre part, restant dans ce domaine, M. Vagnon précise que conformément au budget prévisionnel présenté au Conseil général, notre fédération a pu assurer la rémunération du Directeur technique à temps partiel.

Le 22 septembre notre fédération était en fête. En effet, profitant du déplacement à Paris de notre Orchestre départemental, un concert est organisé à La Motte-Servolex au cours duquel un

sa présidence. Quel plus beau spectacle que cet orchestre rassemblant les futurs animateurs de nos sociétés et notre Président qui tout au long de ces trente années a su préparer sans relâche le renouveau de notre association.

Rappelant enfin le succès de notre Orchestre départemental aux fêtes organisées à Paris par la Confédération musicale de France dans le cadre des festivités commémorant le Bicentenaire de la Révolution, M. Vagnon devait conclure :

« Cet exposé veut démontrer modestement la part active de nos associations dans l'éducation, la curiosité et le perfectionnement de l'art musical des amateurs.

André Malraux a dit : « Le XXI^e siècle sera spirituel ou ne sera pas; 1990 marquera le début du cycle ». Préparons donc ensemble cette vie nouvelle et puissions-nous au fil des années avoir la récompense de cette éclosion prometteuse de raffinement et d'émotion dont nous avons été les artisans ».

Rapport financier

Il revient cette année encore à M. Marcel Rault, trésorier général de présenter le rapport financier qui fait apparaître, compte tenu des diverses provisions, un solde créditeur de 58 996,20 F au 1^{er} octobre 1989. Il est à noter que le budget de notre association devient au fil des ans très important et s'élève actuellement à 1 514 874,29 F. M. Rault fait d'autre part ressortir l'effort consenti par l'assemblée départementale qui a octroyé pour cette année une subvention d'un montant de 562 000 F.

M. Adam remercie vivement notre trésorier pour ce rapport financier et informe l'assemblée du souhait de M. Rault de cesser ses fonctions. L'assemblée lui rend ensuite un vibrant hommage témoignant ainsi toute la reconnaissance de la fédération pour son action tout au long de ses 17 années au cours desquelles il a su par son sérieux et sa fermeté gérer cette trésorerie dont l'importance a été soulignée il y a quelques instants.

M. Cambet au nom des commissaires aux comptes indique qu'après vérification des livres comptables et de l'ensemble des pièces présentées par le trésorier rien n'empêche l'assemblée d'approuver ce rapport financier.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

Rapport technique

M. Robert Combaz, Directeur technique départemental donne un compte rendu précis des différentes manifestations organisées par les sociétés musicales et chorales tout au long de cette



Après avoir rappelé les stages et colonies qui ont réuni cette année à Villard-Sallet plus de 270 jeunes musiciens, M. Combaz souligne que l'Orchestre départemental connaît cette année un véritable succès. Jamais, en effet, le travail n'aura été aussi intense, ni le sérieux des musiciens aussi remarquable.

Le Directeur technique précise que le rêve de quinze ans se réalise peu à peu : amener professionnels et amateurs à faire de la musique ensemble. Cette année en effet, 14 professeurs d'écoles de musique dont 6 directeurs étaient présents à l'Orchestre, ce qui prouve bien l'intérêt de ces professeurs pour la musique d'ensemble en général et l'orchestre d'harmonie en particulier.

M. Combaz dévoile ensuite les projets 1990 qui comporteront notamment deux stages pour l'Orchestre, et un rassemblement départemental des chorales.

Avant de terminer M. Combaz souhaite qu'une concertation s'engage entre les différents partenaires musicaux afin de mettre à plat les problèmes de compréhension permettant ainsi de faire évoluer et prospérer la musique en Savoie.

Et le directeur technique de conclure : « Je remercie tous les musiciens, tous les responsables, tous les animateurs pour leur dynamisme et l'enthousiasme dont la plupart font preuve et je les engage à poursuivre l'action qu'ils ont commencée. Je suis sûr que tous sont prêts à faire davantage. Pour cela, il faut qu'ils en aient les moyens pour que prospère la pratique musicale amateur. »

Ce rapport technique suscite de nombreuses interventions portant essentiellement sur le fonctionnement des écoles de musique et la création de S.I.V.U. Cette création de S.I.V.U. fait partie intégrante d'un plan présenté par M. Guilbaud, Conseiller pédagogique départemental qui vise à une certaine reconnaissance du statut de moniteur ou professeur de musique.

M. Adam, président de la fédération intervient ensuite pour apporter des précisions. Après avoir rappelé la création des écoles de musique dans le département, notre président devait préciser qu'à la suite de la parution de ces propositions il était intervenu lors de la dernière session du Conseil général pour faire part de ses réserves dans la mise en place immédiate de ces nouvelles structures proposant au préa-



lable une uniformisation des tarifs appliqués pour le calcul de la rémunération des moniteurs et professeurs. M. Adam souhaite qu'une concertation s'engage avec l'ensemble des partenaires afin de trouver des solutions permettant de dégager un large consensus.

D'autre part, à la suite d'une demande émanant d'un responsable des chorales, relative à la formation des choristes, une réunion des chefs de chœurs est fixée au samedi 21 octobre 1989, à 14 h 30 au siège de la fédération.

Élection du tiers sortant

Sont élus ou réélus : MM. Jean Ballaz (Grésy-sur-Isère), François Baud (Chambéry), Jean Briiller-Laverdure (La Bridoire), Aimé Buttard (Challes-les-Eaux), Georges Faure (Fourneaux), Gabriel Martinot (Aigueblanche), Alain Munoz (Montmélian), Jean-Jacques Petit (Aix-les-Bains), Daniel Vagnon (La Motte-Servolex).

Vous trouverez ci-joint la composition du Conseil d'administration.

Il appartient ensuite à M. Michel Barnier, Président du Conseil général de s'adresser au nom des élus départementaux aux congressistes pour souligner l'importance de la Fédération musicale de Savoie dans la vie culturelle de notre département.

Profitant de la présence de M. Lacheval, Président de la Fédération musicale de Haute-Savoie, M. Barnier souhaite qu'une coopération s'installe entre les deux départements.

Répondant enfin aux questions relatives aux jeux olympiques de 1992 et notamment de la participation de la fédération aux différentes manifestations prévues tout au long de cet événement national et mondial, le Président du Conseil général souligne que la partie musicale est actuellement à l'étude et que, bien entendu, la participation des musiciens savoyards sera sans aucun doute sollicitée.

Avant de lever la séance M. Maurice Adam, président de la fédération musicale a la joie de remettre à M. Trivero, président de la fanfare « L'Avenir », la Médaille d'honneur de la Fédération musicale « Rhône-Alpes », témoignage de reconnaissance pour son action au service de la pratique musicale amateur.

Il revenait à la fanfare « L'Avenir » et à la chorale « Gens du Pays » de clore cette assemblée en gratifiant les congressistes d'un concert de qualité au cours duquel nous avons eu le plaisir de retrouver notre président à la baguette pour l'interprétation des Allogros.

Daniel VAGNON

Conseil d'administration de la F.M.S.

Président : M. Maurice Adam.

Président adjoint : M. Daniel Vagnon.

Vice-président chargé de la trésorerie : M. Jean Ballaz.

Vice-présidents : MM. Auguste Bozon, Edmond Cesari, Serge Herlin, Marcel Tricaud.

Secrétaire général : M. Gabriel Amblard.

Secrétaire administrative : Mme Mauricette Quilet.

Trésorier adjoint : M. Marcel Rault.

Assesseurs : Mlle Marie-Paule Crescend, Mlle Colette Renaud, Mme Danièle Villard, MM. Jean-Louis Achain, François Baud, Jean Briiller-Laverdure, Aimé Buttard, Jacques Deleglise, Georges Faure, Gabriel Martinot, Louis Mille, Alain Munoz, Jean-Jacques Petit, André Thepez.

Comité technique : MM. Robert Combaz, Jean-Claude Minvielle.

Vice-présidents honoraires : MM. Georges Boisson, Georges Cressens, Charles Reveyron.

Ardèche

Formidable prestation de l'harmonie municipale de Saint-Pol-sur-Mer musique d'honneur du festival de musique de la Fédération musicale de l'Ardèche

Ces 19, 20 et 21 mai, avait lieu à Bourg-Saint-Andéol, le festival départemental des sociétés musicales de l'Ardèche, organisé par l'harmonie de la Basse-Ardèche, son président Raymond Rolland, son vice-président Raphaël Sépulvéda et une nombreuse équipe de bénévoles.

Près de 700 musiciens se sont retrouvés pour cette fête des musiques amateurs. « C'est là qu'est la belle jeunesse de France », a dit M. Vermet, directeur de l'harmonie de Saint-Pol-sur-Mer, « c'est de cette jeunesse qu'il faut parler dans les médias et non toujours des marginaux, des malfaiteurs et autres ». « C'est cette musique qu'il faut encourager a dit le président Rolland, car c'est celle qui est la vie de nos villages et villes. » « Nous sommes là depuis longtemps et toujours », a dit M. Isaac Tourré, président de la Fédération musicale de l'Ardèche, « et jamais personne ne pourra remplacer ce que nous faisons, car nous le faisons bien. » Ainsi furent les leitmotivs de ces 3 journées en l'honneur des fanfares et harmonies.

Dès le vendredi soir, le groupe de flûtes à bec Eolos, formé d'enfants

donna un concert tout en finesse sous la baguette de M. Sacon puis se fut à l'harmonie de la Basse-Ardèche dirigée par Claude Deloye de donner un concert d'ouverture brillant et une présentation impeccable, un ensemble de morceaux variés, montrant le bon travail effectué au sein de ce groupe.

Le samedi soir, c'est l'harmonie batterie municipale de Saint-Pol-sur-Mer (Nord), classée en division d'honneur, 100 exécutants dirigés par M. Ernest Vernet et son adjoint Philippe Damman qui donna un concert en 3 parties. La première classique, la seconde réservée à la batterie fanfare permet de découvrir des instruments rares, des rythmes et mélodies surprenants issus d'instruments sans pistons... La troisième plus moderne et variée. Tôt ou tard pendant ce grand concert, tous les instruments furent mis en valeur soit au travers de solistes comme MM. Huyghe et Vandevoorde à la trompette, M. Tirmarche à la batterie, M. Janssen à la trompette de cavalerie, soit au travers des pupitres entiers de cors, de clarinettes ou encore tambours dans les Dragons de Noailles...

Tantôt romantique, tantôt déchaîné, tantôt viril, tantôt décontracté, le chef Ernest Vermet se retournait souvent vers la salle, comme pour prendre d'un coup d'œil malicieux l'avis et la satisfaction du public sur ses extraordinaires interprétations. Le public, trop peu nombreux encore une fois, connaisseur et séduit n'a pas ménagé ses applaudissements. On notait la présence de M. Carrière, maire de Saint-Just et conseiller général, MM. Sabatier, Mathon, maires de Saint-Marcel et de Saint-Montan, de M. Udello du Conseil départemental de la culture et de M. Isaac Tourré, président de la Fédération musicale de l'Ardèche, de nombreux présidents, musiciens et amis, bien sûr M. Serre, maire de Bourg et son conseil municipal. Également une délégation importante de l'harmonie jumelle de Kalterherberg conduite par son président Bernard Jakobs.

Au cours de cette soirée, MM. Serre, maire de Bourg et Baroni, adjoint à la culture, remirent la médaille d'honneur de la ville à M. Vermet et à M. Vanbaelinghem, adjoint à la culture représentant M. Tirmarche, maire de Saint-Pol-sur-Mer. Ensuite 14 musiciens de l'harmonie de la Basse-Ardèche reçurent, pour plus de 10 années d'activité musicale, la médaille de la Fédération Rhône-Alpes.

Le président Rolland félicita chaleu-



reusement l'orchestre et remit des fleurs à Mme Vermet tout en signalant le mérite des épouses et des mères pour leurs rôles indirects dans les activités des associations et distribua une bouteille souvenir à chaque musicien, un tirage spécial en l'honneur de l'harmonie Saint-Poloise et de son directeur.

Dimanche, dès 7 h 30, le Champ de Mars connut une activité intense, déjà les premières musiques arrivaient par autocars de toute l'Ardèche, du Gard et du Vaucluse, après quelques formalités et une petite restauration proposée par les musiciens locaux, elles se dispersèrent vers Saint-Just, Saint-Marcel, Pont-Saint-Esprit et 7 quartiers de Bourg et Saint-Montan. Puis à 11 h, se fut leur arrivée en étoile (14 musiques et délégations), et mise en place pour les cérémonies. Après les interventions de MM. Serre, maire, Isaac Tourné, président de la Fédération de l'Ardèche, Rolland, président du comité organisateur, il y a eu remise de décorations à 14 musiciens locaux pour plus de 20 années d'activité au sein des sociétés musicales, parmi lesquels Mme Divol et M. Laurent, présidents d'honneur pour plus de 65 ans d'activité. Il y a eu enfin remise d'un cadeau souvenir à chaque musique participante. Le chef Claude Deloye dirigea ensuite l'interprétation collective de Military Escort et de la Marseillaise, moment particulièrement poignant, indescriptible. Un vin d'honneur fut servi aux musiciens et à tout le public.

Le repas de midi, préparé par les commerçants bourgeois, fut servi dans 5 salles réparties en ville, avec une orchestration parfaite. A 14 h, les musiques se retrouvèrent quai du Rhône pour le défilé. Chaque musique est guidée par des musiciens en costume et les enfants de l'école de musique portent des pancartes. Ce défilé impressionnant conduit les musiques jus-

qu'au gymnase où va débiter le concert non stop des 14 musiques : harmonie d'Orange, Jeanne d'Arc, Espoir de Saint-Victor, Inséparables de Bagnols, fanfare de Lamastre, harmonie Vallon-Ruoms, Harmonie Vals-Aubenas, Réveil Sablonnais Serriérois, Sainte-Cécile de Vanosc, batterie Teilloise, la Lyre Louvetone. Le public est beaucoup plus nombreux et enthousiasmé par ces mélodies, ces variétés, ces classiques, ces styles divers et les jolies costumes et présentations.

Après plus de 4 heures de concerts donnés par les sociétés locales et régionales, c'est la musique d'honneur qui prend place pour donner le concert de clôture.

Une fois encore, l'harmonie de Saint-Pol-sur-Mer va déchaîner le public, la puissance des basses dans les lacs du Conémara, l'enchantement du saxo soprano de Mlle Hembert dans Petite Fleur, la dextérité du xylophoniste M. Gore dans Helter Skelter, les sons envoûtants de la basse de M. Dubois dans la Romance, MM. Huyghe et Jaminon avec leur Post-Horn aux sons et noms inconnus jusqu'alors dans notre région... et la promenade des trombones en salle lors du morceau Lassus trombone... Il est vraiment impossible de citer tous les artistes qui composent cet orchestre amateur, rappelons-le. Tout au long des morceaux, le chef Ernest Vermet, saute, monte, descend de son estrade, s'accroupit, se balance, danse, se tortille, il ruisselle de sueur, souffle comme un grand sportif, il mène l'orchestre avec une habileté remarquable, ses musiciens le suivent avec une précision extrême. Entre chaque morceau il donne des commentaires précis, raconte des anecdotes, ponctués d'humour et de messages. Il y a aussi des moments très touchants lorsqu'il donne l'accolade et tapote la nuque de ses solistes en signe de récompense pour leur interprétation parfaite.



Après chaque morceau, le public se lève, acclame, applaudit, crie sa joie, bisse, l'harmonie généreuse, ajoute morceaux et surprises à son programme. Avant le final, le président Rolland, au nom du comité organisateur de l'harmonie de la Basse-Ardèche et du public tout entier, très ému par ce qu'il vient d'entendre et déjà nostalgique de la fête qui se termine, remercie et félicite M. Vermet et son orchestre pour leur tenue, leur qualité et leur amitié. Je suis émerveillé, dit-il, de voir que la petite dame de 80 ans (entendez l'harmonie de la Basse-Ardèche), soit devenue copine de la grande et prestigieuse harmonie de Saint-Pol-sur-Mer. Cette amitié n'est pas que parole puisque MM. Vermet et Vanbaelinghem, invitent l'harmonie locale à se rendre à Saint-Pol-sur-Mer en juin 1990 pour leur festival international de musique. M. Rolland continue en remerciant la municipalité de Bourg-Saint-Andéol et ses services, le conseil général, les maires voisins, l'ensemble des commerçants, les musiciens, leurs familles, les sapeurs-pompiers, les gendarmes... grâce aux efforts de tous, ce festival s'est déroulé sans « fausse note » et a connu un réel succès.

Après un morceau chanté par l'orchestre et repris en cœur par le public, composé par M. Vermet et à la gloire de son orchestre et de sa ville, le chant des adieux finit par mouiller les yeux de l'assistance qui en voulut encore, ils donnèrent encore la marche de Radetzky.

Ainsi se terminait ce festival de musique à Bourg-Saint-Andéol, magistralement organisé par l'harmonie de la Basse-Ardèche, jamais la ville de Bourg-Saint-Andéol ne connut une aussi grande fête musicale, et les participants à ces concerts le feront regretter aux absents. Ceux qui doutaient sur les capacités musicales de nos fanfares et harmonies sont maintenant chargés d'arguments de défenses, protégeons et aidons nos fanfares, elles sont capables de grands projets et renferment beaucoup d'énergie. Pendant leur 3 jours de visite, le groupe de Saint-Pol-sur-Mer fut logé au grand séminaire à Viviers (150 personnes) et nourri par le collège de Laoul.

Le samedi matin, ils se promenèrent dans les Gorges de l'Ardèche et un vin d'honneur fut offert par la municipalité, il y eut échange de cadeaux; l'harmonie de Kalterherberg était également présente. Le samedi, le groupe visita la cave coopérative vinicole guidé par le

président Mirabel et son Conseil d'administration, un vin d'honneur et une dégustation bien servie finirent les agréments et la partie touristique.

Ain

Cinquantenaire de l'Union musicale d'Attignat 50 ans de vie musicale fêtés avec émotion

Les 27 et 28 mai 1989, l'Union musicale d'Attignat s'est mise sur son 31... on ne fête pas tous les jours son demi-siècle d'existence! C'est en effet en janvier 1939 que la Société fut fondée avec en tout 3 musiciens dont un pour battre la mesure!... Une aventure qui s'annonçait périlleuse. 50 ans après, on sait qu'elle le fut, mais on sait aussi qu'elle en valait la peine...

Le président, Gilbert Favre et son équipe se sont interrogés : comment redonner à cette histoire tout son éclat et toute sa simplicité?

Tout d'abord en musique bien sûr : le grand concert du cinquantenaire a tout pour être un grand cru; comme à l'accoutumée, mise en scène, décors et chœurs habillent joliment tous les genres musicaux, du modern-jazz au classique en passant par la variété et l'opérette. De petits intermèdes anecdotiques racontent l'histoire de l'Union musicale.

Un événement, d'autant plus que depuis 5 ans, faute d'une salle adéquate, la fanfare n'avait pu se produire chez elle. Pour l'occasion podium, coulisses et rideaux ont été totalement montés dans la salle des sports avec l'aide de la commune... Une raison de plus, de ressentir avec grand bonheur les applaudissements du public venu nombreux. Dans le noir de la salle, certains, plus attentifs que les autres, découvrent avec émotion le spectacle. Et oui... Ce sont les anciens musiciens. En fait, ce sont eux les vraies « vedettes » de ce week-end anniversaire : ils ont été étroitement liés aux festivités leur donnant une valeur toute particulière.

Le dimanche matin, à l'office dominical, la fanfare est installée dans le chœur de l'Église : musique et chant aident à la ferveur de la cérémonie. Quand, clair et plein, le son d'une clarinette soliste s'élève sous les voûtes, tous les regards se tournent avec un musicien inhabituel, le Père et premier chef de la fanfare, Alphonse Verne. A 80 ans, il interprète magistralement l'Avé Maria de Gounod : si la musique est un langage, tout le monde a bien compris le bonheur, la reconnaissance et l'émotion contenus dans son vibrato...

A la sortie de l'office religieux, un joli ruban se déroule dans les rues du vil-

lage : un ruban bleu et blanc avec la fanfare, couleur gris et vieux cuivre avec les anciens endimanchés et un peu hésitants suivant la cadence, un ruban rutilant avec des voitures clinquantes, un ruban multicolore enfin, avec les personnages costumés symbolisant les différents thèmes musicaux interprétés jusque-là par l'Union musicale.

Tout ce petit monde s'en est allé, au pas s'il vous plaît, sur les marches du château de Salvart pour les photos souvenir et la remise de médailles.

L'Union musicale a 50 ans, rend hommage à ses « pionniers », ceux qui lui ont donné son premier souffle, ceux qui lui ont montré le chemin. M. Verne, directeur et M. Bieler Adrien, président d'honneur, reçoivent la médaille de vétérans. 4 autres musiciens toujours actifs sont également récompensés, soit par M. Vial, secrétaire général de la Fédération musicale de l'Ain, soit par M. Vulin, président de la Fédération musicale Bresse-Revermont, avec le verbe et la chaleur qu'on leur connaît. Une cérémonie « officielle » certes, avec la présence de M. Fonteneau, maire d'Attignat, et de M. Jannel, conseiller général du canton, mais avant tout, gaie et bon enfant. Le château aurait-il été pris d'assaut par une horde de saltimbanques en marquis ou servantes, révolutionnaires ou sympathiques vigneronnes dignes de Bacchus?... On aurait en tous les cas pu se croire à l'une de ces « Garden-Party » tant mondaines que populaires, perruques poudrées et petits fours côtoyant bérêts paysans et petits rouges!

Dans un coin des jeunes filles s'essaient à l'opérette, d'autres font revivre les grandes heures du Moulin Rouge! Et le soleil, à l'aise dans ce petit monde en fête, balaie les pelouses du château...

L'heure avançant, d'alléchantes odeurs rallient tout le monde : c'est instrument en main naturellement que le cortège se reforme pour se rendre à la salle de banquet... Un cortège qui file à l'indienne pour traverser les cuisines... casseroles et couvercles sous le choc vrombissant de la musique se prennent au jeu de la danse! L'appétit ainsi aiguïé, chacun s'attable pour faire honneur au repas de fête.

La table des anciens, ceux de la première équipe, entament des discussions passionnées, des photos jaunies circulent... C'est bien un jour historique dans tous les sens du terme! M. Verne, premier chef, échappe à la table officielle pour retrouver ses musiciens : « On a passé de bien bons moments, mais ce n'était pas toujours de la rigolade », remarque l'un d'eux. « Vous savez la musique, quand on l'aime, mérite du travail », répond le chef... L'esprit de nos petites sociétés locales n'est-il pas résumé par ces quelques mots?...



En fin d'après-midi, ce que dans le fond tout le monde attend, arrive. Après une prestation brillante et décontractée de la fanfare, les anciens sont invités à prendre place derrière un pupitre. Certains, émus et intimidés se font un peu tirer l'oreille, pourtant en un instant, instruments et partitions s'échangent avec un bonheur visible. Chacun trouve instrument à son talent. Jean-Marc, chef actuel donne le premier coup de baguette. L'assistance, debout, encourage à force d'applaudissements, M. Favre, grand maître d'œuvre du Cinquantenaire, active l'ambiance. Si ces quelques mots pouvaient telle une caméra balayant les visages, rendre l'émotion de l'instant, je n'ajouterais rien à ce texte... L'image du Cinquantenaire sera celle-là : une grande famille de la musique, jeunes, moins jeunes, musiciens actuels et anciens, réunis par une même expression sur le visage... un sourire profond, sourire aux larmes presque pour certains, chacun se sentant lié par une même société et un même amour de la musique.

M. Favre, président actuel, était bien récompensé de ses efforts, lui qui n'est pas musicien, a pourtant de l'oreille : « Vous n'avez perdu ni le doigté, ni le son... des places vous attendent dans nos rangs », lance-t-il aux anciens. Rendez-vous est pris pour la prochaine répétition! Certains, s'ils n'osent encore répondre par l'affirmative ne démentent pas.

C'est sur cette note d'espoir et de réussite que s'est terminée la fête du Cinquantenaire qui brillera d'un éclat bien particulier dans l'histoire de la Société.

Cette fête se voulait communale, familiale pourrait-on dire, sans tambours ni trompettes (vous me permettrez l'expression!), avec en toile de fond l'amour de la musique populaire au sein d'une équipe sans prétention mais avec beaucoup de passion.

La secrétaire
de l'Union musicale



Éditions C.M.F. DIFFUSION

œuvres éditées pour les sociétés musicales et préparées par Désiré Dondeyne

Liste des morceaux

Pour Orchestres d'Harmonie

- **Ouverture en Fa Majeur** (1793) **MEHUL**
- **Symphonie en UT** (1795) (un seul mouvement) **CATEL**
- **Marche Lugubre** (1790) **GOSSEC**
- **Symphonie Militaire** (1794) (un seul mouvement) **CATEL**
- **Musique pour célébrer la Mémoire des Grands Hommes** (1799) (Quatre mouvements) **REICHA**

RESTAURATION

- **3^e Suite** (marche, menuet, pas redoublé, valse) **BLASIUŠ**
- **2^e Suite** (marche d'Henry IV, polonaise, pas redoublé, valse) - **BLASIUŠ**

NOUVEAUTÉ (disponible)

- **Morceaux pour Harmonie**
- **Marche et pas redoublé n° 3** **F. R. GEBAUER**
(thème de la flûte enchantée arrangement D. Dondeyne)

Pour Orchestres d'Harmonie et Chœurs mixtes

- **La Bataille de Fleurus** (1794) **CATEL**
- **Aux Mânes de la Gironde** (1795) **GOSSEC**
- **L'Hymne des vingt-deux** (1795) (ténor solo) **MEHUL**
- **L'Hymne du Panthéon** (1794) **CHÉRUBINI**
- **Le chant du 14 juillet** (1790-91) **GOSSEC**
- **Chant du Retour de Campo Formio** (1797) (hymne pour la Paix - avec quatre solistes) **MEHUL**
- **Te Deum** (1790) **GOSSEC**

A PARAITRE

- **Morceaux pour harmonie**
- **Marche Funèbre** **Adolphe ADAM**
(composée pour le retour des cendres de Napoléon)
- **Les Sablaises** **LAMIRAULT**

Cassette vidéo « Ode à la Liberté » Bon de commande

Cette cassette vidéo d'une durée de une heure fait revivre les plus beaux moments de notre manifestation « Ode à la Liberté » des 23 et 24 septembre 1989, aux Tuileries, à la Bastille, au bassin de La Villette et à l'Arc-de-Triomphe.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____

Code Postale : _____

Commande pour _____ cassette(s) vidéo « Ode à la Liberté » au prix de 160 francs l'unité + 15 francs de frais d'expédition par cassette. Tarifs spéciaux à partir de la sixième cassette, se renseigner à la C.M.F.

Règlement à la commande par chèque bancaire à l'ordre de la C.M.F.

103, boulevard Magenta - 75010 Paris. Tél. : (16-1) 48.78.39.42

Les cassettes sont disponibles en nombre limité.





← Lyre Mornalienne.



Avenir de « Vieux-Habitant » Fanfare. →



← Fanfare de Bouillante.

Fanfare Deshates →



La Fête de la Sainte-Cécile

Le dimanche 26 novembre, la Fédération régionale des Sociétés musicales et folkloriques de la Guadeloupe a fêté la Sainte-Cécile, sous la présidence d'honneur de M. Léo Andy, maire et conseiller général de la Commune de Capesterre Belle-Eau.

Avec le concours de la direction régionale des affaires culturelles et du Conseil régional.

Il est 8 h 30, le cortège officiel se dirige vers l'église avec les personnalités suivantes : M. Léo Andy, maire de Capesterre Belle-Eau et son conseil municipal; M. Robert Dauberton, président de la Fédération et les membres du Conseil d'administration et collaborateurs; M. le Commandant de la Gendarmerie de Capesterre Belle-Eau.

Sous un soleil éclatant un important défilé de majorettes et fanfares a fait oublier pendant quelques instants les séquelles de l'ouragan Hugo, à la population massée tout au long de la route menant à l'église.

Le maire de la commune et le président de la Fédération ont jugulé leurs efforts pour que la fête ait un caractère de revivification.

Arrivé devant l'église, une haie de majorettes se formait pour laisser passer le cortège officiel que le Père Modestin attendait sur le perron de l'église et invitait à prendre place à l'intérieur, où l'orchestre fédéral **La Minerve** l'accueillait avec une œuvre gaie « Incendie à Rio » de Gérard Gustin, arrangement de Laurent Delbec. Les invités sont restés

debout jusqu'à la fin du morceau selon la consigne. Aux intermèdes de la célébration, le prêtre offrait l'occasion d'interpréter : Cœur d'Esclaves et Sainte Cécile, sous la direction de M. Pierre Vingataramin.

A la sortie de la messe, en direction du Centre culturel, les batteries-fanfanes et majorettes ont su faire apprécier leurs parades.

Arrivés au lieu de la réception, exécutants et invités ont pris place et c'est devant un public attentif que les différents orateurs ont pris successivement la parole.

— M. Léo Andy, maire de Capesterre-Belle-Eau;

— M. Robert Dauberton, président de la Fédération;

— M. Félix Proto, président du conseil régional de la Guadeloupe;

— Mme Simone Pioche, représentant le sénateur-maire de la ville de Pointe-à-Pitre;

— Mme Julie Lirus-Galap, responsable culturel au ministère des D.O.M.-T.O.M.;

— M. Robert Vulgaire, responsable culturel à la Fédération.

Tous les discours étaient sous le signe de la solidarité à la population guadeloupéenne afin d'effacer les déconvenues du cyclone Hugo.

Avec ses personnalités, la Fédération a procédé à la remise des diplômes et médailles aux anciennes gloires de la musique locale (Paul-Émile Halliar de l'orchestre Jeunesse, Eugène Deshau-

teurs, premier chef d'orchestre de la Fédération, etc.).

Le déjeuner se déroula à la cantine de Capesterre-Belle-Eau, dans une ambiance très cordiale.

L'après-midi sur le stade, sous la direction de Mme Renée Nuissier, responsable des Twirlings à la Fédération, les majorettes ont su faire apprécier leurs talents dans le maniement de bâton, sur des airs rythmés et interprétés par des fanfares qui soulevaient la foule dans les tribunes.

A 18 heures, concert final de l'orchestre fédéral **La Minerve**, pendant deux heures, sous la direction de M. Robert Dauberton, les airs suivants ont été interprétés :

— Sous l'aigle double de J.-F. Wagner, arrangement de Gosling Mol.

— L'Or et l'Argent de Franz Lehar.

— Canto Sévillan de Jean Gay.

— Louise de la Vallière de F. Mourgue.

— La Paloma de Corbin, arrangement de St Kopp.

— Comme d'Habitude de Jacques Revaux et Claude François.

Un plaisir immense s'est répandu dans la foule, et une grande ovation salua le dernier morceau.

Réussite parfaite de cette journée musicale et culturelle, où la présence nombreuse des amis de la musique réservaient un accueil chaleureux à nos musiciens et majorettes.

La vie musicale à la Martinique

En cette fin du XX^e siècle, parmi les bouleversements auxquels on assiste, à tous niveaux, il peut arriver, parfois, que les préoccupations d'ordre culturel aient tendance à se trouver reléguées à un rang subalterne.

Pourtant, fidèle à sa tradition, la Martinique ne cesse, même dans l'adversité, de chanter et de danser. Pour s'en convaincre, il suffit de citer le titre (particulièrement évocateur) d'une chanson qui fit fureur, il y a cinq ou six ans : « La danse est le seul remède que nous ayons (traduit du créole). Par là, il faut sous-entendre : « le remède à tous nos maux ».

Ne serait-ce que sur le plan de l'écoute, l'évolution technologique est telle qu'à l'heure actuelle, le matériel haute fidélité se trouve à la portée de bon nombre de Martiniquais. Ainsi, tout comme en France métropolitaine, l'animation des fêtes de famille par de petits orchestres est de plus en plus rare : dans les campagnes, l'accordéon a pratiquement disparu.

Même moins intense, la pratique vocale et instrumentale conserve sa place dans la vie culturelle de ce département d'outre-mer, surtout en ce qui concerne la musique dite « de variété ». Quoi qu'il en soit, l'interprétation musicale se conçoit difficilement, sans un minimum

Ainsi, tout d'abord, sur le plan pédagogique, la musique est, comme dans toute autre région de France, enseignée dans le cadre des lycées et des collèges. Il faut signaler cela pour mémoire car, dans ces établissements d'enseignement général, la part réservée à la musique se révèle particulièrement minime.

Aucun conservatoire n'existe, encore, à Fort-de-France (chef-lieu du département). D'ici peu, un établissement de cette nature devrait voir le jour, car sa mise en place figure au rang des projets susceptibles d'être réalisés, d'ici peu, par le Conseil régional.

Souhaitons que ce Conservatoire soit un facteur de développement de la pratique instrumentale. En effet, hors le cadre scolaire, les personnes qui souhaitent acquérir une formation musicale n'ont le choix qu'entre des écoles de musique privées, ou encore, des professeurs qui enseignent individuellement.

Il n'est nullement dans nos intentions de mettre en cause la qualité des pédagogues, mais il n'en demeure pas moins que les possibilités offertes aux élèves apparaissent limitées. Ainsi, la majorité des enseignements dispensés tourne autour : du piano, du violon et de la guitare. La pratique des autres instru-

ments eux sont, même, méconnus (hautbois, cor anglais, basson, contrebasson, cor d'harmonie, par exemple).

Pour être complet, il nous faut signaler l'existence d'ateliers de musique à la Maison de la Culture du Lamentin, ainsi qu'au Cercle martiniquais d'action culturelle de Fort-de-France.

Pour ce qui est, ensuite, de l'interprétation musicale, l'on observe un réel attrait pour la musique de variété, par rapport à la musique dite « classique ».

Certaines chorales et ensembles instrumentaux s'orientent, bien volontiers, vers l'interprétation d'œuvres classiques ou romantiques. Signalons, notamment, l'existence de la Chorale « La Joie de Chanter », dont le répertoire est assez varié. Cette formation essaie d'équilibrer son répertoire entre : œuvres anciennes, negro-spirituals, et œuvres du folklore martiniquais.

Sur le plan instrumental, il n'existe aucun orchestre symphonique (au sens propre du terme). Cela peut s'expliquer, semble-t-il, par une trop grande limitation des instruments dont la technique est enseignée. Sur ce point, il y a tout lieu d'espérer que la prochaine création du Conservatoire permettra d'ouvrir aux élèves d'autres horizons que ceux qui leur sont aujourd'hui offerts, la seule possibilité alors offerte consistant

Ainsi, la musique classique reste le parent pauvre. Toutefois, il arrive que des solistes ou (plus rarement) des orchestres se produisent à la Martinique, lors de tournées. Mais, pour l'organisation de concerts de qualité, il n'y a pas, vraiment, d'auditorium correct.

Il est vrai que la musique de variété se caractérise par de moindres contraintes.

Nous devons, sur ce point, réserver une place à part à la musique traditionnelle antillaise.

En effet, l'on interprète, encore, les biguines, les mazurkas, les polkas et les

valse qui, depuis nombre d'années, font partie du patrimoine culturel.

Pour ce qui est des manifestations, il importe de signaler :

— le festival culturel de Fort-de-France, qui se déroule, chaque année, au mois de juillet;

— le festival de la clarinette qui, généralement, a lieu au Lamentin, tous les ans, au cours du mois de novembre.

Nous pensons que ce bref tour d'horizon sur la vie musicale à la Martinique aura permis au lecteur de se faire une idée aussi claire que possible sur cette question. Nous avons voulu informer, tout en essayant de ne pas faire naître

de querelle entre Anciens et Modernes. En définitive, toutes les formes de musique ont leur place à la Martinique.

En effet, par certains noms, l'île est célèbre : qui ne connaît pas Christiane Eda-Pierre et Frédéric Lodeon? Pour les lecteurs attirés, davantage, par un répertoire plus récent, citons : « Les Malavoi » (au moins pour certains participants à cette formation) « La Compagnie Créole ». Enfin, nous pêcherions, gravement, par omission si, parmi les clarinettes célèbres à la Martinique, nous passions sous silence les frères Copet.

Bernard Hubac

Les Musiques Militaires OUTRE-MER

- Musique divisionnaire du 4^e bataillon de commandement et des services
B.P. 20 - Nouméa - Nouvelle-Calédonie
- Musique du 33^e régiment d'Infanterie de Marine
Fort Desaix - B.P. 608 - 97261 Fort de France (Martinique)
- Fanfare du 53^e bataillon de commandement et de soutien
Caserne Lambert - 97405 St Denis (La Réunion)
- Fanfare du Régiment d'Infanterie de Marine du Pacifique (Papeete) - S.P. 91319
- Fanfare du 3^e Régiment étranger d'infanterie
quartier Forget - 97310 Kourou (Guyane)

**20%
DE MUSIQUE
EN PLUS**



DISQUE & MUSIQUE

RESERVE AUX MEMBRES DES SOCIETES DE MUSIQUE

Grâce à votre carte personnelle, Disque & Musique vous offre 20 % de remise* sur tout le matériel de MUSIQUE neuf, de toute marque, en emballage d'origine et bénéficiant des garanties fabricant.



AVANTAGES SUPPLEMENTAIRES :

- Location vente sans frais*.
- 25 % de remise pour groupement d'achat de 10 instruments du même modèle (remise non cumulable)*.
- Expédition dans toute la France*.

* Offre exclusivement réservée aux membres des sociétés de musique.

Bon à découper ou à recopier

Nom : Prénom :

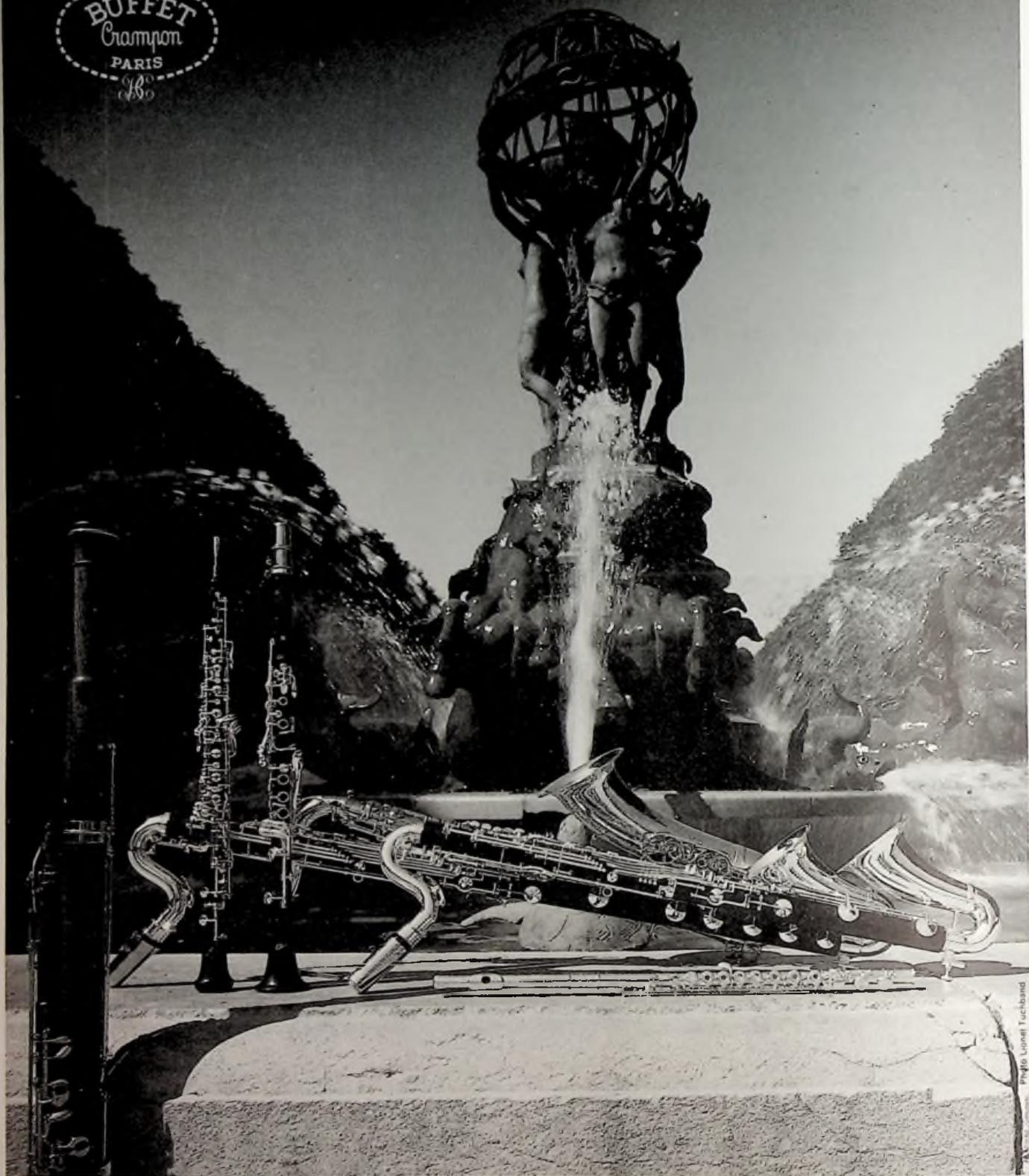
Adresse :

Ville : Code postal :

Désire recevoir gratuitement sa carte personnelle et une documentation.

A retourner : Disque & Musique
165, rue de Rennes, 75006 PARIS - Tél. : (1) 45.48.63.37


BUFFET
Crampon
PARIS
1847



BUFFET CRAMPON

L'INSTRUMENT DE TOUS LES SUCCÈS

5, RUE MAURICE-BERTEAUX 78200 MANTES-LA-VILLE TÉL (1) 34 77 57 87

PHOTO Lionel Tuckband

Les nouvelles internationales

CANADA

Les 17, 18, 19 et 20 mai 1990, la Fédération des Harmonies du Québec organise son festival annuel 1990.

Fédération des Harmonies du Québec INC. 4545, avenue Pierre-de-Coubertin. C.P. 1000, succursale M. Montréal, Québec H1V 3R2.

ESPAGNE

Octobre 1990, IV^e Concours International d'Interprétation Musicale « Nicanor Zabaleta », pour grands virtuoses. Pourront participer les solistes jouant du violon, alto, violoncelle et contrebasse.

Renseignements à : « Caja de Guipuzcoa (servicios culturales), C/Garibay, 20 20004 San Sebastian.

ÉTATS-UNIS

Concours international Barlow de composition pour harmonies et orchestres à vents. Les œuvres qui ne doivent pas dépasser 18 mn sont à envoyer avant le 1^{er} juillet 1990 à Barlow International Competition 1990 — Harris fine arts center — Brigham Young University — Provo, Utah 84602.

GRANDE-BRETAGNE

Du 26 juin au 3 juillet 1991, Shrewsbury accueillera les chorales, les orchestres et les troupes de danse dans le cadre de son 13^e Festival International de Musique.

Renseignements : Concertworld, 6 Belmont Hill - London SE 13 5 BD

HOLLANDE

Du 27 juin au 5 juillet 1990, Festival International de Chœurs à Arnhem. Un des plus grands festivals de chœurs qui se déroule tous les quatre ans aux Pays-Bas et qui est ouvert à tous les genres du « close-harmony au chœur d'hommes et du chœur d'enfants au chœur de chambre.

Renseignements : IKF, Antwoordnummer 9127 - 3500 ZA Utrecht - Pays-Bas.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE

Du 4 au 21 septembre 1990, 39^e concours international de musique à Munich ouvert aux disciplines suivantes : chant, violoncelle, flûte, basson et duo violon/piano.

Renseignements : Internationaler Musikwettbewerb. Bayerischer Rundfunk. D - 8000 München 2.

SUISSE

L'académie de musique de Sion organise des cours d'interprétation en juillet et août 1990, parallèlement à son 24^e concours international de violon Tibor Varga qui se déroulera du 8 au 17 août ainsi que son 27^e festival de musique Tibor Varga.

Médailles et diplômes de la CISM

La Confédération Internationale des Sociétés musicales, présidée par le professeur Docteur Weyermuller, propose aux membres des Confédérations affiliées les distinctions suivantes :

1. La Croix d'Honneur.
2. La Croix du Mérite.
3. La Médaille du Mérite.
4. L'insigne CISM est la distinction des musiciens membres de la CMF.

Pour tous renseignements et toutes demandes de distinctions s'adresser au Secrétariat de la CMF, 103, boulevard Magenta, 75010 Paris qui les transmettra aux instances de la CISM.

Congrès CISM

Le compte rendu du Congrès 1989 à Ostrava (Tchécoslovaquie) paraîtra dans le prochain journal de la CMF. Le

Congrès 1990 aura lieu à Harnheim (Pas-Bays) du 17 au 20 octobre 1990.

Session musicale internationale 1990

La session musicale internationale réunit depuis 1984 des musiciens de haut niveau, sous la direction artistique d'Adam Wibrowski.

La prochaine session aura lieu en Pologne en juillet 1990. Elle a pour but de présenter les différentes approches de l'art de l'interprétation instrumentale et de la recherche pédagogique des meilleures écoles. Elle se déroulera du 10 au 30 juillet. Au programme : cours de piano, violon, violoncelle et de direction d'orchestre. La sélection des meilleurs artistes donnera lieu à des rencontres franco-polonaises des jeunes interprètes qui se produiront par la suite en France.

La session et les rencontres trouveront échos dans les médias tel que la télévision et les radios...

Le 20 avril 1990 les musées municipaux de Modène réouvriront leurs portes après six ans de travaux pour restauration au niveau de l'extérieur de l'édifice et restructuration des salles intérieures. Ainsi le public pourra apprécier dans la section « musique » une collection très intéressante d'instruments. Cette collection « Valdrighi » regroupe une centaine d'instruments datant des XVIII^e et XIX^e siècles, à vent, à cordes pincées et à clavier. Certaines pièces étant l'œuvre de facteurs bien connus comme Stanesby Junior, Oberlender, Ganer, témoins de la grande tradition anglaise et allemande et pour la facture italienne on retrouve les noms de Dall'Olio, Magazari, Termanini et bien d'autres anonymes. Plus extraordinaire la syrinx de Pan qui aurait été découverte sur le corps d'une momie au Pérou.

La personnalité de Valdrighi non seulement collectionneur mais aussi musicien imprègne l'ensemble de la collection.



par Claude DECUGIS

Discothèque d'Or

Afin d'élargir le cercle et permettre à nos lecteurs de disposer d'un plus vaste choix d'enregistrements, nous ouvrons aujourd'hui un « Supplément à Discothèque d'Or ».

Pour en revenir à notre rubrique traditionnelle, c'est encore un large éventail de haut niveau, et notamment un compact-disc sur Ida Gotkovsky, que nous vous proposons, tout en préservant au maximum notre devise : une musique originale de qualité. Bonne écoute à tous.

« Œuvres pour orchestre d'harmonie »

Ida Gotkovsky

Grand orchestre d'harmonie des Guides

Direction : Norbert Nozy

- Concerto pour grand orchestre d'harmonie.
- Concerto pour saxophone alto.
- Poème du Feu.

Références CD 87.037 - Noblesse - Disponible chez : René Gailly Productions, rue Oscar-Maesschalckstraat, 12, 1080 Bruxelles, Belgique.

Ida Gotkovsky a fait toutes ses études au Conservatoire national supérieur de Musique de Paris où elle a obtenu de nombreux premiers prix, dont celui de composition dans la classe de Tony Aubin. Musique symphonique, instrumentale, vocale, lyrique ou musique de chambre, cette Grande dame de la musique française a abordé avec succès tous les genres musicaux. De nombreux honneurs sont venus récompenser son travail et son talent : Prix Lily Boulanger, Prix Blumenthal, Prix de l'Institut de France, Grand Prix musical de la Ville de Paris et, le plus récent, Golden Rose (U.S.A.) qui lui a été remis lors de la Conférence Wasbe de Kerkrade (Pays-Bas), en juillet 1989.

Dès 1960, Ida Gotkovsky écrit, à l'initiative de Désiré Dondeyne et de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, la « Symphonie pour grand orchestre d'harmonie » pour 80 instruments à vent.

Le « Concerto pour saxophone alto » est initialement un Concerto pour saxophone et orchestre. Conçu en 1966, il sera utilisé lors des concours de fin d'année de la classe de saxophone du Conservatoire de Paris. Il est d'ailleurs dédié à Maître Marcel Mule, professeur de cette même classe. Seuls l'Andante et le Final seront joués en cette circonstance. La création avec orchestre se situe en janvier 1972, au Palais des Congrès de Strasbourg, avec Daniel Deffayet en soliste et l'Orchestre philharmonique de Strasbourg.



Enfin, en 1980, les éditions Molenaar publieront la version saxophone et orchestre d'harmonie qui se trouve sur le présent enregistrement.

A travers un langage dramatique, une dynamique vigoureuse des rythmes et des couleurs variées, le compositeur exprime sa volonté de poursuivre l'insertion du saxophone dans la grande tradition des symphonistes.

Les trois mouvements requièrent une grande virtuosité. L'Allegro con Fuoco, exubérant et intense dans une volubile mélodie, précède l'Andante Cantabile, joué de façon très expressive et soutenue. Ici, la sensibilité et la musicalité s'imposent magistralement par la belle et suave sonorité de Jean Leclercq, le distingué soliste de la Musique des Guides. Dans le Presto, un flot de notes nous submerge, sans jamais nous noyer, si ce n'est dans le plaisir d'écouter le final du concerto dans la puissance et la joie.

Le « Concerto pour grand orchestre d'harmonie » est un monument dans le répertoire international de nos orchestres et sa création fut saluée comme un événement par la critique : « C'est de la musique en Panavision qu'un Beethoven ou un Wagner vivant de nos jours n'aurait pas reniée, pas plus qu'un Ravel qui y aurait retrouvé sa science... ».

Il nous semble toutefois plus proche du Concerto Grosso en cette époque moderne où les compositeurs ont re-

trouvé une prédilection pour cette forme musicale. Certains ont conservé le terme de concerto grosso, alors que d'autres, tels Max Reger, Paul Hindemith, Igor Stravinsky ou Bela Bartok, lui ont préféré l'appellation de concerto pour orchestre. C'est une œuvre d'une grande virtuosité instrumentale où tous les solistes conduisent et achèvent l'œuvre dans la vigueur, la puissance et la force.

Dans le 1^o mouvement « Lyrique », la complexité des mesures à 7/8, 3/4, 7/8, dans un Allegro Agitato con Fuoco, mené à un train d'enfer, contribue à rendre plus ardue la tâche des musiciens qui interviennent par masse orchestrale.

L'Andante, Expressif, est un mouvement de soli faisant une large place aux bois. A chaque instant, l'intensité est maintenue et le mot sostenuto est toujours de mise, même dans le Misterioso où le solo de saxophone ténor est un moment privilégié du Concerto.

Enfin, le final « Obstiné », Tempo Giusto Ostinato, nécessite une virtuosité sans faille, surtout chez les bois où des lignes entières de notes détachées s'enchaînent sans répit. Ici encore, les instruments concertent par groupe et les mille facettes éclatantes de l'orchestre d'harmonie sont savamment exploitées.

La première audition du « Concerto pour orchestre » a eu lieu sur le sol américain, et plus précisément à Houston (Texas) en 1981. J'ai assisté à la première européenne dans le cadre du Concours mondial de Kerkrade, le 9 juillet 1981. En compagnie de mon Ami et confrère belge Francis Pieters, j'ai écouté religieusement cette même prestigieuse phalange des Guides et ressenti fortement le passage de cet « ouragan » musical. Ce souvenir inoubliable est pour toujours ancré au plus profond de moi-même.

Le « Poème du Feu » a fait l'objet de nombreux enregistrements. Le premier a été fait par l'Harmonie municipale du Havre, direction Claude Decugis, mais ouïl puis la Musique municipale de Bordeaux, la Musique de l'Air de Paris, l'Harmonie royale de Thorn (Pays-Bas) et même, une Université américaine.

Tous ont voulu inscrire à leur répertoire cette pièce de choix.

Avec la Musique des Guides, on côtoie un autre monde, c'est vraiment le haut de gamme. Le « Poème du Feu » se compose de deux mouvements. Le premier, *Maestoso*, évoque un feu aux dimensions gigantesques, source de vie, qui fait revivre les premiers mouvements de la création. Le *Prestissimo* est une puissance libératrice, impétueuse, qui élève l'homme au rang de demiurge. Par une affluence d'énergie et d'incandescence, il se termine dans

l'apothéose du feu. Œuvre hautement publique et spectaculaire, le « Poème du feu » recueille toujours les bravos et les faveurs du public. Il procure inévitablement un sentiment de force et de passion que partagent musiciens, chef d'orchestre et auditeurs.

La Musique des Guides est dans sa totale plénitude. Sous la direction de son jeune chef Norbert Nozy, digne successeur d'Yvon Ducène, cette merveilleuse formation continue sa marche vers les plus hauts sommets musicaux. Merci Messieurs.

un seul motif mélodique qui réapparaît sous diverses formes tout au long de l'œuvre. Vers la fin, cette structure s'amplifie pour créer un effet de rayonnement et aboutir à une conclusion optimiste.

Commandée par le fonds de Création musicale, « *Marcia Pomposa* » a été créée le 25 novembre 1983 par la Musique militaire royale des Pays-Bas, direction Jan van Ossensbruggen, lors du concert donné au « *Speeldoos* » Théâtre de Zaandam (Pays-Bas), à l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire des éditions Molenaar.

C'est la seconde des trois pièces pour orchestre d'harmonie de Lex van Delden, avec « *Partita* » (1970) et « *Adonias' Dood* » (1986). Ce compositeur, plutôt autodidacte, a un goût prononcé pour les vents. On lui doit des œuvres pour instruments solistes et orchestre (trompette, saxophone alto, 3 trombones, 2 saxophones sopranos), ainsi que de nombreux petits ensembles d'une dizaine d'instruments à vent. L'influence de Bartok, Hindemith et Martinu est toutefois perceptible chez Lex van Delden qui connut de nombreux honneurs, notamment le poste de président de la GeNeCo (SACEM Néerlandaise).

Henk Badings (1907-1987) a touché à tous les domaines possibles de notre art. Les œuvres couronnées — musique de chambre, musique chorale, orchestrale, électronique, pour piano, opéra — témoignent du large éventail de ce grand compositeur néerlandais.

Sa « 15^e Symphonie - *Conflicts and Confluences* » a été écrite en 1983 en un temps record pour satisfaire une commande du Fonds néerlandais pour la Promotion des Arts. Le titre peut s'expliquer de la façon suivante : presque tout au long de la symphonie, on peut parler de conflits. Ceux-ci sont de tous ordres : rythmiques avec opposition du binaire et du ternaire, d'articulation : lié contre détaché, ou encore dans les nuances, également dans l'orchestration : bois contre cuivres. Ainsi, tout au long des trois mouvements s'expriment diverses façons d'interpréter une composition. Il s'agit pourtant d'une œuvre qui, par ces contrastes ainsi énoncés, ne manque ni de vitalité, ni de lyrisme. Comme toujours chez Badings, la percussion joue un rôle important surtout dans le Scherzo final, seule d'abord, en soutien du basson solo ensuite.

Après toutes ces contradictions, les « *confluences* » se réalisent tout à la fin de cette symphonie colorée et pittoresque, dans une conclusion pleine d'entrain.

Les jeunes Néerlandais apportent tout leur enthousiasme, bien canalisé par leur dynamique et talentueux chef d'orchestre Jan Cober, pour défendre la musique de leur pays, un patriote qui vaut qu'on s'intéresse à lui.

Dutch national youth wind band

Direction : Jan Cober

Full Circle

Concert Variations for piano and symphonic band

Marcia Pomposa

Symfonie XV - Conflicts and Confluences

René Pieper

Jochem Slothouwer

Lex van Delden

Henk Badings

Références BFO, volume 9.

Disponible chez : SAMO, Drift 23 - 3512 BR Utrecht, Pays-Bas.

Ce compact-disc, enregistré les 28 mai, 3 et 4 juin 1989 dans les studios VARA à Hilversum, regroupe sous le titre « *Aspects de la musique pour vents aux Pays-Bas* », des œuvres de compositeurs néerlandais du XX^e siècle.

René Pieper (1955), le benjamin du groupe, a fait ses études dans son pays natal, à Eindhoven d'abord, mais surtout au Conservatoire du Brabant avec Jean Claessens, Jan van Dijk et Frédéric Devreese. « *Full Circle* », sa seconde expérience pour orchestre à vent, est une pièce conçue en un seul mouvement et basée sur un nombre réduit de motifs. Ceux-ci sont présentés de façon contrastée passant d'un groupe instrumental à un autre. Ainsi, se côtoient des passages poétiques, cantabile, avec de splendides sonorités et des sections rythmiques dominées par les cuivres et la percussion. La partie centrale est un long bouillonnement, une fébrile agitation, le tout entrecoupé de brefs instants d'accalmie. Ceci nous ramène au tempo lent initial. L'atmosphère y est reposante, élégiaque. Ainsi, la boucle est bouclée. La richesse des combinaisons instrumentales n'est pas le moindre atout de « *Full Circle* ».

Créé le 20 juillet 1987 à Boston (U.S.A.), lors de la 3^e Conférence mondiale Wasbe, « *Concert variations pour piano et orchestre d'harmonie* » de Jochem Slothouwer (1938) est joué par les mêmes interprètes, à savoir : Rian de Waal, à qui la pièce est dédiée (avec Edith Grosz), l'orchestre d'harmonie

national des jeunes des Pays-Bas et le chef d'orchestre Jan Cober. L'œuvre consiste en une courte introduction avec une cadence de piano, le thème, neuf variations et un court et brillant final.

Jochem Slothouwer, qui est bien connu comme chef d'orchestre d'opéra et pianiste, a écrit une partie de piano nécessitant une grande virtuosité. Il a eu aussi le souci de ne pas confiner l'orchestre au simple rôle d'accompagnement. Afin que le piano ne soit pas non plus submergé par une masse orchestrale aussi conséquente que peut l'être un orchestre d'harmonie dans des nuances F et FF, il a préféré établir un véritable dialogue, plus spécialement dans les passages les plus lyriques.

Avec « *Concert Variations* », le répertoire des orchestres s'est enrichi d'une nouvelle composition, à la fois virtuose et brillante, mais toujours musicale et sensible.

La « *Marcia Pomposa* » (1982) opus 109, de Lex van Delden (1919-1988) a été réalisée à l'occasion du 50^e anniversaire des éditions Molenaar. Comme son titre l'indique, c'est une marche solennelle, pleine de dignité, jouée sur un tempo modéré (= 100). Il n'y a pourtant rien de pompeux dans cette marche de concert. De belles mélodies développées avec soin et une orchestration recherchée lui donnent une force virile et fière. Écrite dans le mode mineur, « *Marcia Pomposa* » est construite sur

An Ancient Festival

Tokyo Kosei Wind Orchestra

Direction : Kazuyoshi Akiyama

Lamentations of the Archangel Michael
Symphonic Variations
Koshi : An Ancient Festival
Asuka
Prayer Music n° 2 « Elegy »
Symphonic ONDO

Genba Fujita
Binda Kaneda
Hiroshi Hoshina
Tetsunosuke Kushida
Masaru Kawasaki
Bin Kaneda

Références : KOCD - 3075

Disponible chez Corelia - B.P. n° 3, 91780 Chalo St Mars.

On connaît peu de choses, en Europe, sur la vie musicale japonaise. Il faut pourtant savoir que les orchestres d'harmonie ont une activité intense qui se traduit inévitablement par une forte demande au niveau des nouvelles compositions. Nous faisons ici connaissance avec cinq des plus éminents compositeurs nippons dans ce compact-disc qui regroupe divers enregistrements effectués par le Tokyo Kosei Wind Orchestra à Fumon Hall, Tokyo, entre 1978 et 1984.

Genba Fujita est né à Tokyo en 1937 et a fait toutes ses études dans les écoles japonaises. Il a commencé à s'intéresser aux chansons folkloriques de son pays et imaginé leur possible utilisation dans la musique instrumentale. Il a une excellente connaissance des orchestres à vent, les indications portées sur ses partitions dans la façon de les interpréter le prouvent. « Lamentations of the Archangel Michael » mêle diverses dispositions de l'Archange (le chef des Anges) Michel. Après une introduction nébuleuse et ouatée, arrive une agitation symbolisée par des trémolos, des glissandos, des crescendos, avec des petits cuivres déclamant. Ils sont suivis, plus loin, par des accords tranchants aux cuivres et percussion, sommet d'un déchaînement savamment amené. Est-ce le fameux épisode de « Saint-Michel terrassant le Dragon » qui a inspiré Raphaël pour son célèbre tableau? A défaut de lamentations, nous percevons plutôt un chant d'amour avant un long moment de calme et d'apaisement. Presque à la fin, des sonneries guerrières annoncent la fin prochaine, tandis que tintent les cloches du Paradis!

Auteur de nombreuses pièces pour orchestre d'harmonie, Bin Kaneda est né en 1935 à Shingking en Mandchourie (Chine). Il est depuis 1971, professeur de composition, d'harmonie et de direction d'orchestre à la section musique de l'Université de Gifu (Japon).

« Symphonic Variations » (1977) est constitué d'un thème et de cinq variations. Chantant et grandiose, le motif principal se présente sur un mouvement lent. La première variation est un Presto où les clarinettes véloces se taillent la part du lion. L'Andante enchaîné qui suit nous montre des bois discordants sur un dessin mystérieux.

La 3^e Variation est un Allegro Martial où les cuivres se distinguent. Une valse aimable et inattendue, sur un tempo assez lent, avec flûtes, clarinettes et hautbois, apporte une diversion appréciée. Enfin, le final, Vif, fait réapparaître à la fois les clarinettes virtuoses et le thème aux cuivres sous la forme d'un hymne bien déclamé.

« Koshi, An Ancient Festival » de Hiroshi Hoshina (1936) a été achevé en mai 1980 et la création réalisée le 29 juin 1980 au Centre culturel municipal de Hamamatsu (Japon). Hiroshi Hoshina a composé cette pièce en imaginant une scène des rites religieux anciens et employé le mode ancien de mélodies ecclésiastiques. Cinq parties constituent « Koshi » où règne une atmosphère assez sombre pour cette œuvre composée pour des amateurs. Elle débute par la prière solennelle avec une ligne mélodique qui servira de bout en bout. Contraste total avec la danse fanatique où les gens épouvantés dansent follement. Ici, l'important est dans le rythme à 10/8 et 9/8, sur un tempo Vivace qui aide à mieux situer l'action. La danse des femmes, toute de grâce et d'élégance, s'enveloppe d'une atmosphère de plus en plus brillante et splendide. Elle demande une expression musicale profonde. La Scène de danse de la communauté deviendra progressivement plus forte, intense et véhémentement. La musique arrive à son point culminant. Dans le maestoso, c'est le retour à la prière, la dernière, et la conclusion de cette fête dans une sérénité parfaite.

Écrit en 1969, « Asuka » de Tetsunosuke Kushida (1936) se divise en deux parties. Dans la première, la particularité marquante est l'utilisation massive des percussions traditionnelles : grelots, xylophone, claquettes ainsi que glockenspiel, timbales, caisse claire, grosse caisse... On a une sensation bizarre. L'Orient mystique et mystérieux est là!

L'Allegro qui suit est d'un style totalement opposé. Toujours beaucoup de percussion, mais aussi des cuivres brillants et dynamiques qui nous donnent le sentiment d'une chevauchée fantastique. C'est une musique enthousiasmante, par son rythme, sa mélodie et sa riche orchestration.

C'est le 7 octobre 1977, lors du Festival d'Uster (Suisse) qu'a été créée « Prayer Music n° 2, Elegy » de Masaru Kawasaki (1924) par le Zürcher Blasorchester de Zurich, sous la direction d'Albert Haberling, le créateur du Festival. C'était la seconde apparition de M. Kawasaki à Uster et il semble y avoir pris goût, car ses compositions paraîtront cinq fois au programme de cette Fête musicale (1971, 1974, 1977, 1981 et 1989). La publication de quelques pièces chez Scherzando (Belgique) et Molenaar (Pays-Bas) contribuèrent un peu plus à la notoriété de ce citoyen nippon.

Victime de la bombe atomique lâchée par les Américains sur Hiroshima, Masaru Kawasaki a beaucoup souffert physiquement et moralement de ce qu'il appelle « une incongruité psychologique ». C'est pour cette raison, qu'il a écrit tout d'abord « Prayer Music n° 1 », puis, plus tard, « Prayer Music n° 2, Elegy ».

C'est tout simplement une prière à la mémoire des victimes de cette catastrophe. Dans une orchestration classique, sur un tempo Andante quasi Adagio, cette Elegy exprime des sentiments de condoléances infinies aux malheureux qui ont perdu leur vie à Hiroshima.

Pour conclure ce compact-disc, c'est une seconde composition de Bin Kaneda « Symphonic ONDO » qui a été choisie. L'œuvre est en un seul mouvement et sur le même tempo. A noter la présence quasi permanente de la caisse claire, et d'autres percussions, sur un rythme qui, à terme, devient lancinant. Une mélodie se développe harmonieusement, le style oriental est évident. Le thème devient plus joyeux, entraînant, presque. On écoute avec plaisir ce « Symphonic ONDO » au titre énigmatique.

Le Tokyo Kosei Wind Orchestra, sous la direction de Kazuyoshi Akiyama, défend avec conviction et de manière séduisante la musique japonaise, Occident et Orient s'y mêlant dans un judicieux dosage.



Supplément à « Discothèque d'Or »

Dans cette rubrique, vous trouverez des enregistrements qui, pour diverses raisons, ne peuvent faire l'objet d'un article plus développé.

Ils représentent toutefois pour nos lecteurs un intérêt par leur contenu et c'est pour cette raison qu'ils auront leur place, si minime soit-elle, dans « Discothèque d'Or ».

Jean Balissat

Ce compact-disc comporte quatre compositions de Jean Balissat (1936), né à Lausanne et actuellement professeur de composition et d'orchestration aux Conservatoires de Genève et de Lausanne. La seule pièce pour orchestre d'harmonie est interprétée par la Landwehr de Fribourg, excellente formation placée sous la direction d'Hervé Klopfenstein et Albert Zapf. Deux chefs bien sûr, puisqu'il s'agit de « Incantation et Sacrifice », essai pour une harmonie bicéphale.

Cette partition entend expérimenter certains procédés d'écriture encore peu familiers aux musiciens de nos harmonies. C'est une pièce spectaculaire, surtout dans « Sacrifice », même si elle sort des sentiers battus. Essai transformé pour Jean Balissat!

Références - C.T.S. P. 17-2

Disponible chez : Communauté de travail pour la diffusion de la musique suisse, 11 bis, avenue du Grammont - CH 1007 Lausanne, Suisse.

Andel's Wind Band vol. 1

La Musique de la Force aérienne belge, direction Alain Crépin, présente

les dernières publications des éditions Andel (Belgique). Les compositeurs les plus connus, Roland Cardon et André Waignein, produisent, bien sûr, les œuvres les mieux réussies. On doit ajouter qu'il y a beaucoup de musique légère — commerce obligé! — Dixieland, Rag, etc.

Ont retenu notre attention : « Rondo Fantastico » de R. Cardon, qui est une valse non conformiste et très rythmée, plutôt qu'un Rondo. Du même auteur, « Children's Symphony », avec l'utilisation de motifs connus. La musique sérieuse, c'est « North Sea Overture » d'André Waignein. Belle pièce de concert qui a obtenu le Prix de la Confédération musicale de Belgique. « Little Suite for Winds » de Rita Defoort convient parfaitement aux formations de niveau moyen. Citons enfin les autres compositeurs (parmi lesquels quelques pseudonymes) ayant collaboré à ce compact-disc : Guy Rodenhof, Pol Steve, Jean Kesteman et Alain Crépin qui cumule les fonctions.

Références ES 46.956 C.D.

Disponible aux Éditions Robert Martin.

Stage international de cuivres de Quimper (29) 21-30 août 1990

Depuis 4 ans, le stage international de cuivres de Quimper s'est imposé par sa qualité et son originalité : réunir des stagiaires à partir de la 3^e année d'instrument jusqu'au niveau professionnel.

Les Master-Class (**Stage A**) sont confiées à des grands solistes de renommée internationale tels que les membres du Quatuor de Trombones de Paris.

Michel Becquet : soliste à l'Opéra de Paris, professeur au C.N.S.M. de Lyon.

Gilles Millière : soliste à l'Opéra de Paris, professeur au C.N.S.M. de Paris

Alain Manfrin : soliste à l'Orchestre philharmonique de Radio-France, professeur au C.N.S.M. de Lyon

Jacques Fourquet : soliste de l'Orchestre national de France

et pour les autres Master-Class du Stage A

Marc Bauer : trompette solo de l'Orchestre national de France

Michel Garcin-Marrou : Cor solo de l'Orchestre philharmonique de Radio-France, professeur au C.N.S.M. de Lyon

Melvin Culbertson : Tuba solo de l'Orchestre philharmonique de Radio-France, professeur au C.N.S.M. de Lyon

Parallèlement à ce stage professionnel, un second stage (**stage B**) est destiné aux jeunes instrumentistes cuivres et permet aux jeunes musiciens de côtoyer les professionnels du Stage A et même de travailler avec eux. Ce stage B est animé par des professeurs des Conservatoires de Bretagne.

Trompette : Joël Corbet, professeur au Conservatoire de Quimper, titulaire du C.A. Bernard Galinier, professeur au Conservatoire de Lorient, titulaire du C.A.

Cor : Pierre-Yves Courtis, professeur au Conservatoire de Quimper, titulaire du C.A.

Trombone et Tuba : Jean-Luc Dechaume, professeur au Conservatoire de Quimper.

Différents concerts se dérouleront pendant la durée du stage.

Activités du club musical P.T.T. Paris mai-juin

Chaque année à l'initiative de la Mairie de Paris et de la Fédération Musicale de Paris. Les squares et jardins de la capitale sont animés par des orchestres. Le club musical des P.T.T. de Paris participe à ces animations depuis de nombreuses années; vous pourrez retrouver les formations :

Orchestre d'harmonie

Mercredi 6 juin 1990 à 20 h 30, parc Montsouris

Mercredi 13 juin 1990 à 20 h 30, Buttes Chaumont

Mercredi 20 juin 1990 à 19 h, Jardin du Luxembourg

Mercredi 27 juin 1990 à 20 h 30, Champs de Mars

Orchestre de variétés

Lundi 11 juin 1990 à 20 h 30, Buttes Chaumont

Lundi 18 juin 1990 à 20 h 30, Square Jean XXIII

Lundi 25 juin 1990 à 20 h 30, Parc Montsouris

Dans le cadre du Festival Schumann du 26 juin au 6 juillet auront lieu de nombreuses rencontres à la Sorbonne à Paris. Au programme : concerts, master class et colloques. A noter amphithéâtre Richelieu à 21 heures, des très belles mélodies chantées par Éliane Tancheff accompagnée au piano par Camille Roy.

COMPACT DISC

par Jean Malraye

Bach : variations Goldberg. Daniel Barenboïm, piano. 2 CD ERATO 2292-45468-2. Enreg. numérique 10/89.

Après avoir, écrit-il dans le texte de présentation, étudié ces variations pendant 25 ans, Barenboïm les a jouées pour la première fois au Colon de Buenos-Aires le 12 octobre 1989 — 40 ans après son premier récital à l'âge de 7 ans — et ce compact a été enregistré ce jour-là en public. Je ne suis pas persuadé de l'intérêt de jouer au piano cette œuvre écrite pour un « clavicembalo » à 2 claviers, mais Barenboïm, qui en a tant vu aime jouer les explorateurs. C'est bien en place, joliment nuancé, et ce que fait Barenboïm n'est jamais indifférent. Bonne technique sonore.

Strauss (Richard) : Sonate Violoncelle et piano, op. 6 en Fa.

Britten : Sonate violoncelle et piano, op. 65 en Ut.

Yo-Yo MA, vc., Amanuel AX, piano.
1 CD CBS MK 44980, enregistrement numérique 1986.

La Sonate de Strauss, œuvre de jeunesse (1883) fait incontestablement référence à Brahms, et, par son finale, emprunte à Mendelssohn. La belle sonorité de Yo-Yo Ma équilibre le parti qu'il prend dans les mouvements lents de ramener nuances et accents à une dynamique un peu raisonnable, ne s'animant vraiment que dans l'Allegro Vivo. La Sonate de Britten, par ses recherches de timbres, ses contrastes, sa fantaisie, est beaucoup plus originale et typique du talent varié et complet des deux interprètes, et aussi de la maîtrise géniale d'un des plus grands compositeurs du siècle, encore trop peu connu en France. Excellente prise de son, qui a le courage, comme cela existe parfois de ne pas traiter le piano en accompagnateur mais en partenaire.

Mozart : Concertos pour violon n° 4 en Ré K 218 et n° 5 en La K 219. Rondo concertant en Si bémol K. 269. Augustin Dumay, v. Sinfonia Varsovia, direction Emmanuel Krivine 1 CD EMI 749891 2. Enreg. numérique, avril 1989.

Krivine — violoniste virtuose qui désormais joue de l'orchestre —, est un partenaire idéal pour ses ex-confrères! celui-ci nous livre un Mozart de grande finesse, très précis, mais auquel son archet à la fantaisie expressive (dans le bon sens du substantif) confère un attrait supplémentaire.

Schumann : Les 4 Symphonies. Ouverture « Manfred ».

Symphonie Orchester des Bayerischen Rundfunks, dir. Rafaël Kubelik. 2

CD CBS Maestro M 2 YK 45680. Enreg. 1979.

Une version très classique, presque réservée, mais d'une grande beauté plastique, et très respectueuse de la lettre. Un très bel orchestre, doué d'une sonorité admirable et d'une grande santé rythmique, un chef racé en pleine possession de son art. Bonne qualité sonore.

Beethoven : 9^e Symphonie. Adela Addison, sop., Jane Hobson, m.s., Richard Lewis, t., Donald Bell, bar. The Cleveland Orch. Chorus, The Cleveland Orchestra, dir. George Szell. 1 CD CBS Maestro MYK 42532. Enreg. 1961.

Ah! ce grand mouvement! quel enthousiasme et quel rythme! un des tout premiers orchestres du monde, et qui respire une belle santé. Dommage que la Brochette de solistes soit inégale : le baryton, dans sa première intervention, est « à la limite de la justesse »... Les chœurs sont excellents et à la hauteur de l'orchestre et de son chef.

Mahler : Kindertotenlieder.

Wagner : Wesendonck-Lieder.

Wolf : 3 Lieder.

Waltraud Meier, m. s. Orchestre de Paris, dir. Daniel Barenboïm.

1 CD ERATO 2292-45417-2. Enreg. numérique 1988.

Mlle Meier sait chanter, de sa belle voix ronde, colorée et parfaitement adaptée à ces lieder. Barenboïm a pris un évident plaisir à l'accompagner, faisant montre d'une grande sensibilité, laissant chanter aussi les instruments, notamment les cordes, avec un grand sens dramatique. Dans le confort technique de ces interprétations, il est loisible de partager l'émotion de la chanteuse, de l'orchestre et des compositeurs. Un CD de premier ordre.



Daniel Barenboïm et Waltraud Meier, photo ERATO Jacques Sarrat.

Berlioz : L'enfance du Christ. Christiane Gayraud (Marie), Michel Roux (Joseph), Michel Sénéchal (le récitant,

le Centurion), André Vessières (Hérode), Xavier Depraz (le père de famille, Polydor). Orch. des Concerts Colonne. Chœurs de la RTF (chef des chœurs René Alix). Dir. Pierre Dervaux. 2 CD ADES 13.286-2. Enreg. 1959.

J'ai une dilection particulière pour ce chef-d'œuvre somme toute assez méconnu qui contient d'admirables pages ou tendres ou dramatiques d'une haute inspiration, comme l'air du songe d'Hérode, l'évocation cabalistique des devins, le duo Marie-Joseph, l'adieu des bergers, le repos de la Sainte Famille, le chœur final a capella. Le beau coffret 33 tours de Véga, version d'origine, avait en 59 remporté un grand Prix du disque, avec un ensemble de solistes tout à fait bien choisis. Pierre Dervaux en grande forme dirigeait avec goût et sensibilité.

Lambert Wilson, baryton : « Musicals » — les Misérables (C. M. Schönberg), West Side Story (Bernstein), Gigi (Loewe), Candide (Bernstein), Green Willow (Loesser), Swing Time (J. Kern), Love Life (K. Weill), Camelot (Loewe), Sweeney Todd, Sunday in the Park with George (Sondheim), Flying Colors (A. Schwartz), Fifty millions Frenchmen (Cole Porter), Brigadoom (Loewe), A little Night Music (Sondheim), Gay Divorce (C. Porter). Philharmonique de Monte-Carlo, dir. John Mc Glinn. 1 CD EMI 7 49792 2. Enreg. numérique, déc. 1988.

Un talent bien versatile que celui du comédien maintenant aussi chanteur (à l'école de Bacquier), lui aussi artiste complet). La voix est belle, claire, étendue et homogène, et c'est artistiquement qu'il joue de sa palette sonore. Très à l'aise dans la langue anglaise, il a parfaitement assimilé le style des comédies musicales à la Broadway. Bien épaulé par l'orchestre et son chef, il réussit pleinement cet examen de passage.

Bizet : Cantate « Clovis et Clotilde ». Symphonie « Roma ».

Montserrat Caballe, sop., Gérard Garino, tén., Boris Martinovic, basse.

Orchestre National de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus. 1 CD ERATO. Musifrance 245 016-2. Enreg. numérique 09/1988.

C'est la Cantate du 1^{er} Grand Prix de Rome en 1857. Certes, ce n'est pas le Bizet de Carmen ou de l'Arlésienne, ni même des Pêcheurs, mais c'est frais et prometteur, et déjà bien orchestré. La très belle « Prière, prière de Clotilde, magistralement nuancée par Caballé, digne de Berlioz, aurait pu figurer dans une œuvre de la maturité. Garino est bien. Martinovic a belle voix et beau chant, mais des voyelles rondes et noires rendent mal justice au texte d'un certain Amédée Burion d'ailleurs peu inspiré. « Roma », souvenirs du séjour de Bizet à la villa Médicis, permet à Bizet, tout en faisant preuve d'invention, notamment en matière d'orchestration, de montrer quel profit il a re-

cueilli de ses grands devanciers, par exemple Mendelssohn et Gounod. La direction de Casadesus est excellente : dramatique ou légère quand il le faut, précise. L'orchestre sonne bien. On sent le plaisir qu'ils ont eu et veulent nous faire partager. Bravo!

Lalo : Le Roi d'Ys. Jean-Philippe Courtis (le roi), Dolorès Ziegler (Margared), Barbara Hendricks (Rozen), Eduardo Villa (Mylio), Marcel Vanaud (Karnac), Michel Piquemal (Saint-Corentin), Philippe Bohée (Jahel). Chœurs de Radio-France, dir. Michel Tranchant, Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. Armin Jordan. 2 CD Erato Musifrance. 2292-45015-2. Enreg. numérique du 03-04-1988.

Le répertoire français semble revenir à l'honneur. Le chef d'œuvre lyrique de



Enregistrement « Le Roi d'Ys », photo ERATO, Jacques Sarraz.

Lalo le mérite amplement. Peut-être le verra-t-on à l'opéra-Bastille... La présente affiche est bonne. Jordan a trouvé la juste expression et les mouvements adéquats, ainsi qu'un excellent équilibre orchestral et vocal. Barbara Hendricks est certes ici mieux à sa place en Rozen que dans Mini de La Bohème, sans toutefois être absolument convaincante. Dolorès Ziegler est une efficace Margared. Courtis chante joliment. Villa a une belle voix de Ténor qu'il sait modeler selon les nécessités. Vanaud, Piquemal et Bohée sont bien distribués et les chœurs de Radio-France ont de belles voix et la prise de son sert l'ensemble.

Mozart : La flûte enchantée. Helge Rosvaenge (Tamino), Tiana Lemnitz (Pamina), G. Hüscher (Papageno), I. Beilke (Papagena), W. Strienz (Zarastro), Erna Berger (la Reine de la Nuit), H. Tessmer (Monostatos). Berliner Philharmoniker, Favres Solisten Vereinigung, dir. Th. Beecham. 2 CD EMI. (mono). CHS 761034 2. Enreg. 1937-38.

Bien que la technique sonore sente son âge (manque d'« aura » acoustique, ce qui d'ailleurs confère une grande précision notamment aux voix), voici une réédition épatante avec un ténor, le danois Rosvaenge, doué d'une admirable santé vocale et d'une grande musicalité aussi bon mozartien que wagnérien ou verdien, comme le baryton Hüscher et la basse Strienz, l'acrobatique

Berger et mention spéciale, Tania Lemnitz, magnifique et émouvante Pamira. Et quelle superbe baguette que celle de Beecham, ciselant chaque détail avec le plus grand art, bien servi par un orchestre et un choral de premier ordre! A savourer.

Massenet : Werther. Georges Thill (Werther), Ninon Vallin (Charlotte), Germaine Feraldy (Sophie), Marcel Roque (Albert), Armand Narçon (Le Bailli), Louis Guenot (Johann), Henri Niel (Schmidt). Chœurs et orchestre de l'Opéra-comique, Chœurs d'enfants de la Cantoria, dir. Élie Cohen. 2 CD EMI (mono) CHS 7 63195 2. Enreg. mars 1931.

On oublie les imperfections de l'affiche de cet enregistrement légendaire pour crier Hurrah! devant les deux principaux protagonistes : Ninon Vallin et surtout Georges Thill, le merveilleux ténor français irremplaçable et sans doute irremplaçable. A la ville, Thill était avec classe certes, un peu « titi parisien » mais, comme chanteur lyrique, alors, là, le sommet de l'art du chant et de l'interprétation vocale : adéquation absolue de la carrure de cette voix d'or (ou plutôt de quelque mystérieux alliage précieux disparu avec elle, tant ce timbre a de personnalité) au difficile rôle de Werther, qui exige une technique de legato, une sensibilité aussi bien peu souvent réunis... Jeunes ténors français, mes amis, voici « le modèle ».

OFFRE SPECIALE

PRIX EXCEPTIONNELS SUR INSTRUMENTS ROYAL-ARTIST

garantie 1 an
P. et M.O.
Franco de port
à partir de 3.000 Fr TTC

PV TTC NETS

	CUIVRE	ARGENTÉ	ÉTUI
TROMPETTE, en ut et si b	680	990	150
CORNET, si b	970 (verni)	1.200	220
BUGLE, si b	900	1.450	280
ALTO, mi b	1.490	1.900	280
BARYTON, si b	1.880	2.780	360
BASSE, 3 pistons	—	3.300	390
BASSE, 4 pistons	—	3.780	390
TROMBONES, à pistons	1.800	2.900	450
CONTREBASSE, mi b, 3 pistons	—	5.700	490
CONTREBASSE, si b, 3 pistons	6.400	—	670
CONTREBASSE, si b, 4 pistons	—	9.800	670
SAXO SOPRANO, si b, clés nickelées	2.700 (verni)	—	340



Dans la limite des stocks disponibles - SAV assuré

CONDITIONS SPÉCIALES POUR TOUTES LES SOCIÉTÉS ET ÉCOLES DE MUSIQUE

GUILLARD BIZEL MUSIQUES

2, Rue d'Algérie, BP 1203,
69209 LYON Cedex 01 Tél. 78.28.44.22

L'HISTOIRE

Dans la lignée des trompettes-major de la Garde Républicaine, l'adjutant-chef trompette-major Raoul Ponsen succéda le 1^{er} septembre 1938 au trompette-major Louis Prodhomme.

Raoul Ponsen est né à Essarts-lès-Sézanne (Marne) le 18 février 1893. Engagé volontaire en novembre 1912 au 1^{er} Régiment de Cuirassiers à Paris; trompette puis brigadier-trompette, il participa aux combats de la première guerre mondiale. Il sera blessé en 1918 au cours d'une attaque. Cette action d'éclat lui vaudra la croix de guerre avec citation.

Sous-officier en 1918 et trompette-major en 1919 Raoul Ponsen assumait pendant une courte période les fonctions de trompette-major à la Garde Républicaine avant de prendre place à la tête du 1^{er} cuirassier, devenu 11^e R.C. en 1920. De ce régiment, véritable pépinière de la fanfare de la G.R., de nombreux éléments devaient rejoindre Raoul Ponsen. Albert Gossez, son successeur, fut de ceux-là.

Dans un article élogieux à l'égard de Raoul Ponsen, Gabriel Defrance assurait que le nouveau trompette-major saurait maintenir la haute réputation acquise par son prédécesseur. Il avait vu juste.

Raoul Ponsen, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1914-1918, médaillé militaire et titulaire de nombreuses décorations a marqué profondément de son empreinte la fanfare de cavalerie de la Garde. Compositeur, il laisse un répertoire exempt de toutes facilités. Président du Comité technique de l'U.F.F. et directeur de la Fanfare des Halles de Paris, il exerça une activité intense jusqu'aux derniers mois de sa disparition le 8 janvier 1971, à l'âge de 78 ans. La cérémonie religieuse célébrée le 12 janvier 1971 en l'église Saint-Jacques-le-Majeur à Montrouge rassemblait de nombreuses personnalités civiles et militaires.



Raoul Ponsen (1893-1971)
Adjutant-chef - trompette-major
de la Garde Républicaine (1938-1958)

TECHNIQUE

Le coulé spécificité française

Bijou de la technique française, ce rythme très particulier, au coup de charge intégré, ne fait partie d'aucune école étrangère. Cette exclusivité ne signifie pas que l'école française soit la meilleure mais, avec les « coulés et frisés », elle n'en demeure pas moins la plus complète. Ce point doit être connu de ceux qui pratiquent l'instrument.

Peu de méthodes présentent une analyse approfondie de « coulé », sa description se borne à une simple énumération et n'a jamais été au-delà du schéma. En dépit de son âge avancé, on le découvre encore de nos jours. Le jazz, par exemple, s'est emparé de sa richesse rythmique. Les étrangers s'y intéressent. A une époque pas très éloignée, n'a-t-on pas vu deux spécialistes américains débarquer dans un coin du Val-d'Oise pour s'initier au style du coulé, sans résultats d'ailleurs, bien que nos amis ne fussent point dépourvus de moyens...

Le « coulé », pourquoi? Quel rapprochement peut-on faire entre le titre et la façon d'interpréter? Peu d'informations nous ont été léguées sur l'origine du « coulé ». Là est le drame!

En terme musical, « couler », signifie passer d'une note à une autre note de nom différent en émettant une seule émission, une seule articulation. Adaptation délicate pour une paire de baguettes!

Dans l'esprit de l'inconnu responsable du baptême et de la prospection du « coulé », on devine, à partir du titre, une notion de liaison dans la manière de battre. Le triolet s'y prête bien, parce que plus « coulant » que la division binaire. A cela, notons que l'étude des frisés, considérée par les anciens comme une seconde école, fait mention d'un frisé précédé d'un triolet dénommé « frisé-coulé ». Ce rapprochement : « triolet » et « frisé » (coulé-frisé), « triolet » et « coup de charge » (coulé) démontre qu'il y a une relation à ne pas écarter.

L'effet que doit produire le « coulé » est semblable — lorsqu'il s'agit d'une série continue — bien entendu — à un fond sonore soutenu, assuré par des triolets, divisés régulièrement par le « coup de charge » fortement appliqué. En reprenant les exercices page 40 du T. II on constate que la préparation du « coulé » est basée sur des bâtons mêlés, nécessairement articulés avec la plus grande précision et la plus agile vitesse. Pour les élèves ayant maîtrisé les exercices de bâton, l'application ne présente pas de problèmes particuliers puisqu'il s'agit d'une remise en condition. La régularité des battements tant pour la main gauche que pour la main droite reste une préoccupation ma-

jeure. Quant au coup de charge, il doit être à la fois puissant et léger.

La note *sf* doit donner l'effet d'une détente cinglante, à la manière d'un coup de fouet.

La note « piano » qui suit doit être suffisamment audible pour ne pas donner l'impression d'être escamotée. L'une des raisons responsables de la mauvaise interprétation du « coulé » provient du retard apporté à l'attaque délicate du bâton mêlé main gauche, lequel constitue une gêne pour les individus peu rapides de cette main.

Le départ produit un décalage souvent récupéré par la précipitation des deux  suivant le coulé sauté (p. 41, T. II).

En fait, le « coulé » est d'une interprétation difficile. Le style qu'il requiert exige un temps d'adaptation parfois considérable. Le 3/4 de la « fantaisie percutante » est encore pour beaucoup d'interprètes un obstacle de taille compte tenu qu'il faut réunir rapidité et style; ce qui n'est pas à la portée de tous.

Le « coulé » est une variante du Ra de 4. Utilisé au début comme fioriture pour les thèmes de fin de marches en remplacement des Ra de 3 ou 5 sautés, il est entré depuis dans diverses compositions. Alexandre Raynaud a su l'exploiter sous toutes ses formes. Le « coulé » peut se substituer au « coup anglais », à condition toutefois que le temps soit adapté aux possibilités de l'exécutant. A partir du coulé, on débouche sur le coulé sauté dont le schéma de base est en rapport avec le thème classique de fin de marches puis sur le brisé et l'enlevé suivant que le Ra de 3 serré précède ou suit le coulé. Précisons qu'il s'agit bien d'un ra de 3 serré et non détaillé en triolet comme il est apparu à tort sur certaines publications pour les marches roulées de A. Raynaud.



L'attention du lecteur doit être également attirée sur l'exemple du Rigodon n° 2 de A. Raynaud (page 27 du T. III) dont les variations ne sont pas à confondre avec les coulés. Les sextolets « chargés » (1) qui le composent sont à classer parmi les battements accentués par des coups de charge. Il reste entendu que l'appellation coulé ne recouvre que le doigté défini plus haut.

Toujours les mêmes recommandations pour conclure :

— Précision de la frappe - détente énergétique - décontraction.

— Relâchement dans la tenue des baguettes.

— Non-utilisation de la force musculaire - et tout ira bien.

R. Goute

(1) Appellation des anciens.

Les formations musicales des armées

MUSIQUES PROFESSIONNELLES

ARMÉE DE TERRE

FANFARE DE CAVALERIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE
Caserne des Célestins, 12, boulevard Henri-IV, 75181 PARIS CEDEX 04.

BATTERIE-FANFARE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE
56-84 boulevard Kellermann, 75181 PARIS CEDEX 04.

MUSIQUE DE LA GENDARMERIE MOBILE
2, rue du Professeur-Calmette, 94206 IVRY SUR SEINE CEDEX

ARMÉE DE L'AIR

MUSIQUE DE L'AIR DE PARIS
26, boulevard Victor, 75996 PARIS ARMÉES.

MARINE

MUSIQUE DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE DE TOULON
Centre Marine Malbousquet, B.P. 67, 83800 TOULON NAVAL

MUSIQUE DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE DE BREST
Centre Marine de la Villeneuve, 29240 BREST NAVAL.

CHŒUR DE L'ARMÉE FRANÇAISE
Caserne Guynemer, 92501 RUEIL MALMAISON CEDEX.

MUSIQUES NON PROFESSIONNELLES

MUSIQUE PRINCIPALE DES TROUPES DE MARINE
Caserne Guynemer, 92501 RUEIL MALMAISON CEDEX.

MUSIQUE DE LA 1^{re} RÉGION MILITAIRE
8^e Régiment de Transmission
Fort du Mont Valérien, 92151 SURESNES.

MUSIQUE DE LA 11^e DIVISION MILITAIRE TERRITORIALE
5^e Régiment d'Infanterie
Quartier Fesch, Camp de Satory, 78013 VERSAILLES.

MUSIQUE DE LA 22^e DIVISION MILITAIRE TERRITORIALE
8^e Régiment de Commandement et de Soutien
Caserne Friant, 80030 AMIENS CEDEX.

MUSIQUE DE LA 2^e RÉGION MILITAIRE
43^e Régiment d'Infanterie de Commandement de Corps d'Armée
Quartier Boufflers, La Citadelle, 59998 LILLE ARMÉES.

MUSIQUE DU 39^e RÉGIMENT D'INFANTERIE
Caserne Pélissier, 76080 ROUEN CEDEX.

MUSIQUE DE LA 3^e RÉGION MILITAIRE
Groupement des Moyens Régionaux n° 3/16^e Régiment d'Artillerie
Caserne Mac Mahon, 35998 RENNAUX ARMÉES.

MUSIQUE DE LA 33^e DIVISION MILITAIRE TERRITORIALE
6^e Régiment du Génie
Caserne Desjardins, B.P. 4105, 49041 ANGERS CEDEX.

MUSIQUE DU 9^e RÉGIMENT DE COMMANDEMENT ET DE SOUTIEN
Quartier Méllinet, 44036 NANTES CEDEX.

MUSIQUE DE LA 4^e RÉGION MILITAIRE
Groupement des Moyens Régionaux n° 4/57^e Régiment d'Infanterie
Caserne Nansouty, 33998 BORDEAUX ARMÉES.

MUSIQUE DE LA 44^e DIVISION MILITAIRE TERRITORIALE
14^e Régiment Parachutistes de Commandement et de Soutien
Caserne Balma Ballon, 31056 TOULOUSE CEDEX.

MUSIQUE DE L'ÉCOLE NATIONALE
DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE
79400 ST MAIXENT L'ÉCOLE.

MUSIQUE DU 126^e RÉGIMENT D'INFANTERIE
Caserne Laporte, B.P. 509, 19100 BRIVE LA GAILLARDE.

MUSIQUE PRINCIPALE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE
1^{er} Régiment Étranger, Quartier Viénot, 13667 AUBAGNE.

MUSIQUE DE LA 54^e DIVISION MILITAIRE TERRITORIALE
Centre Mobilisateur n° 96, Caserne Duguesclin, B.P. 361, 34504 BÉZIERS CEDEX.

MUSIQUE DE LA 5^e RÉGION MILITAIRE
Groupement des Moyens Régionaux n° 5/22^e Régiment d'Infanterie
Caserne Blandan, 69998 LYON ARMÉES

MUSIQUE DU 92^e RÉGIMENT D'INFANTERIE
Quartier Desaix, 63035 CLERMONT FERRAND CEDEX.

MUSIQUE DU 6^e BATAILLON DE CHASSEURS ALPINS
Quartier de Reynies, 38760 VARCES ALLIÈRES ET RISSET

MUSIQUE DU 21^e RÉGIMENT D'INFANTERIE DE MARINE
Quartier Lecoq, 83608 FRÉJUS CEDEX.

MUSIQUE DU 2^e RÉGIMENT ÉTRANGER PARACHUTISTE
Camp Raffali, 20260 CALVI.

MUSIQUE PRINCIPALE DE LA 6^e RÉGION MILITAIRE
151^e RÉGIMENT D'INFANTERIE
Caserne des Vallières, 57998 METZ ARMÉES.

MUSIQUE DE LA 6^e RÉGION MILITAIRE
153^e Régiment d'Infanterie
Caserne Clerc, 67190 MUTZIG.

MUSIQUE DE LA 63^e DIVISION MILITAIRE TERRITORIALE
1^{er} Groupe de Chasseurs
Quartier Colbert, 51009 REIMS CEDEX.

MUSIQUE DE LA 64^e DIVISION MILITAIRE TERRITORIALE
602^e Régiment de Circulation Routière
Caserne Junot, 21032 DIJON CEDEX.

MUSIQUE DU 9^e RÉGIMENT DE SOUTIEN AÉROMOBILE
Caserne Molitor, 54037 NANCY CEDEX.

MUSIQUE DU 35^e RÉGIMENT D'INFANTERIE
Caserne Madhuy, 90000 BELFORT.

MUSIQUE DU 150^e RÉGIMENT D'INFANTERIE
Caserne Niel, B.P. 808, 55108 VERDUN CEDEX.

MUSIQUE DE LA 1^{re} RÉGION AÉRIENNE
Base aérienne 102, 21032 DIJON CEDEX.

MUSIQUE DE LA 2^e RÉGION AÉRIENNE
Base aérienne 107, 78129 VILLACOUBLAY AIR.

MUSIQUE DE LA 3^e RÉGION AÉRIENNE
Base aérienne 106, 33707 MÉRIGNAC AIR.

MUSIQUE DE LA 4^e RÉGION AÉRIENNE
Base aérienne 114, 13898 AIX EN PROVENCE ARMÉES.

MUSIQUE RÉGIONALE DES FORCES FRANÇAISES
EN ALLEMAGNE
S.P. 69 612/C.

MUSIQUE DE LA 3^e DIVISION BLINDÉE
S.P. 69 475.

MUSIQUE DU 46^e RÉGIMENT D'INFANTERIE
S.P. 69 156.

MUSIQUE DIVISIONNAIRE DU 4^e BATAILLON DE COMMANDEMENT ET DES SERVICES
B.P. 20, NOUMÉA, NOUVELLE-CALÉDONIE.

MUSIQUE DU 33^e RÉGIMENT D'INFANTERIE DE MARINE
Fort Desaix, B.P. 608, 97261 FORT DE FRANCE (MARTINIQUE).

MUSIQUE DES POMPIERS DE PARIS
Fort de la Briche, 93200 ST DENIS.

Dans le prochain numéro, la suite de la liste des formations de Fanfares.



Manifestations

FESTIVALS

1 ^{er} avril 1990	Colmar (68)	18 ^e Festival de chant choral de la jeunesse de Colmar	M.-J. Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar. Tél. : 89 79 12 24.
5 et 6 mai 1990	Bouzonville (57)	Festival et fête de la musique de la Société musicale	M. Jean-Marie Georgin, 23, rue Mozart, 57320 Bouzonville
11, 12 et 13 mai 1990	Genay (69)	Festival du groupement de Neuville et festival de classes d'orchestre	M. Jean Carret, président de la Cécilienne, 273, rue du Proulieu, 69730 Genay. Tél. : 78 91 55 62.
13 mai 1990	Cousances-les-Forges	Festival de chorales	Mme Simone Legrand, 4, rue du Stade, 55170 Cousances-les-Forges
17, 18 et 19 mai 1990	Roanne (42)	150 ^e anniversaire de la Société philharmonique de Roanne	Amicale des Anciens de la Musique des Chantiers de la Jeunesse de Chatelguyon. M. Georges Badet, 452, rue Pierre-Dubreuil, 42153 Riorges. Tél. : 77 71 96 25
19 et 20 mai 1990	Saint-Cyr-sur-Rhône (69)	Festival du Groupement Sud Lyonnais	Mme Maryse Teyssier, lotissement du Lacat, 69560 St Cyr sur Rhône
19 et 20 mai 1990	Rieupeyroux (12)	Festival départemental	M. R. Robin, président de la FDSMA, rue de la IV ^e -République, 12300 Decazeville
20 mai 1990	Saint-Nicolas-de-Port (54)	Festival de musique	M. André Beaumont, 6, avenue Émile-Badel, 54210 St Nicolas de Port
27 mai 1990	Continvair (37)	Festival de musique	M. J.-C. Tulasne, La Couardièrre, 37340 Continvair
3 juin 1990	Noyon (60)	Fête fédérale de l'U.F.O.P. et festival de musique, dans le cadre du centenaire de l'U.F.O.P.	Maison de la musique, 19, rue de Paris, 60400 Noyon
10 juin 1990	Rigny-Usse (37)	Festival de musique	M. Roland Michel, L'Île-Saint-Martin, 37420 Rigny-Usse
10 juin 1990	Pont-à-Mousson (54)	Festival national de musique	M. Gérard Doudoux, 2, rue du Camp, 54700 Pont à Mousson
10 juin 1990	Fameck (57)	Festival de musique de la Vaillante Renaissance	M. J.-C. Laurent, 1, rue des Flandres, 57290 Fameck
10 juin 1990	Volmerange-les-Mines (57)	Festival international de musique	M. G. Vallerich, 27, rue du Cimetière, 57330 Volmerange les Mines
10 juin 1990	Saint-Martin-du-Mont (01)	Festival des bords de l'Ain	M. G. Collet, Confranchette, 01160 St Martin du Mont
10 juin 1990	Replombes (01)	Festival du Bage-Pont de Veyle	M. H. Brenaud, Les places, 01750 Replombes
10 juin 1990	Peronne (80)	Festival de musique	M. Guy Savary, 12, rue Clemenceau, 80200 Peronne. Tél. : 22 84 13 65
10 juin 1990	Mareuil-sur-Belle (24)	Festival des sociétés de musique de la Dordogne	M. Daniel Bernard, président Espérance Mareuil-laise, rue Arnaud-de-Mareuil, 24340 Mareuil sur Belle
16 et 17 juin 1990	Hettange-Grande (57)	Festival international de musique de la Lyre	M. J.-L. Racamaric, 5, rue du Luxembourg, 57330 Hettange Grande
16 et 17 juin 1990	Riom-ès-Montagnes (15)	Festival de musique	M. J.-J. Dubois, La Fraternelle, École municipale de Musique, 15400 Riom ès Montagnes
16 et 17 juin 1990	Denice (69)	Festival du groupement de Villefranche-sur-Saône	M. Alain Bertrand, lieu-dit « Chazier », 69640 Denice
17 juin 1990	Savigny-en-Véron (37)	Festival de musique	M. Gaume, 102, rue de Loches, 37800 Ste Maure de Touraine
17 juin 1990	Chevy (01)	Festival du Pays de Gex	Mme E. Devidal, Avouzou, 01170 Gex

17 juin 1990	St Rambert-d'Albon	Festival départemental	M. R. Rey, 11, rue Jules-Védrines, 26140 St Rambert d'Albon
23 et 24 juin 1990	Villers-lès-Nancy (54)	Festival avec majorettes de musique Lorraine	M. B. Vautrin, Résidence « La Cure d'Air », 16-E 1, rue de la Côte, 54000 Nancy
24 juin 1990	Limeray (37)	Festival de musique	M. Dutertre, 20, rue d'Enfer, 37530 Limeray
24 juin 1990	Parçay-Meslay (37)	Festival de musique	M. Gautier, rue de la Mairie, 37210 Parçay Meslay
30 juin au 1 ^{er} juillet 1990	La Pacaudière (42)	Festival de musique et centenaire de la société musicale	M. Bonnabaud, route de Lyon, 42310 La Pacaudière
1 ^{er} juillet 1990	Farebersviller (57)	Festival international de musique de l'Avant-Garde Saint-Jean	M. S. Anello, 61, avenue Victor-Hugo, 57450 Farebersviller
1 ^{er} juillet 1990	Châtillon-d'Azergues (69)	Festival du Groupement des Trois Vallées	M. J. Brossette, 69380 Châtillon d'Azergues
1 ^{er} juillet 1990	Saint-Gengoux-de-Scisse (71)	Festival de batteries fanfares	Batterie-fanfare, M. J. Bonin, Saint-Gengoux-de-Scisse, 71260 Lugny
1 ^{er} juillet 1990	Montrevel-en-Bresse (01)	Festival de Bresse-Revermont	M. J.-P. Roche, 01340 Montrevel en Bresse
1 ^{er} juillet 1990	Belleville-sur-Saône (69)	Festival du groupement musical beaujolais	M. C. Colonge, chemin Carron, 69220 Belleville sur Saône
1 ^{er} juillet 1990	Chouze (37)	Festival de musique	M. C. Harrault, La rue Chucho, 37140 Chouze sur Loire
1 ^{er} juillet 1990	Saint-Martin-le-Beau (37)	Festival de musique	M. J. Mazouer, 37270 St Martin le Beau
1 ^{er} juillet 1990	Monthodon (37)	Festival de musique	M. G. Harrault, La Couardière, 37340 Monthodon
1 ^{er} au 14 juillet 1990	Le Havre (76)	Festival international de création du Havre	M. Langlet, 19, rue du Docteur-Richard, 76600 Le Havre. Tél. : 35 47 17 22
7 juillet 1990	Vorey-sur-Arzon (43)	Festival de musique pour Harmonies et Fanfares	Amicale de la Fanfare des sapeurs-pompiers. M. R. Roche, Le Fort, 43800 Vorey sur Arzon
14-15-16 septembre 1990	Ottange (57)	Festival international de l'Harmonie Musicale	M. René Aveline, 27, rue de la Liberté, 57710 Tressange

STAGES

2 au 4 juin 1990	Saint-Laurent-de-Cerdans (66)	Stage de musique Pyrénées-Orientales	M. Peus, 15, rue Oliva, 66000 Perpignan
15 au 26 juillet 1990	Amiens	Stage musical d'été	F.M.S., 61, rue Saint-Fuscien, Amiens
29 juin au 1 ^{er} juillet 1990	Carcassonne (11)	Stage de musique dans l'Aude	M. J. Miquel, 58, rue de Verdun, 11000 Carcassonne
3 au 7 juillet 1990	Château-de-la-Devèze (34)	Stage de musique dans l'Hérault	M. Cl. Linon, 14, lot les Jardins, 34290 Leuran lès Béziers
16 et 28 juillet 1990	Savigny (69)	Stage monitorat et direction	Fédération Musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon
22 au 31 juillet 1990	Vesc (26), Dieulefit (26)	Stages départementaux de perfectionnement	Niveau élémentaire : formation musicale : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette. Mme J. Blache, centre d'animation, B.P. 335, 1, place de la Liberté, 26500 Bourg les Valence. Tél. : 75 42 29 62 ou 75 42 19 78

1^{er} au 10 août 1990 Vesc (26), Dieulefit (26) Stages départementaux de perfectionnement Niveau élémentaire : Formation musicale : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette. Mme J. Blache, centre d'animation, B.P. 335, 1, place de la Liberté, 26500 Bourg lès Valence. Tél. : 75 42 29 62 ou 75 42 19 78

CONGRÈS

8 avril 1990	Aire-sur-la-Lys (59)	Congrès annuel	M. le président de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales Nord-Pas-de-Calais, 121, rue Barthélémy-Délespaul, 59000 Lille. Tél. : 20 52 32 82
12 mai 1990	Genay (69)	Congrès départemental	M. J. Carret, président de la Cécilienne, 273, rue du Proulieu, 60730 Genay. Tél. : 78 91 55 62
20 mai 1990	Chalon-sur-Saône (71)	Assemblée annuelle de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire	M. R. Remandet, 27, avenue Nicéphore-Niepce, 71100 Chalon sur Saône
23 et 24 mai 1990	Bourg-en-Bresse (01)	Assemblée générale de la Fédération des sociétés musicales Rhône-Alpes	M. P. Dupuis, 10 bis, rue Charles-Tardy, 01000 Bourg en Bresse
27 mai 1990	Manziat (01)	Assemblée générale de la Fédération	La Jeanne-d'Arc, M. J. Vayer, Les Charmilles, 01920 Manziat
14 octobre 1990	Attenschwiller (68)	Congrès de l'Association des sociétés chorales d'Alsace	M. Raymond Sutter, 68220 Attenschwiller
7 octobre 1990	Rodez (12)	Assemblée générale de la Fédération des sociétés musicales de l'Aveyron	M. R. Robin, président de la F.D.S.M.A., rue de la 4 ^e -République, 12300 Decazeville
14 octobre 1990	Attenschwiller (68)	Congrès de l'Association des sociétés chorales d'Alsace	M. Raymond Sutter, 68220 Attenschwiller
21 octobre 1990	Maizières-lès-Metz (57)	68 ^e Congrès de la Fédération lorraine	M. R. Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming Merlebach
21 octobre 1990	Étoile-sur-Rhône (26)	Assemblée générale de la Drôme	M. J. Blache, Centre d'animation, B.P. 335, 1, place de la Liberté, 26500 Bourg lès Valence. Tél. 75 42 29 62 ou 75 42 19 78
4 novembre 1990	Tours (37)	Assemblée générale de l'U.D.E.S.M.A. (37)	

CONCOURS

28 mars 1990	Strasbourg (67)	42 ^e Concours de chant choral scolaire	M. C. Riess, 7, rue de Sessenheim, 67000 Strasbourg. Tél. : 88 31 18 53
25 avril 1990	Mulhouse	42 ^e Concours de chant choral scolaire	Sociétés chorales d'Alsace, J.-P. Moser, Résidence Orange, 36, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse. Tél. : 89 42 68 18
6 mai 1990	Saulnes	Concours national de musique pour Harmonie, fanfares, batteries-fanfares	M. Roland Boitel, président fédéral, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming Merlebach
13 mai 1990	Revel (31)	Concours régional de musique	Le concours est ouvert aux harmonies, fanfares, batteries-fanfares, chorales et orchestres à plectres de Midi-Pyrénées. M. Bernes, 30, route de Cornebarrieu, 31840 Aussonne
19 et 20 mai 1990	L'Aiguillon-sur-Mer	Concours national de musique	Société de musique de l'Aiguillon-sur-Mer. M. le Secrétaire du concours de l'Aiguillon. Maison de Saint-Michel-en-L'Herm, 85580 St Michel en l'Herm



l'atelier musical

Gilles Degironde

**Dépositaire exclusif Bless,
Olds et embouchures Slokar**

Spécialiste Cuivre, Bois
Agent Selmer · Courtois
Bach · King · Holton · Blessing
Besson · Getzen · Conn

Réparations - Ventes - Locations
Exportation
Mise au point d'instruments

6, place Saint-Roch

F-42100 Saint-Etienne

B 77.33.90.31

Vient de paraître :



LE FORESTIER

**DICTÉES
A PARTIES
MANQUANTES**

Ce recueil de dictées est destiné aux élèves de niveau IM3 de formation musicale.

Il groupe des thèmes populaires de différents pays et des thèmes issus du répertoire classique.

Il est accompagné d'une CASSETTE.

chez votre marchand ou chez

A. LEDUC

175, rue Saint-Honoré, 75040 Paris Cedex 01

URGENT

Ville de Divonne-les-Bains, 01220 (Ain).

Un concours va être ouvert prochainement par la ville de Divonne-les-Bains pour le recrutement d'un (d'une) directeur(trice) d'école de musique, sous-directeur d'un Ensemble Instrumental (vents) de 34 personnes.

Ses fonctions : animer, gérer et développer l'actuelle École de Musique (80 élèves), promouvoir la musique dans la localité, participer à sa vie culturelle. Assurer les cours : solfège, éveil musical et instrumental.

Profil recherché : Instrumentiste à vents; diplôme de fin d'études d'un Conservatoire National de Région; médaille d'or d'un Conservatoire National de Région; attestation de trois personnalités du monde musical certifiant une technique et une connaissance musicale du niveau d'un CNR, âge compris entre 30 et 40 ans, nationalité française.

Dossier de candidature : lettre de candidature manuscrite, curriculum vitae, photocopies diplômes, attestations, prétentions de salaire.

A expédier à Gérard Willi, Espace Divonne, Service Culturel des séminaires et des congrès, BP 55, 01220 Divonne les Bains. Tél. : 50 20 26 06.

Date importante : clôture des candidatures : 22 mai 1990.

Concours de recrutement : 1^{re} quinzaine de juin 1990.

Début des fonctions : 1^{er} septembre 1990.

Carnets d'adresses

Festival de Besançon : 2 d, rue Isen-
hart, 25000 Besançon. Tél. :
81 80 73 26.

Les chœurs de la Madeleine : Colette
Odinot, 19, rue Luisant, 91310 Mont-
lhéry. Tél. : 60 16 10 18.

Opéra de Nice : 4-6, rue Saint-Fran-
çois-de-Paule, 06300 Nice. Tél. :
93 85 67 31.

Festival d'Auvers-sur-Oise : Manoir
des Colombières, rue de la Sansonne,
95430 Auvers sur Oise. Tél. :
30 36 70 82.

**Journées internationales de Georges
Brassens** : Tél. : 48 56 04 21.

**Musique en Sorbonne-Festival Schu-
mann** : 2, rue Francis-de-Croiset,
75018 Paris. Tél. : 42 62 71 71.

**Centre international de formation
musicale de Nice** : Nice-Acropolis, 1,
esplanade Kennedy, 06058 Nice Cedex.
Tél. : 93 92 83 00.

Musagogies 90 : CFMI Université de
Provence, 29, avenue Robert-Schu-
man, 13621 Aix en Provence Cedex 1.
Tél. : 42 59 36 22.

Quatuor Aria : Minitel 36 14 ARIA.

**Cours international d'interprétation
de piano**, 25, rue de l'Athé-
née-CH-1206 Genève, Suisse. Tél. :
(41) 22 47 50 83.

Festival de Saint-Cère : CIEM, 64, rue
Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. :
(16-1) 45 08 85 97.

**Rencontres internationales de Piano
en Côte Basque** : Mairie de Gué-
thary, 64210 Guéthary. Tél. :
59 26 56 60.

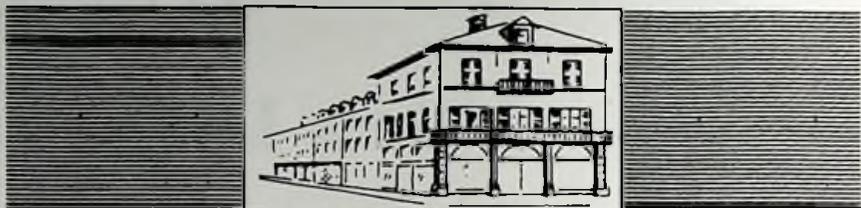
Club musical des PTT, 181, avenue de
Choisy, 75013 Paris. Tél. : 43 36 35 71.

Concours Yvonne Lefebure : Associa-
tion Acanthes, 146, rue de Rennes,
75006 Paris. Tél. : (1) 45 44 56 50.

Théâtre des Champs-Élysées. Tél. :
47 23 36 27, à Paris.

La Vallée aux Loups : Maison de Cha-
teaubriand. Tél. : 43 50 34 11.

**Conservatoire de musique de Quim-
per**, 5, rue des Douves, 29000 Quim-
per. Tél. : 98 95 46 54.



de père en fils depuis 1903

MUSIQUE d'ORELLI PIANOS INSTRUMENTS A VENT

librairie
musicale

atelier
de réparations

Gamme la plus complète des meilleures marques

NEUF - OCCASION

Place de la République
Tél. 89.45.22.95

68100 MULHOUSE

Solution du divertimento

Les mots à trouver d'après les définitions sont les sui-
vantes :

05/01 ROSE/ROLE	06/25 METRA/METRO	07/26 FAURE/FAUTE
08/32 PATRE/PATEE	09/43 MER/MUR	12/28 LOUCHEUR/COUCHEUR
17/04 EVE/EUE	18/11 BOITO/BOITE	19/44 TARTINI/TARTINE
20/40 AUBER/AUBES	21/33 VERDI/VERNI	22/03 REYER/ROYER
23/24 ROMA/ROSA	27/02 BRAHMS/BRAHMA	29/16 RODE/RUDE
30/10 RAMEAU/RATEAU	31/14 MASSE/PASSE	37/15 SATIE/SOTIE
38/34 MANON/CANON	39/35 MICHU/MICHE	41/13 MENOTTI/MENOTTE
42/36 COQ/COL		

Et en reportant les lettres en gras dans les cases corres-
pondantes on obtient :

01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22

L A O U S A R R E T E L E P O U V O I R D E

23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44

S M O T S C O M M E N C E L A M U S I Q U E

c'est-à-dire :

Là où s'arrête le pouvoir des mots commence la Musique.



**HENRI
SELME
PARIS**

Henri Selmer et Cie
MANUFACTURE D'INSTRUMENT
Documentation sur demande Henri
18, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011
Téléphone : 357.09.74

(Vente chez nos dépositaires)



musique...

instruments, accessoires, réparations
enseignement, orchestre d'harmonie
fanfare
batterie-fanfare



Editions Robert Martin

106, Grande-Rue de la Coupée - 71850 Charnay lès Mâcon
Téléphone : 85 34 46 81 - Fax : 85 29 96 16